



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Eur.

511

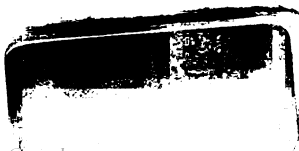
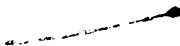
m

1698,1

Eu. 511²⁰²

1698, 1

Mercur



<36624511430013

<36624511430013

F, { Bayer. Staatsbibliothek } }

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSIEUR

LE DAUPHIN.

JANVIER 1698.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque mois, & on le
vendra trente sols relié en Veau, &
vingt-cinq sols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNES, au Palais, dans
la Salle des Merciers, à la Justice.
Et MICHEL BRUNET, grande Salle
du Palais, au Mercure Galant.

M. DC. XCVIII.

Avec Privilège du Roy.



A V I S.

Quelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoie pour ce Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toujours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On réitère la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On

A ij

A V I S.

prie seulement ceux qui les envoient & sur tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes , d'affranchir leurs Lettres de port , s'ils veulent qu'on fasse ce qu'ils demandent, C'est fort peu de chose pour chaque particulier, & le tout ensemble est beaucoup pour un Libraire.

Le Sieur Brancet qui debite presentement le Mercure , a rétabli les choses de maniere , qu'il est toujours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui se font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets seront plusieurs jours en chemin , Paris ne laissera pas d'avoir le Mercure

A V I S.

longtemps avant qu'il soit arrivé dans les Villes éloignées; mais aussi ces Villes ne le recevront pas si tard qu'elles faisoient auparavant. Ceux qui se le font envoyer par leurs Amis sans en charger ledit Brunet, s'exposent à le recevoir toujours fort tard par deux raisons. La première, parce que ces Amis n'ont pas soin de le venir prendre si tost qu'il est imprimé, outre qu'il le sera toujours quelques jours avant que l'on en fasse le débit. & l'autre, que ne l'envoyant qu'après qu'ils l'ont lu eux & quelques autres à qui ils le prêtent, ils rejettent la faute du retardement sur le Libraire, en disant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit Sieur Brunet, puis qu'il se charge de faire

A iiij

AVIS.

des paquets luy-mesme, & de les faire porter à la Poste ou aux Messagers, sans nul interest, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adresse. Il fera la mesme chose généralement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, soit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent à d'autres Libraires, sans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront. Quand il se rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, on les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un mesme paquet. Tout cela sera executé avec une exactitude dont on aura bien d'estre contents.



MEMOIRE GALANT

JANVIER 1698.

LA nouvelle année où
nous entrons m'obli-
ge, Madame, à faire
de nouveaux souhaits pour
vostre bonheur, & à redou-
bler mes soins pour vous faire
part de toutes les choses qui
A iij

8 MERCURE

pourront contribuer à vous rendre mes Lettres plus agréables ; & comme je sçay que rien ne vous fait tant de plaisir que ce qui peint assez noblement le caractère du Roy pour en donner quelque idée, je suis persuadé que le Sonnet que vous allez lire aura pour vous toute la beauté qui se peut trouver dans un Ouvrage de cette nature.

GALANT.

AU ROY,

Soutenir d'une main le poids
du Diadème,
De l'autre maintenir l'Empire de
Themis,
Rendre tous ses Sujets à l'Eglise
soumis,
Et rétablir des Loix l'autorité
suprême.

2

Faire admirer par tout une dou-
ceur extrême,
Aux bords de l'Orient se faire des
Amis,
Dissiper les efforts des plus fiers
Ennemis,

10. **MERCURE**

*Regler ses passions , & se vaincre
soy même.*

*Seul parmy tant de Rois pour
l'appuy des Autels ,
Faire voir tous les jours des ex-
ploits immortels ,
Pratiquer les vertus & d'Enée &
d'Achille ,*

*Sont des faits qui jamais ne seront
imitez ,
Et qui pour un Heros doivent
estre chantez
Par la voix d'un Homere , ou la
voix d'un Virgile.*

GALANT. II

Vous voudrez bien me permettre de placer icy deux Vers Latins, qui ont esté faits sur la Paix que Sa Majesté vient de procurer à toute l'Europe.

AD LUDOVICUM
MAGNUM

PACIS DATOREM.

A Rva ubi permultas lauros,
LUDOÏCE, legebas,
Per te oleis gaudent; genuit Vi-
ctoria Pacem.

12 MERCURE

AU ROY.

CEs champs où tu cueillois,
Grand Roy, tant de lauriers,
Par toy sont aujourd'huy tout cou-
verts d'oliviers,
Et par toy la Paix a la gloire
D'estre Fille de la Victoire.

Je ne vous apprendray rien
que vous ne sçachiez, en vous
disant qu'on a fait de grandes
réjouïssances pour la publica-
tion de la Paix dans toutes les
Villes du Royaume. Elle fut
publiée à Montpellier le 11. du
mois passé, avec les ceremo-

GALANT. 13

nies accoutumées. Les Etats que M^r le Cardinal de Bonfi y avoit invitez la veille, comme il en avoit esté prié par Mrs les Commissaires du Roy, se rendirent à la Cathedrale, où l'on chanta le *Te Deum*. M^r l'Evêque de Montpellier officia avec beaucoup de dignité, & tout s'y passa tres-solemnellement. Je n'entreray point dans le détail de la feste & propre Cavalcade du Corps des Marchands, qui se distinguèrent à faire éclater leur joye, ny dans tout ce qui marqua une veritable feste à l'égard

14 MERCURE

des Habitans. Je vous diray seulement que Mrs les Prelats se trouverent tous à six heures du soir chez Son Eminence. Ils estoient vingt-un en la comptant. L'on n'en avoit pas encore vû un si grand nombre que cette derniere fois. Ils entendirent une excellente musique, qui précéda le soupé, que l'on servit avec beaucoup de magnificence. La santé du Roy y fut buë avec le respect & le zele ordinaire, qui les anime pour la gloire & la prosperité de Sa Majesté. Ils se retirerent chez eux à dix heu-

GALANT. 15

res. Tout estoit cependant en feux , illuminations & Bals par toute la Ville , avec des fontaines de vin aux Places. Il y avoit deux feux aux deux coins de la maison de Son Eminence , qui estoit illuminée à tous les étages jusqu'au toit , de quatre grands flambeaux de poing de cire blanche à chaque fenestre. Il y eut aussi deux tonneaux de vin , qui en répandirent abondamment à tout le peuple , depuis l'heure du *Te Deum* jusques à minuit. On tira plusieurs artifices , & rien ne manqua pour

16 MERCURE

donner de l'éclat à cette Feste. M^r le Comte du Roure la celebra aussi avec beaucoup de grandeur. Il donna la Comedie aux Dames, & un grand souper, qui fut suivi du Bal, le tout accompagné de feux, d'illuminations, & de fontaines de vin au Peuple.

La Ville de Perigueux, qui ne cede en rien par son antiquité, & par la bravoure de ses Habitans, aux autres Villes de la Guienne, s'est toujours fort distinguée dans les occasions où il s'est agi d'exécuter les ordres du Roy, sur

GALANT. 17

tout quand ces ordres ont du rapport à la gloire de Sa Majesté. On n'avoit cependant jamais vû plus de magnificence & plus de marques d'une véritable joye, que les Officiers, & tous les Habitans de cette Ville, qui donne le nom à toute la Province du Perigord, en ont fait paroistre à l'occasion de la Paix. Le *Te Deum* y fut solennellement chanté le 8. Decembre, dans l'Eglise Cathedrale de Saint Front. M^r l'Evêque y assista à la teste de son Chapitre & de toutes les Communautéz Re-

Janvier 1698.

B

18 MERCURE

gulieres , accompagné des Officiers du Presidial , du Maire & des Echevins de la Ville. Ce Prelat fit faire de grandes liberalitez pendant toute cette journée , & regala le Peuple d'une fontaine de vin , qui coula sans discontinuation devant la porte de son Palais , jusques à la nuit. Le soir de ce même jour , le Maire & les Consuls , accompagnés des Officiers du Presidial , mirent en ceremonie le feu à un grand bucher , qui avoit esté préparé à une des principales Places de la Ville.

GALANT. 19

au bruit du Canon & de plusieurs décharges de mousqueterie des Compagnies Bourgeoises, & aux acclamations du Peuple, Toutes les maisons furent illuminées durant toute la nuit, & chacun fit paroître sa joye selon son genie. Entre les personnes qui se distinguerent, on vit éclater particulièrement le zele de M^r Bodin, Procureur du Roy au Présidial. Ce digne Officier, qui a déjà donné des marques authentiques de son attachement aux interets de Sa Majesté dans les derniers

B ij

20 MERCURE

mouvemens de Guienne, fit dresser un bucher particulier devant sa maison, auquel il mit le feu, accompagné de tous ses Parens & de ses Amis. La façade de cette maison, qui estoit extraordinairement illuminée, se faisoit remarquer par un grand Portrait du Roy, qu'on avoit placé sous un magnifique Dais. Le peuple y venoit en foule faire des cris de joye, & prendre part aux largesses qui se firent. La feste finit par un superbe repas, que ce zélé Magistrat donna à un grand nombre de personnes distinguées.

GALANT. 21

La Lettre qui suit vous apprendra ce qui s'est passé à Chasteau Thierry. Vous trouverez à la fin le nom de celuy qui l'a écrite.

A MADAME

La Duchesse de Bouillon.

VOSTRE Altesse ne sera peut-estre pas fachée, Madame, d'apprendre les réjouïssances qui se sont faites, & qui se font encore tous les jours pour la Paix, dans la Ville de Chasteau-Thierry. Il y a quinze jours qu'elles durent, & de

22 MERCURE

la maniere qu'on s'y prend, je ne crois pas qu'elles finissent avant le Carême. En effet, Madame, il ne faut pas moins qu'un temps de penitence pour arrester des plaisirs si excitez. C'est un déchaînement universel; les rues sont toujours pleines de Tambours & de Violons, on ne voit que Mascarades, Danses & festins. Toutes sortes d'âges & de conditions s'y donnent, les jeunes & les vieux, les riches & les pauvres, tout le monde en veut tâter; & tel qui n'avoit pas du pain dans son mé-

nage, se trouve tous les jours dans les jeux & dans les plaisirs. Enfin chacun se veut réjouir, quoy qu'il coute; on ne voit plus de visages chagrins, & l'on court un homme de mauvaise humeur comme un perturbateur de la joye publique. Mais il faut, Madame, venir au détail de ces réjouissances avec un peu d'ordre, si pourtant on en peut mettre dans une confusion de plaisirs telle que je prens la liberté de vous écrire.

Premierement la Paix fut annoncée par M^r de la Forte-

24 MERCURE

rie, maire de la Ville, à qui l'adresse en avoit esté faite, & qui a l'honneur d'estre fort connu de Vostre Altesse. Il alla par tous les Carrefours avec les Echevins & le Corps de Ville, & fit publier par quatre Herauts que la guerre estoit finie. Il seroit inutile de vous dire que cela se fit avec grande pompe, Vostre Altesse se l' imagine assez. Elle sçaura seulement qu'au retour de la Cavalcade il y eut Bal & une Colation magnifique, où les principaux Officiers furent invitez avec les Dames.

Mais

GALANT.

25

*Mais je n'eus pas l'honneur d'en
estre,*

*Graces à mon mauvais destin,
Depuis qu'un certain mal mu-
rin*

*De mes pieds s'est rendu le mai-
stre,*

*On ne m'a pas trop vû paroître
Dans les lieux où se tient le Bal,*

*Car je sçay que j'y ferois rire,
Quand on verroit que je danse
fort mal;*

*Ainsi je ne puis pas bien dire
Comment se passa ce regal.*

*Et si j'ay dit, Madame, que la
Colation estoit magnifique,
ces sortes d'expressions ne se*

Janvier 1698.

C

26 MERCURE

doivent jamais prendre au
pied de la lettre.

*Je l'ay dit seulement pour suivre
la pratique*

*D'un faiseur de relation,
Qui doit toujours joindre à Co-
lation*

L'Epithete de magnifique.

*Cela n'est pas sans fondement,
Et l'on en voit dans maint Ro-
mant*

*Des autoritez sans replique ;
Il s'en trouvera cent, & plus,
Et dans Clelie & dans Cyrus,
Dans Cleopatre & dans Cas-
sandre ;*

*Et pour ne pas plus loin m'é-
tendre,*

On en trouve en tous les Auteurs

Qui se mêlent d'estre Traiteurs.
Aussi seroit il mal honneste
De dire, en parlant d'un Cadeau,

D'un repas, ou de quelque feste,
Que le repas n'estoit pas beau;
Et pour cela par politique,
Ceux qui de repas ont traité,
Ont fort prudemment inventé
L'épithete de magnifique,
Et j'en ay pas mal fait aussi
D'en suivre la maxime icy.

Cependant comme nos Mrs.
de Ville sont honnestes, il en
faut croire ceux qui ont esté

Cij

28 MERCURE

témoins de leur regale, qui disent que rien n'estoit plus somptueux ni plus abondant que leur colation.

Quelques jours après, il vint un ordre du Roy de rendre graces à Dieu par des Prieres publiques, de la Paix qu'il nous a donnée. Le *Te Deum* fut chanté en grande ceremonie. Tous les Corps y assisterent, & furent conduits à la principale Eglise par tous les Habitans sous les armes, à la teste desquels marchaient les Capitaines des Quartiers. On n'entendoit

GALANT: 29

dans les ruës que de grands cris de *Vive le Roy*, & des acclamations perpetuelles pour la santé de nostre Prince. Après que les Prières furent faites, on sortit de l'Eglise au même ordre que l'on y estoit allé, & on se rendit à l'Hôtel de Ville, où il y avoit encore un grand repas tout prest, auquel succeda un Feu d'artifice qui estoit dressé dans la grande Place prochaine, & qui fut allumé par M^r le Maire, & par les Officiers de Ville, au son des Trompettes, & des cris redoublez de *Vive le Roy*.

C iij

30 MERCURE

Vous sçavez, Madame, que cette place est située justement au dessous de votre Château, & qu'il y a une longue terrasse entre deux, qui regne le long de l'un & de l'autre. Ce fut de cette terrasse que mille fusées volantes répondirent à la Mousqueterie, qui fit un bruit terrible dans la Place pendant que le feu dura, & quand il fut fini, on entra dans l'Hôtel de Ville, où les Dames avoient esté priées au bal, qui dura toute la nuit, & qui fut interrompu par une superbe colation.

GALANT. 21

C'est, Madame, encore une Epithete consacrée à cette espece de repas, & comme un bon Auteur ne doit pas répéter souvent les mesmes termes dans ce qu'il écrit, & que ce qu'il y a de plus beau dans une colation, est la diversité, tantost on la fait superbe, & tantost magnifique, selon le goût de l'Auteur qui la dresse.

Voilà, madame, quelle fut la réjouissance publique, qui resté suivie de mille divertissemens particuliers, qu'il n'est pas possible de décrire tous.

C iij

32 MERCURE

sans ennuyer Vostre Altesse, qui s'ennuye peut-estre déjà assez au récit de ces bagatelles. Je ne rapporteray donc icy qu'une partie de ce qui s'y est passé, & Dieu veuille que Vostre Altesse ait la patience de le lire jusqu'au bout.

Je diray premierement en gros, que les Quartiers de la Ville se cantonnerent pour y faire une feste generale en chacun, après laquelle les Dixaines firent aussi la leur entre-elles, & qu'ensuite les Voisins firent des Chapelets, & se traiterent tour à tour.

GALANT. 33

Que Vostre Altesse s'imagine
des feux devant toutes les
portes, des dances par les rues,
des Tambours & des Violons
partout, & des tables dressées
dans les Places, avec de
grands repas dans les maisons
les plus considerables, où
chacun estoit le bien venu ;
& parce que je sçay mieux ce
qui se fit dans mon Quartier,
que ce qui s'executa dans les
autres, je feray un petit dé-
tail à Vostre Altesse de ce qui
s'y passa.

Encore que la Ville entiere
vous appartienne, Madame,

34 MERCURE

on ne laissa pas par distinction d'appeller nostre Quartier, le Quartier de Vostre Altesse, parce que nous y prîmes tous les Livrées, & que tout ce qui fut employé à nostre divertissement, fut paré des chiffres de son nom. Nous marchâmes dans les rues en bon ordre. J'estois à cheval à la teste de la Compagnie. Je ne doute point, Madame, que cette particularité ne fasse rire Vostre Altesse, quand elle sçaura que je fais encore le jeune homme; mais elle sçaura aussi que le Catonisme est icy un

GALANT: 35

personnage fort dangereux, & que sans se mettre au hazard d'estre lapidé, il n'y a point d'homme assez hardy pour refuser des marques publiques de la joye qu'il a dans le cœur. J'estois donc à la teste de la Compagnie, honneur dont je ne pus ny ne voulus me dispenser. Au milieu de la troupe marcherent trois Chars, ornez des verdures de la saison, qui portoient trois jeunes Filles fort belles; l'une qui representoit la France, l'autre l'Europe, & la troisième la Paix, & qui routes trois

36 MERCURE

avoient des marques indicatives de leurs personnages. Vingt-quatre Violons précédoient, non pas à la vérité, Madame, de ces Violons distinguez par ce même nombre, qui sont si bien concertez, & que Vostre Altesse entend tous les jours; mais des Violons ramassez, que nous avions fait chercher dans les Villes voisines, pour joindre avec ceux qui sont dans la nostre. Nous ne nous vantons pas que cela fist une musique fort reguliere, mais ils faisoient au moins beaucoup de

bruit, & le bruit d'ordinaire est l'ame de semblables festes. Il y avoit aussi des Trompettes & des Tambours qui le redoubloient, & cette symphonie avoit un air moitié martial, moitié Bourgeois, qui ne laissoit pas de plaire assez. Les hommes estoient sous les armes en habits des différentes Nations de l'Europe, & les Dames vestues en Bergeres fort proprement. Nous rendîmes, Madame, en cet équipage nos premiers devoirs à Vostre Altesse. Nous montâmes au Chasteau, &

38 MERCURE

après avoir dansé quelque temps autour de la fontaine qui est dans la grande Cour, nous saluâmes vostre appartement d'un nombre infini de mousquetades. On entendoit par tout des vœux pour la santé de Monseigneur vostre Epoux, & pour la vostre. On faisoit des souhaits pour celle de nos Princes, Messieurs vos Enfans, & l'on remarquoit dans toute cette action un zele & une affection si respectueuse pour toute vostre maison illustre, que Vostre Altesse a sujet d'en estre satis-

faite, Celle fait l'honneur aux plus fidèles de ses Vassaux, de les tenir en quelque considération. Après cela nous descendîmes à la Ville, que nous traversâmes par tout. Nous nous arrestions à tous les Carrefours, où nos jeunes Demoiselles descendoient de leurs Chars. Celle qui representoit la France prenoit la main de celle qui figuroit la Paix, & la presentoit à l'Europe, qui la recevoit à bras ouverts, & avec démonstration d'allegresse; & en même temps les hommes qui represen-

40 MERCURE

roient les différentes Nations,
s'embrassoient tous en signe
de réconciliation, & beu-
voient ensemble par bon ac-
cord. Aussitost les Tambours
& les Trompettes cessoient,
& on n'entendoit plus que des
Hautbois, des musettes & des
Violons, au son desquels nos
Bergeres dansoient en rond,
& accordoient au ton de ces
Instrumens, une Chansonnet-
te dont voicy le refrain.

Dormez, Tambours & Trom-
pettes,

Dormez pour jamais.

Vous, douces Musettes,

GALANT 41

Chantez pour la Paix.

Nous parcourûmes toute la Ville, & nous retournâmes enfin dans nostre Quartier, On avoit préparé le souper chez moy, & y soupa qui vou-
lut. Les tables estoient dressées dans plus d'une Salle, & si le repas ne fut ny superbe ny magnifique, il se passa du moins sans confusion, & avec plaisir. La joye parut dans tous les esprits, & on ne vit personne sans gayeté. Pour préparer ceux qui voulurent bien estre du souper, à n'y point apporter de mauvaise humeur,

Janvier 1698.

D

42. MERCURE.

on avoit mis ces Vers sur ma
porte.

*Nul n'entre icy qui n'ait le cœur
joyeux.*

*Retirez-vous, Misantropes fa-
cheux ;*

*Hommes chagrins, esprits capri-
cieux,*

*Ne passez pas le seuil de cette
porte,*

*On ne veut point de gens de votre
sorte.*

*Mais approchez, amis facétieux,
Francs débauchez, ben vœurs peu
soucieux*

*De tous les soins que le ménage
apporte.*

GALANT. 43

*Vous nous verrez célébrer à longs
traits*

*D'un Roy puissant la bonté sans
seconde,*

*Qui préférant le bien de ses Su-
jets*

*Au plaisir seur de vaincre tout le
monde,*

*A l'Univers vient de donner la
Paix.*

*On avoit encore mis ceux-
cy dans les Sales où le repas
estoit préparé.*

*Pour célébrer la Paix cette Salle
est choisie,*

*Les voisins du Quartier s'y vien-
nent assembler.*

D ij

44. MERCURE

Haine, soupçons, querelles, ja-
lousie,

Gardez vous bien de les trou-
bler.

Que tout soncy

Sorte d'iry,

Et que l'amour même s'apprête,
Tout Dieu qu'il est, à partir de
de ce lieu :

Car c'est un Dieu

Qui ne sert qu'à rompre la teste,
Et Bacchus seul a droit d'assister à
la feste.

O Dieu des solides plaisirs !
Toi qui connois nos innocens de-
sirs,

Grand protecteur des rouges
trognes,

GALANT. 45

*Affiste nous dans ce repas,
Et puis qu'il faut paroître bons
yvrogues,*

Fais que le vin ne manque pas.

Le soupé fini, il y eut un Balet, dont le sujet estoit pareil à ce que nous avions représenté dans les rues. Les Nations y firent des entrées particulieres, & la Paix les ayant ensuite toutes assemblées, elles danserent le grand Balet. Toute la nuit y fut employée. Le lendemain se passa à peu près de la même sorte. Les jours qui ont suivi n'ont esté guere differens, & tout

46 MERCURE

cela dure encore. Je me donneray l'honneur de faire sçavoir à Vostre Altesse quand il sera fini, & je ne croy pas que ce soit si tost.

Mais, Madame, la réjouissance ne s'est pas bornée dans l'enclos de vostre Ville; tous les Habitans des Bourgs & des Villages de vostre Duché ont témoigné qu'ils n'y étoient pas insensibles; & après s'estre bien réjouis chez eux, ils sont venus en différens jours, au nombre de plus de cent Paroisses sous les armes, tambours battans &

GALANT 47

Enseignes déployées, en équipage de joye, rendre à vostre Chasteau les honneurs qui vous sont dûs. M^r le Maire les y recevoit, comme il avoit fait les bandes de la Ville, avec des bouteilles & des rafraîchissemens qu'il leur presentoit de bonne grace. Il seroit impossible de détailler les mines & les contenance de toutes ces bandes en particulier; tout le papier qui se debite icy n'y suffiroit pas. Je diray seulement qu'il y en eut une qui n'étoit composée que de Femmes, Elles estoient plus de six.

48 MERCRUE

vingt, toutes vestuës d'un juste-au corps d'homme, chacune un bonnet à la Houffarde, un sabre au costé, & le mousquet sur l'épaule. Il y en avoit une qui les conduisoit la pique à main, & d'autres avec des hallebardes qui les faisoient marcher en belle ordonnance, au son de plusieurs tambours, que des Femmes battoient aussi. Il n'y a point de Compagnie de Soldats disciplinez qui tiennent si bien son rang, que tenoient ces Amazones. Leur marche estoit réglée, & elles faisoient leurs décharges

GALANT. 49

décharges justes & de bonne grace, aux lieux qu'elles vouloient saluer de leurs armes. Elles firent l'exercice dans la grande place avec autant de règle que de vieilles bandes, & elles défilèrent avec tant d'ordre, qu'elles auroient fait honte aux plus anciens Régimens. Mais entre tous ces divertissemens, il n'y a rien eu de si beau ny de si galant que ce que firent les Chevaliers de l'Arquebuse.

Cette Compagnie est composée d'une partie des plus honnestes gens de la Ville.

Janvier 1698.

E

50 MERCURE

M^r de Champrenoult, qui en est le Capitaine, est un homme de joye & de plaisir, & qui n'avoit garde de perdre un si beau sujet de contenter son inclination. Ces Chevaliers avoient eu un petit differend pour la marche, contre les Officiers des Quartiers, tous que les Habitans s'estoient mis sous les armes; & pour éviter la broüillerie on convint que leur Compagnie ne se trouveroit pas avec les Dixaines, & qu'elle marcheroit à part dans toutes les ceremonies. Cela leur inspira la ré-

GALANT. 51

solution de se divertir aussi en leur particulier; & parce qu'ils avoient dessein entre autres choses, de faire un feu qui ne fust pas du commun, il leur fallut un peu de temps pour cela, & ils ne purent le faire voir, que quelques jours après que celui de la Ville eut esté tiré.

Le Jeu où ils tirent est sous le rempart de la Ville, en un lieu fort agreable. Il est composé de deux longues & larges allées d'arbres & de palissades fort hautes; au milieu desquelles est un grand canal.

E ij

52 MERCURE

Sur ce canal passent les coups qu'on tire, & il regne depuis ce qu'on appelle le Rivage, jusqu'à la butte. Tout cela est situé dans une grande place en prairie, fermée de grands arbres de tous costez, & qui fut destinée pour faire le Feu qu'ils avoient medité. Comme nous ne sommes pas dans un pays où l'on trouve d'assez habiles gens pour la conduite de ces sortes de spectacles, ils avoient fait venir de dehors un Maître fort entendu, sur la capacité duquel ils se deposeront, & il ne les trompa pas. Je n'en

GALANT. 13

reus pas, Madame, allez l'artifice pour discourir en termes de l'art, sur la composition du feu dont je parle. Je sçay seulement que c'estoit une machine, sur laquelle estoit élevée la Discorde, & que dans cette machine il y avoit mille differens secrets, qui devoient donner en brûlant, comme en effet ils donnerent, de grands plaisirs aux yeux des spectateurs. On avoit attaché aux arbres qui environnoient la place, & à ceux des palissades du Jeu, une grande quantité de pots, remplis d'une

E iij

54 MERCURE

certaine liqueur onctueuse, disposée à s'enflammer de sorte qu'aussi-tost qu'on y mit le feu ils rendirent une telle clarté, que celle du Soleil n'est pas plus grande, ny à beaucoup près si agreable. Aussi estoit-on parfaitement éclairé, non-seulement dans la place, mais encore bien loin aux environs.

Ces Messieurs me firent l'honneur de me prier d'allumer leur feu au nom de Son Altesse Monseigneur, & le jour qui fut choisi pour cela, ils allerent tous en bon ordre

GALANT. 15

saluer le Chasteau, & ensuite se promenerent par la Ville, avec des Tambours & des Hautbois, qui barroient une marche qui leur est particuliere. On voyoit flotter un Drapeau, sur lequel estoit écrite cette terrible Devise, *Nul ne s'y frotte*, que prenoit autrefois Robert de la Mark, Comte de Champagne, & Seigneur de Chasteau-Thierry. On la voit encore en vieux Gotti-que sur la porte de vostre Chasteau, d'où ce Seigneur défioit tout le monde, & faisoit trembler tous ses voisins.

E iiij

56 MERCURE

Cette Forteresse est enfin rentrée dans le Domaine de ses Descendans, après avoir esté longtems dans la main du Roy. Mais il n'est pas, Madame, question de l'Histoire, il faut retourner à nos Arquebusiers, qui après avoir fait leur montre, qui dura jusqu'à la fin du jour, marcherent enfin où leur feu estoit préparé. La plus grande partie de la Ville s'y rendit. On voyoit l'autre sur le rempart, & un nombre infini de Dames aux fenestres du Chasteau, & des maisons de la Ville qui

GALANT. 57

sont plus basses, & qui ont leurs vouës sur cette place. Le feu fut allumé par le plus bas étage de la machine, & aussitôt on vit sortir du Jeu de l'Arquebuse une Colombe, symbole de Paix, avec un bec ardent, qui après avoir fait plusieurs tours en l'air, fondit enfin sur la machine, & mit le feu à la Discorde; après quoy elle retourna d'où elle estoit venuë. En même temps toute la machine s'enflamma. Il en sortit un nombre prodigieux de fusées, qui volèrent jusqu'aux nuës. On vit

58 MERCURE

une grande rouë de feu , qui cournoit avec une rapidité extraordinaire, des serpenteaux sans nombre , & de toutes les sortes d'attifice qu'on se puisse imaginer. Mais quand la Discorde fut atteinte jusqu'à l'endroit où la poudre avoit esté disposée , elle fut élevée dans l'air d'une hauteur excessive , & y creva avec un bruit effroyable. Il sortit de son corps des feux de toutes parts , & de différentes figures ; les uns formoient des épées, les autres des lances, des couronnes, & des lettres de

GALANT. 59

l'Alphabeth. Enfin cela fit le plus bel effet du monde , & plusieurs personnes qui ont vû des feux en beaucoup d'endroits, assurent qu'ils n'en ont point vû de plus beau , ny de mieux executé. Les Chevaliers ayant fait une belle salve de mousqueterie , & crié *Vive le Roy* à gorge déployée , avec tout ce qu'il y avoit de monde sur la place , rentrerent dans leur Jeu ; où il y eut un souper magnifique & superbe. Mais, Madame , ce ne sont pas là des Epithetes d'ornement de discours , la magnifi-

60 MERCURE

cence y fut effective, & le Bal qui suivit, dura jusqu'au jour. Ils ont continué jusques à présent ; ils soupent & dansent tous les soirs chez leur Capitaine, ou chez quelque autre de leurs Officiers, & dans leur Compagnie, non plus que dans les autres Societez de la Ville, on ne voit pas encore que les divertissemens aient diminué.

Tout cela, Madame, n'est qu'un petit échantillon de ce qui se passe icy ; mais il faudroit un trop gros livre pour en faire une Relation plus parfaite.

GALANT. 61

Prenez en gré, belle Princesse,
Le peu que j'en ay rapporté.
Le reste une autre fois tuous feras
raconter, & de plus vray.
Sire, peu la n'a point ennuyé. Vos
Alteſſes.
DE LA HAYE.
Et 15. Decembre 1697.
On a fait auſſi de grandes
réjoüiſſances à Lombez, dans
leſquelles M^r Mignole, Capitoul
de la Ville, & M^r de Castignole,
ancien Capitoul de
Toulouſe, ſe ſont diſtinguez.
Toute la Bourgeoiſie demeu-
ra deux jours ſous les armes;

62 MERCURE

faisant de continuelles décharges de toute l'Artillerie, & le jour du *Te Drum*, M^l l'Evêque de Lombes tint table ouverte. Il y eut cent cinquante couverts à diverses tables, qui furent très bien servies, & avec toute l'abondance possible. On distribua du pain, de la viande & du vin à toute la populace, & on fit une aumône générale à tous les pauvres qui se présentèrent. La nuit, la Ville parut toute en feu par les illuminations & les feux qu'on alluma dans toutes les rues.

GALANT. 63

Voicy ce qui s'est passé à Caudebec sur Seine. M^r du Noyer, Maire, s'étant rendu le 9. du mois passé à l'Hôtel commun de Ville, ainsi que les Eschevins, Officiers de Ville, & de la Compagnie des Arquebuziers, ils en sortirent tous à cheval & en habit de Ceremonies sur les onze heures du matin; le Maire à la tête de son Corps tenant la droite, precedez par la Compagnie des Arquebuziers, le Sergent de Ville, Tambours, Trompettes, Hautbois, Valets de Ville avec leurs Casa-

64 MERCURE

ques de livrée, Clerc de Ville portant une masse d'argent ou bâton de Ceremonie, le Greffier & Huissier de la Ville, & de deux grands Valets marchant à pied à côté du Maire, chacun avec une peruisane, & portant aussi des Casaquos de pareille livrée aux armes de la Ville. En cet ordre la marche commença d'une manière fort majestueuse & bien réglée, & continua de mesme au bruit des Tambours, Trompettes & Hautbois; & la Paix ayant esté publiée dans toutes les Places & Cartours, & estant

GALANT. 65

tous renerez dans l'Hôtel de Ville, le Regent y prononça un discours tres.éloquent à la loüange du Roy, où quantité de personnes de consideration de la Ville, & mesme beaucoup de Noblesse de la Campagne se trouverent. Sur les trois heures après midy, les Officiers du Presidial, de la Vicomté & autres, Avocats & Procureurs, conduits par un détachement de Bourgeois sous les armes envoyé par le Maire, se rendirent à l'Eglise, precedez par leurs Huissiers & Sergens, & les Officiers des

Janvier 1698. F

66 MERCURE

Forests par tous leurs Gardes ; ayant des Casques uniformes & tres-riches , & peu après le Corps de Ville s'y rendit pareillement dans le mesme ordre qu'il estoit sorty le matin precedé par trois cens Bourgeois sous les armes choisis par le Maire. Le *Te Deum* y fut chanté solennellement, & le feu allumé dans la grande Place, & devant l'Hôtel de Ville par le Maire. & deux Eschevins, aux acclamations d'un concours extraordinaire de toutes sortes de personnes, au bruit du Canon & de la

GALANT. 67

Musqueterie des Bourgeois, des Tambours, Trompettes & Hautbois. Si l'on admira le bon ordre que le Maire avoit fait garder dans toute cette Ceremonie, on n'admira pas moins la profusion dans le repas qu'il donna le soir à tous les Officiers de la Ville & à leurs Femmes. Il y eut cinq tables servies, l'une de vingt-quatre couverts, & les quatre autres de douze. Le dehors de la Maison & le dedans estoient remplis d'illuminations, & de machines tres-bien entendues. Deux fontaines de vin

F ij

68. MERCURE

coulerent de ses fenêtres le reste du jour & toute la nuit, & après le repas il donna luymesme à tous les conviez, hommes & femmes, une bouteille de vin & un verre, & les faisant marcher deux à deux & conduire sur le Port au son des Tambours, Trompettes & Hautbois, distribuant leur vin dans les rues à tous ceux qui se presenterent, il leur donna le plaisir d'une quantité de fusées volantes, ce qui fut suivi d'un Bal qui dura presque jusqu'au jour.

Les Bourgeois du quartier

GALANT. 69

du Marché au bled de Reims, ayant resolu de faire paroître en leur particulier combien ils estoient redevables à Sa Majesté du don de la Paix, en témoignèrent leur joye par un feu d'artifice, dont eux-mêmes, quoy que tous Marchands, ils voulurent faire toute la menuiserie, peintures & generalement tout ce qui regardoit leur dessein. Le lundi second de Decembre fut choisi pour l'exécuter. Ils commencerent par faire chanter une Messe solemnelle sur les dix heures du matin dans

70 MERCURE

l'Eglise de Saint Pierre leur Paroisse, pour rendre graces à Dieu. Elle fut celebrée avec toutes les Ceremonies possibles par M^r l'Abbé Cloquer, Docteur en Theologie, Curé de cette Eglise, & Doyen des Curez du Diocese de Reims. Ensuite on chanta le *Te Deum* & les Prieres pour le Roy. L'Orgue y fut touché par M^r Degregny le jeune, élève du fameux M^r le Begue & Organiste de l'Eglise Metropolitaine, le plus habile de toute la Province. Ensuite ils dresserent dans leur Place un theatre

carré représentant quatre portiques, sur lequel ils éleverent une pyramide qui finissoit par un vase ardent. On avoit peint sur son piedestal quatre emblèmes. Le premier estoit une Manne qui tomboit du Ciel en terre avec ces paroles.

A summo cælo egressio ejus.

Le second estoit un Soleil échaufant les campagnes couvertes de moissons, avec ces paroles.

Dabit terræ pinguedinem.

Le troisième deux mains sortant de deux nuages opposés, & se joignant avec ces paroles.

72 MERCURE

In aeternum permanebit.

Le quatriéme une bombe couchée sur la terre avec ces paroles.

Insuet non erit usus.

La Piramide estoit ornée de fleurs delis, & couverte de lances, de pots à feu, petards, fuzées volantes & autres artifices. La maison de celuy qui devoit y mettre le feu, estoit ornée d'une belle illumination & on avoit mis les armes de Sa Majesté au dessus de la principale entrée avec ces Vers dans un cadre.

LOUIS

GALANT. 73

**LOUIS, le plus vaillant des
Rois,**

**Après avoir long temps fait gronder
son tonnerre,**

**Lors qu'à ses Ennemis il peut
donner des Loix,**

**Met sa gloire à donner le repos à
la terre,**

**L'amour qu'il a pour ses Su-
jets,**

**Luy fait rechercher cette gloire,
Pour unir avec la victoire**

Le don précieux de la Paix.

**On avoit mis au dessus de
la principale entrée de la mai-
son où la Compagnie devoit
s'assembler, les Armes de Sa
Janvier 1698. G**

74 MERCURE

Majesté, avec ces paroles dans un cadre.

Domus hospita Pacis.

On lisoit ces Vers au des-sous.

Allons tous célébrer une fête si belle,

Chantons LOUIS, publions ses bienfaits.

Que chacun témoigne son zèle, Pour honorer le retour de la Paix.

Sur les cinq heures du soir la Compagnie s'étant assemblée, ils allerent avec les Tambours, Violons & Hautbois, prendre le Commandant, & le conduisirent au feu, où on pe-

GALANT. 53

fit Amour luy présenter son
flambeau. L'arrifée fut allée
mé aux cris reiterez de *Vive le*
Roy, & aux bruits & fanfares
des Tambours, Violons &
Hautbois, de d'une triple déi
charge de la Mousqueterie, &
il eut tout le succès que l'on
en pouvoit attendre. Après
cela ils allerent tous souper à
une mefme table au nombre
de plus de quatrevingt hom-
mes & femmes. Tout y fut
servi fans confusion. On y
but les fantez de Sa Majesté,
de monseigneur le Dauphin,
de Monseigneur le Duc de

G ij

76 MERCURE

Bourgogne, de Madame la Duchesse de Bourgogne, & de Messieurs les Ducs d'Anjou & de Berry, au bruit des Tambours, Violons & Hautbois, & après le souper il y eut Bal.

La joye que l'on a eue de de la Paix a esté si generale, que les plus grandes & les plus celebres Villes du Royaume n'ont pû leur servir de bornes. Elle s'est répandue jusque dans les Chasteaux de la campagne; & les réjouissances s'y sont faites, non pas à la vérité avec autant de magnificence

GALANT. 77

que dans les Villes, mais du moins avec autant de zèle pour la gloire de nostre Auguste Monarque. M^r Scaron, Marquis de Vaure, cy-devant Capitaine-Lieutenant de la Galere de la Reine mere du Roy, Patronne Reale de France, fit chanter le Dimanche huitieme Decembre dernier, le *Te Deum* dans l'Eglise de Marigny, au bruit des Tambours, & d'une salve de mousqueterie, ayant quatre Compagnies d'habitans sous les armes, & tres-fastement vestus, avec leurs Officiers &c

G iij

78 MERCURE

leur Commandant à leur tête, paré de plumes blanches sur leurs chapeaux, & les Soldats, de rouches de rubans bleus & blancs. Le Mardy suivant, ces mêmes Compagnies vinrent le matin prendre M^r le marquis de Vaure, madame la Marquise, son Epouse, qui furent conduits à l'Eglise entre deux hayes de Soldats sous les armes. La messe fut célébrée avec beaucoup de ceremonie, en action de graces de la Paix, & pour prier Dieu pour la conservation de la Personne sacrée de

Sa Majesté. M^r le marquis &
 Madame son Epouse, avec les
 deux jeunes Seigneurs leurs
 Fils, allèrent à l'Offrande; &
 le Commandant avec les Offi-
 ciers de la Milice les y suivirent.
 La Messe étant finie, les
 Compagnies se remirent en
 haye, & reconduisirent M^r le
 Marquis & Madame la Mar-
 quise de Vauré jusqu'à la
 Chastelle, devant la principa-
 le porte duquel avoir esté pré-
 paré un grand feu. Le flam-
 beau fut présenté au jeune
 Marquis, âgé de cinq ans,
 pour l'allumer. Ce jeune Sei-

80 MERCURE

gneur, qui dans sa tendre jeunesse donne déjà des marques par ses inclinations guerrières, de ce qu'il deviendra un jour, fit voir dans cette occasion, en marchant d'un air fier au milieu des falves de la mousqueterie, que c'est à juste titre qu'il porte les grands noms de Louis & de Cesar. M^{le} le Marquis de Vaure fit ensuite de grandes liberalitez aux Soldats, pour boire à la santé du Roy. M^{le} le Curé de Marigny leur abandonna une piece de vin. Madame de Montigny fit aussi des presens

GALANT. 81

pour le repas qui fut fait ensuite, l'abondance y fut si grande, que les Pauvres que la curiosité de la feste avoit attirés de tous les environs, se ressentirent de la bonne chère. Madame la Marquise fit faire le lendemain un Service solennel pour le repos des âmes des Officiers & des Soldats morts au service du Roy pendant cette guerre. M^r le Marquis & elle s'y trouverent avec tous les Habitans du lieu, qui par leur ferveur marquèrent autant de compassion de leur malheur, qu'ils avoient

82 MERCURE

témoigné de joye le jour précédent pour la conclusion de la Paix.

Il ne s'est rien vû de plus singulier dans toutes ces réjouissances, que ce qu'a fait M^{le} le Comte de Fomaine Berenger, digne heritier du nom, du merite & du zele qu'ont toujours eu ses Antecessors pour le service du R^{oy}. Il choisit le premier jour de l'année pour faire éclater sa joye publique, sur ce que la Paix avoit esté publiée, & le fit sçavoir quinze jours auparavant au bruit des Tambours.

GALANT. 87

& des Trompettes à tout son
voisinage, qu'il invita par des
affiches de se trouver à la fe-
ste. Pour la comemner, il fit
élever dans une plaine qu'on
trouve vis à vis de son Cha-
teau, un Arc de de triomphe,
embelli de plusieurs Inscr-
ptions & Devises Latines &
Françoises, sous lequel estoit
un Trône avec le Portrait du
Roy, & plus bas celuy de
Monseigneur le Dauphin. Des
deux costez estoient ceux des
Princes & des Princesses,
considerant les Portraits de
Monseigneur le Duc & de

84 MERCURE

Madame la Duchesse de Bourgogne, qui estoient à costé l'un de l'autre, & immédiatement sous celui de Monseigneur. Aussi-tost que cet ouvrage fut achevé, M^r le Comte de Fontaine fit monter la garde par plusieurs de ses Vassaux, au bruit d'une décharge de plusieurs Coulevrines & petits Pierriers, qu'on avoit posez sur des éminences. Les cloches carrillonnaient, & le soir les appartemens & le haut des pavillons du Chasteau & des maisons, le bout de l'Eglise & les arbres

GALANT. 85

voisins furent ornez de gros
Fambeaux, qui formerent une
Illumination tres-éclatante.
Comme la Paroisse de Fon-
taine est située sur la riviere
de Dive, dans une plaine de
douze à quatorze lieues de
longueur, & de quatre à cinq
de largeur, qui par des points
de vue découvre de fort loin
entre des costes aux, & entre au-
tres les Villes d'Exmes, d'Ar-
gentan, de Falaise, & divers
Bourgs & Paroisses, tous ceux
qui les habitent avoient le
plaisir de cette illumination.
Dès le point du jour du Mc,

86 MERCURE

gredy, premier de ce mois, la
moufqueterie fit trois dé-
charges vis à vis l'Arc de
triomphe. La Mefle fut cele-
brée avec beaucoup de folem-
nité, & enfuite le Curé du lieu
ayant exhorté tous les affiftans
à unir leurs prières pour le
Roy, & pour toute la Famille
Royale, on donna divers Mo-
tets, compofez exprès, qui
chantez par plusieurs Mar-
tiens & Ecclefiaftiques. An-
fuite de là, un fort grand nom-
bre de Pauvres, à qui on diftri-
bua du pain, du fide & de la
viande, furent le tour de l'Arc.

GALANTEE 83

de triumphe, & en chantant
l'Exandiat, & d'autres prieres.
Toutes les personnes distin-
guées alloient d'honneur au Cha-
teau, & comme une affluen-
ce extraordinaire de gens de
toutes conditions & de tous
âges y abordoient tous les es-
tatz, & que la plupart de ceux
qui estoient capables de por-
ter les armes s'y trouuerent
en Cheualiers, Dragons & Fan-
tassins, & divisez par Compa-
gnies & Regimens, M^r de
Bailleul-Vigue, Chef du nom
& des armes de l'illustre Ma-
ison de Bailleul, fils d'un Roy

88 MERCURE

d'Ecosse, fut choisi, tant par sa distinction que par ses services, pour commander cette espèce d'Armée : & Mrs. de Hauteville-Bradeter, de Piard de la Bourguigniere, de la Haye, d'Omoy, de Monbrun & de Saint-Blaise, y firent la fonction de Colonels. Tous les Capitaines, Lieutenans, & autres Officiers, & plusieurs des Cavaliers & Dragons, estoient Gentilshommes, ou avoient servi dans les Armées de Sa Majesté. Aussi marchaient-ils avec tant d'ordre, en faisant avec

BALANT. 89

adresse tout ce qui leur estoit commandé, qu'il estoit aisé de voir qu'ils ne manquoient pas d'experience. Ce que l'on admira le plus, ce furent deux Compagnies, dont l'une estoit de plus de cent hommes, qui n'avoient pour armes que des lances, des arquebuses, & autres pareilles armes. Elle marchoit au bruit des Fils, Flageolets & Trompettes, & avoit pour Capitaine M^r de Freuvar de Bonnet, l'un des M^{rs} de Bonnet. Neauphle, qui sont d'une des plus anciennes Noblesses de Normandie. L'aut-

Janvier 1698.

H

90 MERCURE

re Compagnie estoit compo-
sée de Dragons & d'Amazo-
nes, qui portoient la houllette,
la flèche & le carquois, & mar-
choit au son des Flustes, des
Vielles & des Musettes. Elle
avoit M^r d'Enneville pour Ca-
pitaine. Toute cette leste Ar-
mée, après avoir fait une dé-
charge vis à vis l'Arc de triom-
phe, se mit en bataille proche
de l'Eglise ; & comme depuis
tres-longtemps M^r le Comte
de Fontaine Beronger avoit
resolu, à la priere de ses Pa-
roissiens, de faire élever une
Croix dans un certain lieu

public, à la place d'une autre Croix, que Jean, Sire de Berenger, qui épousa l'Heritiere de ce même lieu de Fontaine, avoit fait planter en 1394. Et que les Ligueurs avoient détruite dans la fin du dernier siècle, la pieté ne luy permettant pas de differer davantage, puis qu'il ne pouvoit choisir un jour plus propre pour cette ceremonie, que celui qu'il avoit pris pour rendre graces à Dieu de la Paix, il fit mettre cette Croix entre les mains de M^r Giviere, Curé de la Chapelle-Souquet, qui à la sorte

H ij

92 MERCURE

de Vespres la porta devant la Procession, au lieu où elle fut plantée avec les ceremonies accoutumées. La Procession s'estant retirée, les Troupes qui l'avoient suivie en défilant, saluerent cette Croix, & s'en retournerent par deux chemins differens dans la plaine, où les spectateurs furent divertis par un petit combat, qui se termina quand les cloches annoncerent qu'il falloit assister au Te Deum. Il fut chanté au bruit de plusieurs décharges de Coulevrines & de la mousque-

terie, qui recommencerent
 lors qu'on alluma le feu, avec
 des redoublemens d'acclama-
 tions & des cris de *Vive le*
Roy. Comme on remit au len-
 demain à donner une épée,
 qui avoit esté destinée pour
 prix au meilleur Tireur, &
 que l'air estoit extrêmement
 doux, toutes les personnes
 qui estoient sous les armes
 prirent le parti de rester. Une
 partie entra dans le Chasteau,
 & le reste demeura campé de-
 hors sous des baraques, qui
 furent construes par ceux
 qui avoient esté dans le fer-

94 MERCURE

vice, Ils formerent une espèce de Siege pour se divertir. Un feu d'artifice fut tiré & ce fut qu'il fut nuit, & il y eut illumination comme le jour précédent. Cela fut suivi d'un Opera, d'un magnifique repas à plusieurs tables servies avec abondance, & d'un Bal qui dura jusques à quatre heures après minuit. Le jeu suivant on tira pour le Prix, qui fut remporté par un Bourgeois de la Chapelle - Souquet. On fit pendant cette feste une remarque assez particulière. Plusieurs Vieillards

GALANT. 95

marchoient à la teste & à la queue de la Compagnie, & on apprit que dix d'entre eux, qu'on voyoit aussi dispos que les plus jeunes personnes, avoient quatre-vingt-dix ans & plus, ce que l'on attribuoit à l'air, qui est si bon dans cette Paroisse de Fontaine, que les Habitans y vivent ordinairement près d'un siecle; de sorte que depuis quelque temps, le nommé Jean Godard, Sieur de la Pecelle, y estoit mort âgé de cent vingt-cinq ans, pour n'avoir pas donné ordre à une blessure qu'il s'estoit

96 MERCURE

faite en coupant du bois.

L'année précédente, le nommé Nicolas Hubert, Sieur de la Chesnaye, mourut âgé de cent sept ans, & cinq mois après, la Femme, Françoise Mauriel, mourut âgée de cent seize ans. La seule curiosité n'attira pas la grande affluence de peuple qui se trouva à tous ces spectacles, l'intérêt y eut aussi quelque part, puis que M^r le Comte de Fontaine-Berenger avoit fait publier par des billets imprimez, que tous ceux qui relevoient de luy, tant dans les Paroisses de Fontaine-

GALANT. 97

Fontaine-les-Bassets, du Menil-Foucran, de la Chapelle-Souquet, que dans celles de Louvriettes, Montreuil, la Cambe, Omoy, le Marais, Ginay, Champobay, Ouilly, le Déroit, Menil-Vilment, le Jardin, la Fleuricre, Vieux-pont en Auge, Saint-Michel de Livet, Livaro, Trun, & la ville d'Ermes, recevroient des acquits de toutes les corvées qu'ils pouvoient luy devoir pour les Terres qu'ils tenoient de luy, & des Amendes, Defauts, & Saifies jugées contre eux par son Senechal, pourvu
- 31 Janvier 1698. I

98 MERCURE

qu'ils assistassent au *Te Deum* qui devoit estre chanté dans l'Eglise de Fontaine ; & que ceux qui negligeroient de s'y trouver , seroient contraints de payer ces mêmes devoirs Seigneuriaux , dont ce qui pourroit provenirourneroit à l'avantage des Pauvres , auxquels il seroit distribué.

Voicy les noms de quelques personnes distinguées , dont l'abondance de la matiere ne me permet pas de vous apprendre la mort le mois passé.

GALANT: 99

Dame Anne Ysambert,
Veuve de M^r Noret, Conseil-
ler au Chastelet, & Epouse de
Messire Julien Brodeau, Sei-
gneur de Montcharville, Oy-
siville, Fresne, & autres lieux,
Conseiller en la Grand' Cham-
bre du Parlement. Elle n'a
point eu d'Enfans de son se-
cond mariage, & en a eu trois
du premier, sçavoir deux Gar-
çons, dont l'un est d'Eglise,
& une Fille, qui a épousé mes-
sire Nicolas Pierre de la Guil-
laumie, Conseiller en la Se-
conde des Enquestes.

Messire Gilles Deze de
I ij

100 MERCURE

Fontaine, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, Abbé de S. Beauld de Chaumont en Poitou, ancien Aumônier du Roy, & de S. A. R., Monsieur, Frere unique de Sa Majesté. Il a fait des legs considérables à l'Eglise de Saint Medard, dans laquelle il a esté inhumé.

Dame Marie Renard, Veuve de Nicolas Vauquelin, Siegneur de Saffly, Freneuse, & autres lieux. Elle estoit Fille de M^r Renard, Conseiller au Chastelet, & Sœur de N. Renard, Epouse de M^r Bigot,

GALANTIE ICE

Auditeur des Comptes, Pere
& mere du Pere Bigot, Cha-
treux, & de N. Bigot, Epouse
de M^{le} Chevalier (Brulart de
Sillery, Frere de Mr d'Evêque
de Soissons.

Dame Marie d'Estampes,
Veuve en premieres Noces de
Philippes de Bethune, Com-
te de Selles, & en secondes, de
Jean Baptiste Gaston Guis,
Marquis de Rouillac, Duc
d'Epernon. Elle laisse une
fille de son second mariage.
Elle estoit fille de Jean d'E-
stampes, Conseiller ordinaire
du Roy en ses Conseils d'Etat

MR MERCURE

& Privé, Directeur de ses Finances, Conseiller d'honneur en la Cour de Parlement, & en toutes les Cours Supérieures du Royaume, Maître des Requestes ordinaire de son Hostel, Président en son Grand Conseil, & Ambassadeur pour Sa Majesté aux Grisons & chez les Etats de Hollande, & de Marie Gruel; & Petite fille de Jean d'Estampes, Seigneur de Valençay, Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine de cinquante hommes d'armes de ses Ordonnances, & de Sara d'Haplain;

GALANT. 103

court. Elle avoit pour Sœur Anne-Elizabeth d'Estampes, Epouse de Henry-Dominique d'Estampes, Marquis de Valençay, son Cousin.

Messire Nicolas Besoigne, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, Chapelain du Roy & de Madame la Duchesse de Bourgogne, Scholastique & Chanoine de Saint Etienne de Troyes, ancien Chapelain de la Maison du Roy. Il estoit âgé d'environ soixante ans, & avoit une grande connoissance de l'Histoire & des Medailles. Nous

I iiij

luy avons l'obligation du Livre de l'Etat de la France, qu'il nous a donné avec beaucoup d'exactitude presque tous les ans depuis l'année 1661. & auquel il travailloit avec beaucoup d'assiduité.

Dame Louïse Delamet, Veuve de Guillaume Champy, Conseiller-Secretaire du Roy, dont elle ne laisse point d'Enfans. Elle estoit Sœur de Messire Leonard Delamet, Curé de Saint Eustache, Docteur de Sorbonne, Chanoine de Nostre-Dame, & cy-devant Archidiacre de Brie.

Messire François de Mont-
teix, Comte de Chazeron,
Seigneur de Chars, Chate-
guion & Rollat, Chevalier
des Ordres du Roy, Lieute-
nant General de ses Armées,
son Lieutenant en Catalo-
gne, & Gouverneur de Brest,
mort à Agen sur la Garonne,
en revenant de l'Armée de
Catalogne. Les derniers ser-
vices qu'il y a rendus ont esté
fort éclatans, sur tout à la Ba-
taille du Ter, & au Siege de
Barcelone. M^r le Marquis de
Chazeron, son Fils, est Che-
valier de l'Ordre de S. Loüis,

106 MERCURE

Gouverneur de Brest, Brigadier des Armées de Sa Majesté, & Lieutenant des Gardes du Corps. Feu M^r le Comte de de Chazeron l'avoit aussi été. Il ne faut pas s'étonner si l'on ne voit dans ces Corps que des personnes d'une valeur distinguée, puis qu'on n'y entre point qu'on n'en ait donné des marques en différentes occasions, & qu'on n'ait long-temps servi dans les Troupes. Madame la Comtesse de Languat est Fille de M^r de Chazeron, dont je vous apprends la mort.

Dame Gabrielle de Simiane de Gordes. Elle estoit Abbessé de Sainte Colombe lez Vienne, & Sœur de feu M^r le marquis de Gordes, Chevalier des Ordres du Roy. M^r l'Abbé Rose, Docteur de la maison & Societé de Sorbonne, Abbé des Abbayes de Nostre-Dame de Grosbois & de Saint Pierre de Vienne, dont je vous ay parlé plusieurs fois, a nommé par le droit que luy donne son Abbaye de Saint Pierre, & illustre par le nombre des Gentilshommes qui la composent, & des Benefices qui

108 MERCURE

en dépendent, Dame Antoinette. Angelique Rose de Saint Romain, sa Sœur, Religieuse de S. Cezaire d'Arles, dont sa Tante est Abbessse. C'est un des plus beaux Benefices du Royaume que cette Abbaye de Sainte Colombe. La situation en est charmante, & la Communauté est composée de Filles de la premiere qualité, ce qui se justifie par le nombre d'Abbeesses qu'on en tire tous les jours, La nouvelle Abbessse, quoy que Dauphinoise, est originaire de Brie & de Champagne. C'est

GALANT. 309

de là que sa maison tire son origine. Son ancienneté se voit par le lieu de leur sépulture & de leur Chapelle, qui est à Chaumont, une des plus belles & des plus authentiques de toute la Province. Cette Dame s'est toujours distinguée par une vertu édifiante, & par son attachement au service de son Prince. Jean, si célèbre par la piété, fonda il y a plus de deux cens ans l'Hôpital de Meaux, tres-beau & tres-riche, que l'on nomme encore à present l'Hôpital Jean Rose. Le Col-

110 MERCURE

lege de Chaumont a esté aussi fondé par ceux de cette maison. M^r Rose, Seigr de Provenchere, Gouverneur de Scelestat & de la Citadelle d'Arras, a toujours servi avec une grande distinction, Maurice Rose, propre Oncle de cette Abbessé, fut tué au Siege de Portolongone, d'un coup de pique, en se distinguant dans le Regiment de Piedmont, dont il estoit Capitaine. Il y en a eu de cette maison qui se sont établis, & qui ont fait souche en Flandre, & même jusqu'en Allemagne. Pierre

GALANT.

Rose, President du Conseil du Roy d'Espagne en Flandre, en est une preuve. C'estoit un magistrat d'un merite non-sommé, & son nom vit encore dans toutes les Bibliothèques, par les soins du fameux Fortunatus Plenyrus, qui luy a dédié ses Ouvrages ; & c'est de la Branche d'Allemagne que vient M^r Rose, Lieutenant General des Armées du Roy, & mestre de Camp general de la Cavalerie Legere de France. Madame l'Abbesse de Sainte Colombe est Fille d'Estienne Rose, Seigneur de

112 MERCURE

Sainte Colombe, de Saint Romain , de Saint Cirq , Loire & autres lieux , & de Laurence Polloud de Saint Agnin, d'une des meilleures maisons du Dauphiné , alliée de celles de Clermont , de Berenger , de Torcheselon , de Maugiron , & de Lefdigniere , & Niece de messire Toussaint Rose , marquis de Coye, Secrétaire du Cabinet du Roy, Président en la Chambre des Comptes , cy-devant Grand-maître des Eaux & Forests de l'Appanage de Monsieur , Père de feu Louis Rose, marquis de

GALANT. 113

Coye, Secrétaire du Cabinet,
& Grand-pere de Louïs Rose,
marquis de Coye, Fils de Louïse
de Bailleul, Fille, Sœur &
Fille de Président au mortier
de ce nom, maison alliée à
celles de Nangis, d'Uxelles,
& de Saint-Germain-Beaupré.
madame Rose, Abbessse de
Sainte Colombe, a encore
pour Frere Armand-Scipion
Rose, Seigneur de S. Romain,
Capitaine de Chevaux Legers
dans Ruffan, qui n'a esté de
servir Sa Majesté dès le mo-
ment qu'il a esté en âge de
porter les armes. Ils por-
Janvier 1698. K

114 MERCURE

COULEUR d'azur au Chevron d'or,
accompagné de trois roses de
même, deux en chef & une en
pointe, pour cimier une Levrette,
& ces paroles pour devise,
Nunquam marcescent, faisant
allusion aux roses qui ne flê-
triront jamais. Les Armes de
la maison de Polhoud de Saint
Agnin, dont est la mere de
l'Abbesse, au premier & qua-
trième gironné de huit pieces d'or
& de gueules, qui est Berengers;
au second & troisième gironné de
six d'argent & de sable, qui est
Maugiron, & sur le tout d'or
fretté de gueules, qui est Saint

GALANT. 119

Agnin. Pour Devise ces paroles , *contra audentior ibo,*

Le 17. du mois passé mourut à Vienne Eleonor - Marie d'Autriche , Duchesse de Lorraine , & Reine Douairière de Pologne , Sœur puînée de l'Empereur Leopold Ignace , & Fille de l'Empereur Ferdinand III. & d'Eleonor de Gonzague , Fille de Charles Duc de Mantouë , la troisième Femme. Elle estoit dans sa quarante - cinquième année , & est morte d'une espèce d'hydopisie. Elle avoit épousé en premières Noces le 28. Fé-

K ij

116 MERCAUE

vrier 1670. Michel Kotibut Wicsnowiski, élu Roy de Pologne le 19. Juin 1669. & mort le 10. Novembre 1673. & en secondes Noces, le 6. Février 1678. Charles - Nicolas - Leopold - Sixte, dit le Prince Charles de Lorraine, Fils de Nicolas François de Lorraine, & de Claude de Lorraine, Fille puînée du Duc Charles II. & Sœur de la Duchesse Nicole, mariée à Charles III. Frere de ce Prince. Le 19, le corps de cette Princesse fut transporté du Palais Imperial à l'Eglise des Augustins Dé-

GALANT. 117

chauffez, & de là au Monastere des Capucins, pour y estre mis en dépost. Vingt quatre Gentilshommes de la Clef d'or portoient la cercueil, qui estoit couvert d'un brocard d'or avec deux couronnes, sçavoir la Royale & l'Archiducale. Tout le Clergé de la Ville estoit au Convoy, auquel assisterent en grand deüil Monsieur le Duc de Lorraine son Fils, les Princes ses Freres, le Roy des Romains, l'Archiduc, l'Archiduchesse Elizabeth, & les autres Princesses Filles de l'Empereur

118 MERCURE

La défunte Princeſſe Reine
Doüairiere de Pologne eſt
tres-regretée par ſes grandes
qualitez, qui luy avoient ac-
quis une eſtime generale. Le
feu Prince Charles de Lorrain-
ne qui les connoiſſoit, l'avoit
aimée avant qu'elle épouſaſt
le Roy de Pologne, & ces ſen-
timens s'étant conſervez dans
ſon cœur, il forma le deſſein
de l'épouſer quand elle fut
Veuve.

Le 29. du mois paſſé, M^{re} le
Comte de Couvonges, Envoyé
Extraordinaire de Mr le Duc

GALANT: 119

de Lorraine, qui avoit eu déjà une audience particulière du Ruy, fut conduit à celle de monsieur, de madame, & de mademoiselle, au Palais Royal, par mr Aubert, Introduceur des Ambassadeurs auprès de Son Altesse Royale, & le 31. il eut une seconde audience de monsieur, dans laquelle il fit la demande de mademoiselle pour monsieur le Duc de Lorraine, son maistre. Monsieur le presenta ensuite à mademoiselle. C'est une Princesse très-bien faite, qui a tout l'esprit qu'on peut avoir, & qui est

120. MERCURE

aussi aimée par les belles qualités de sa personne , qu'elle est considérée par son auguste naissance. Monsieur le Duc de Lorraine est dans sa dix-neuvième année , & la mort de la Reine Douairière de Pologne est cause en partie que ce mariage ne se fera qu'au mois de Juin.

Je vous envoie l'Estampe de onze Jettons , que j'ay fait graver ; & que Mr de Launay, Directeur general de la Monnoye du Roy , établie aux Galeries du Louvre pour la fabrique des Jettons & des medailles



GALANT. 121

Medailles d'or & d'argent, a fait fraper. M^r Cheron a fait le Coin de la Devise du Tresor Royal. Le Portrait de Madame la Duchesse de Bourgogne est de M^r Roussel; la Devise de l'Extraordinaire des Guerres est de M^r Rotier; celle de l'Ordinaire, de M^r Bernard; celle de l'Artillerie & des Galeres, de M^r Mauger; celle de la marine, de M^r Heupiere; celle des Bastimens, de M^r Roussel; celle des Parties Casuelles, de M^r Bernard; celle de la Chambre aux Deniers, de M^r Breton, & le Jet.

Janvier 1698.

L

con de la Ville, de M^r Rotier.

Le Roy a donné depuis peu de temps la Charge de Capitaine Garde-coste, de toutes les costes de Saintonge, de l'isle d'Oleron, & Pays de Broüage, à Mr le marquis de Belmon, en considération des grands services qu'il luy a rendus, tant sur terre que sur mer, où il a donné des marques d'une bravoure peu commune & d'une intrepidité extraordinaire. Aussi a-t-il receu plusieurs blessures considérables, dont il est estropié. Il s'est signalé sur tout dans les

dernieres Campagnes, estant
à la teste du Regiment de la
Roche Courbon.

Les Cancers estant mis par
quelques uns au nombre des
maladies incurables, & par
d'autres au nombre de celles
qui sont tres-difficiles à gue-
rir, il ne faut pas s'étonner si
on recherche avec empresse-
ment tout ce qui s'écrit sur
cette matiere. Les douleurs
aiguës & presque continuelles
que cause cette maladie, &
le dégoût qu'elle donne au
malade pour sa propre per-
sonne, font qu'il n'y a aucuns

L ij

124 MERCURE

maux, dont les personnes qui en sont attaquées souhaitent avec plus d'ardeur de se voir guerries. Elles auront beaucoup de plaisir à lire le livre de M. Alliot, medecin ordinaire de Sa Majesté & de la Bastille. Il est intitulé, *Traité du Cancer*, où l'on explique sa nature, & où l'on propose les moyens les plus surs pour le guerir methodiquement. Ce livre est recherché, approuvé & applaudi.

Vers l'année 1686 quelques Elibustiers de l'Isle de S. Domingue passerent dans la mer du Sud par le Détroit de Ma-

gellan , au nombre de quatre vingt hommes. Ils y firent de frequentes descentes sur les costes de Chili & du Perou, où ils pillerent ou rançonnerent grand nombre de Vaisseaux richement chargez. Lors qu'ils y trouvoient des vivres considerablement , ils se retiroient pour cinq ou six mois sur quelque Isle au large , & s'y donnoient du bon temps. Les vivres estant consumez, ils retournoient à la Coste. Enfin après avoir mené cette vie l'espace de sept ans, quelques-uns furent tou-

L iij

26 MERCURE

chez du retour de la Patrie. Ils s'assemblerent tous à l'Isle Fernand, où ils partagerent leur butin. Il y en eut vingt-trois à qui la fortune du jeu avoit esté contraire, qui traverserent au Perou avec une Pirogue, pour y recommencer leur course. Les autres se passerent dans la mer du Nort, où ils s'établirent, les uns au Bresil, les autres à Cayenne. Quatre ou cinq des plus expérimentez passerent en France pour y communiquer leurs memoires, & le dessein qu'ils avoient de faire un second

voyage. Ils s'adresserent pour
cela à Mr de Gennes, Capitai-
ne de Vaisseau, qui fit à la
Cour les propositions de cet-
te entreprise, & s'offrit luy-
même de l'exécuter.

Voilà ce qui a donné lieu à
Mr de Gennes de faire ce voya-
ge, pour lequel il partit de la
Rochelle le 3. Juin 1695. avec six
Vaisseaux; & fut de retour au
même lieu le 21. Avril 1697. M^r
Froger, Ingenieur Volontaire
fut l'un des Vaisseaux de l'Es-
cadre, vient de nous en don-
ner une Relation tres-fidelle,
bien écrite, & enrichie de plus

L iij

128 MERCURE

de trente figures, Cartes Geographiques, Plans, animaux, & Fruits, qu'il a dessinez sur les lieux. Cette Relation se vend à Paris chezle S^r de Fer, Geographe de Monseigneur le Dauphin, sur le Quay de l'Horloge du Palais, à la Sphe-
re Royale; & chez le Sieur Michel Brunet, marchand Libraire, dans la grande Salle du Palais, au mercure Galant.
-Je reviens aux réjouïssances qui ont estéfaites pour laPaix. Peu de Villes en ont fait avec plus de zele que la Ville de Bourbon l'Archambaud, dans

laquelle les festins, les Bals & les Fontaines de vin ont marqué pendant plusieurs jours la joye qui regnoit parmy tous les Habitans. Ils avoient fait faire un feu d'artifice, qui fut tiré le 29. du mois passé, avec tout le succès que l'on en pouvoit attendre. C'estoit un Arc de triomphe de figure triangulaire, où le Roy paroissoit élevé sur un pedestal, supérieur à toutes les autres figures, avec cette Inscription sur les faces du pedestal qui le soutenoit.

*Ludovicus Magnus, Pacis &
Belli Arbitr.*

130 MERCURE

La Victoire estoit derriere la figure du Roy , les mains chargées de palmes & de lauriers , qu'elle posoit sur sa teste. Ces paroles estoient écrites sur le piedestal.

Sine fine dabo.

Expliquées par ces Vers.

*J'ay par tout secondé les efforts de
ses armes ,*

*Au dessus des Heros j'ay porté sa
grandeur.*

*Pourroit il de la Paix me préférer
les charmes ,*

*Et tout brillant de gloire en éteindre
l'ardeur ?*

Dans l'angle du costé droit

GALANT: 131

de la figure du Roy, la Paix estoit élevée sur un piedestal, tenant d'une main une corne d'abondance, & de l'autre une branche d'olivier, qu'elle offroit au Roy. On faisoit dire ces Vers à la Paix.

*L'amour de ses Sujets allume
une autre flamme,
Et son cœur par la gloire est en
vain combattu;
Il me fait aujourd'huy triompher
de son ame,
Pour faire en ses Etats triompher
la vertu.*

L'on voyoit écrit sur son piedestal,

132 MERCURE

Otia fecit amor populi.

La Sagesse paroissoit dans l'angle au costé gauche de la figure du Roy , posée sur un cube , qui est son simbole, un niveau dans une main , pour exprimer l'équité de toutes ses actions , & dans l'autre un livre qu'elle offroit au Roy, où estoient écrits ses Conseils, & sur le cube on lisoit ces paroles.

Hac semper victor , se quoque vincit.

Et plus bas ces Vers.

Sans jamais abuser d'une puissance immense,

GALANT. 133

*Toujours dans ses projets il a suivi
mes loix ;*

Et mêlant à la force une juste clémence,

*Il s'est fait le meilleur & le plus
grand des Rois,*

Sur le milieu de chacune des trois faces du premier triangle estoit peint un Soleil, qui est la Devise du Roy. Sur celui qui estoit devant la figure du Roy on voyoit écrit,

Sine pari.

Avec ces Vers aux deux côtés qui en exprimoient le sens.

*A l'exemple des Dieux il fait tout
par luy même,*

134 MERCURE

Il est de ses Conseils l'arbitre son-
verain ,

Et l'éclat dont on voit briller son
Diadème ,

Est le seul effet de sa main.

Sur la face à costé droit,
le Soleil paroïssoit ombragé
en partie de nuages, avec ces
paroles.

Tonat & serenat.

Expliquées par ces Vers.
Le bruit de ses exploits remplit
toute la terre ;
Dont l'Univers surpris revête la
grandeur ,

GALANT.

135

Et de la mesme main qu'il lance
le tonnerre,
Il imprime à son gré le calme &
la terreur.

Sur la troisième face il paroissloit des nuages sous le Soleil, qui sembloient se résoudre en pluie, & il y avoit pour ame cette Devise.

Ex nebula rorem.

Les Vers suivans en expliquoient le sens.

Si pour le voir par tout suivi
de la Victoire,
Tous ses peuples ont fait un effort
généreux,

136 MERCURE

*Son cœur plein du beau feu qui
couronne sa gloire ,
Les va rendre à jamais heu-
reux ,*

Cet Arc de triomphe estoit
soutenu par trois pilastres,
chargez de fleurs de Lis, & en-
tourrez de festons de lauriers.

Le Lundy 23. Decembre
dernier, le *Te Deum* fut chan-
té solennellement en l'Eglise
Royale & Collegiale de No-
stre-Dame de Mante. Quoy
que la réjouïssance y eust esté
tres-grande lors que la Paix
y fut publiée, elle n'avoit esté
qu'un prélude de celle qu'on

GALANT. 137

a témoignée en cette dernière occasion , pour laquelle on avoit préparé un tres-beau feu d'artifice. On attendoit il y avoit quelque temps les ordres de M^r l'Evêque de Chartres avec impatience pour cette solennité ; & le Chapitre ne les eut pas plustost receus , que le jour en fut marqué , & que M^r le Noir , Maire de la Ville , donna les siens , afin de rendre ce jour celebre. Dès le matin , le bruit des Tambours & des Hautbois se fit entendre de toutes parts. La Bourgeoisie commandée

Janvier 1698. M

138 MERCURE

commença de se mettre sous les armes, & M^r Hua, Lieutenant Commandant de la milice, marcha sur les onze heures à la teste de deux cens jeunes hommes choisis, bien faits, & des plus lestes, qui sous sa conduite se rendirent devant l'Hostel de Ville. De là cette troupe alla en tres-bon ordre, & Tambours battans, à l'Eglise de Nostre-Dame, suivie de Mr le Maire & des Echevins, au milieu desquels on portoit un Drapeau neuf tres-riche, qu'ils avoient fait faire, & réservé

GALANT. 139

pour ce jour là. Ils assisterent tous à la Messe qui fut célébrée, & Mr le Noir, au son des Orgues, des Violons, & de plusieurs autres Instrumens de Musique, y presenta ce Drapeau à genoux. Le Doyen du Chapitre en fit la benediction, & ensuite Mr le Maire le mit entre les mains de Mr Thiboust, Greffier en chef de l'Electon, qui le developa aussitost au bruit des Tambours & des Hautbois & d'une acclamation generale de *Vive le Roy*. L'après-midy, les Chevaliers de l'Arque-

M ij

140 MERCURE

buse, qui avoient esté invitez, & la Bourgeoisie, se rendirent sous les armes au même endroit, & dans le même ordre que le matin, & conduisirent ensuite le Corps de Ville, & tous ses Officiers, precedez de leurs Sergens à masse & à verge, à l'Eglise Collegiale, où le *Te Deum*, & plusieurs Motets pour le Roy furent chantez par la Musique, en presence de tous les Corps Reguliers & Seculiers, de toutes les Dames, & d'une foule infinie de peuple. M^r le maire sortit de l'Eglise après le *Te*

GALANT 141

Deum, accompagné de la même manière qu'en y entrant, & alla mettre le feu au buchet qu'on avoit dressé, au bruit de toute la mousqueterie; après quoy il fut conduit à l'Hostel de Ville. Le soir, les principaux Officiers de la Ville furent regalez chez M^r le maire, d'un repas magnifique, pendant lequel il est difficile d'exprimer la joye que produisit une si grande feste. Elle estoit peinte sur le visage de tous les Conviez, de sorte qu'un des Conviez ne pouvant davantage retenir son

142 MERCURE

zele , se leva pour demander
audience , & fit entendre ces
Vers.

*En l'honneur de Loüis qui nous
donne la Paix ,
Signalons aujourd'huy nostre ré-
jouissance ,
Et pour luy témoigner nostre re-
connoissance ,
Faisons de toutes parts retentir
nos souhaits.
Les biens & les douceurs que pro-
met son Empire ,
Vont bien tost surpasser tout ce
qu'on en peut dire ;
Ce Soleil ne va plus donner que
de beaux jours.*

GALANT: 143

*Ciel, qui d'un si grand Roy sis
présent à la France,
Et d'un Astre si beau connois seul
l'influence,
Fais que rien de facheux n'inter-
rompe son cours.*

Après le repas sur les onze heures de la nuit, on tira le feu d'artifice. On l'avoit préparé devant l'Hôtel de Ville, sur un theatre de seize pieds en quarré, sur lequel il y avoit cinq grandes figures. Il estoit orné de colonnes, de plusieurs hieroglyphes, de trophées d'armes, & entouré de plusieurs autres ornemens, le

144 MERCURE

tout de la composition du S^r Bernard Quillet, Ingenieur de la Ville, fort connu par l'experience, & par la capacité qu'il a acquise dans les feux d'artifice. Ce fut par cet agreable divertissement que se termina cette feste, pendant laquelle la joye de tous les Habitans fut aussi universelle qu'elle estoit sincere.

La Ferté-milon estant une des Villes du Royaume qui a le plus souffert durant les dernieres guerres, à cause de sa situation, qui la mettoit dans la necessité de souffrir le passage

ge

ge continuel d'une grande quantité de Troupes, la Paix y a causé toute la joye que l'on peut s'imaginer. Si tost qu'on y sceut qu'elle avoit esté signée ave la Hollande, l'Angleterre & l'Espagne, quelques Bourgeois, qui se rencontrerent sur la Place, ne pouvant retenir leur zele, firent mettre le feu à une charrière de fagots qui s'y trouva, après l'avoir payée à celui à qui elle appartenoit. Leur exemple fut suivi de toute la Ville, & bien-tost après on vit des feux par toutes les

Janvier 1698.

N

146 MERCURE

fûtes, quoy que ce fust en plein
 jour. M^r Hericart, Lieutenant
 general, Juge de Police, &
 Maire de la Ville, joûa hau-
 tement le zeile des Habitans,
 & témoigna que la Ville avoit
 résolu de faire des réjouissances
 extraordinaires. Le jour
 pris au 25. Novembre, le
Te Deum fut chanté dès la
 veille après Vespres, dans l'E-
 glise Paroissiale de Nostre-
 Dame, & tous les Officiers de
 Ville, du Presidial & du Bail-
 liage, avec la Compagnie de
 l'Arquebuse, y assisterent; &
 ce jour-là 25. la publication

GALANT. 147

de la Paix se fit au Chasteau & aux principales Places en l'ordre suivant. D'abord on vit paroistre la Compagnie de l'Arquebuse à cheval. Elle estoit suivie des Officiers de Justice, du Bailliage & de la Ville, précedez des Bedeaux & Huiſſiers, tous en leurs habits de ceremonie & à cheval, ensuite venoiēt les jeunes gens de la Ville aussi à cheval & tres-proprement vêtus. Les cinq compagnies de la ville alloient à pied, les Chefs estant à cheval à la tête de leur Compagnie.

Madame Hericart, Epouse

N ij

148 MERCURE

de M^r le Lieutenant general
& maire de la Ville, jeune Da-
me, belle, tres-bien faite, &
d'un esprit tout de feu, crut
que rien ne seconderoit mieux
les réjouissances publiques,
dont son mary estoit le mobi-
le, que la representation d'une
piece de Theatre. Elle en avoit
fait la proposition à deux de
ses Amies, qui ayant approuvé
son dessein, offrirent de pren-
dre chacune un rôle avec elle.
On envoya querir d'autres Da-
mes & quelques jeunes gens de
la Ville, qui se mirent agréa-
blement de la partie, & conclu-

GALANT. 149

rent tous ensemble qu'il falloit choisir une Tragedie parmi celles de M^r Racine ; car outre que cet illustre Auteur n'a rien fait que d'achevé, il n'y avoit pas d'apparence que dans un lieu qui se glorifie de sa naissance , on representast une Piece qui ne fust pas de luy. On avoit choisi Iphigenie , & on la representa le soir de la publication sur un Theatre dressé dans un Salon chez madame Hericart. Le bruit de ce qui s'estoit préparé à la Ferté milon , s'estant répandu dans toute la Provin-

N iij

150 MERCURE

ce, presque toute la Noblesse des environs, & plusieurs gens de marque des Villes voisines s'y rendirent ; & quoy qu'on se fust exposé aux injures d'un temps fort facheux, personne ne se repentit de la peine qu'il s'estoit donnée. Le succès passa de beaucoup ce que l'on s'estoit promis, tout le monde estant demeuré d'accord que jamais Piece de Theatre n'avoit esté mieux représentée, & par des personnes aimables. Le spectacle fini, Messieurs de Ville conduisirent tout ce qu'il y avoit de

GALANT. 151

personnes de distinction dans l'Hostel de Ville, où il y avoit des tables & des couverts préparés dans les Salles, pour plus de deux cens personnes, qui y furent regalées splendidement. Au sortir du souper on commença le Bal, qui dura jusques au jour. Il y eut toute la nuit des feux & des tables dans toutes les rues, & le vin & les pâtés que Mrs de Ville avoient fait distribuer dans les Quartiers, mirent tout le peuple de si belle humeur, que la feste dura trois jours, pendant lesquels on n'enten-

N iiii

132 MERCURE

dit que décharges de mous-
queterie, & que Tambours,
Trompettes, Hautbois, Vio-
lons, & cris continuels de *Vi-
ve le Roy.*

M^r le Marquis de Crillon,
Commandant pour le Roy
dans la Generalité de Mon-
tauban, ayant remis à M^{rs} les
Maire & Consuls la Lettre du
Roy pour faire la Publication
de la Paix, & chanter le *Te
Deum*; on donna d'abord tous
les ordres nécessaires pour la
solemnité de cette Ceremo-
nie. M^r Sanfon Intendant,
dont chacun connoist l'em-

GALANT. 153

preffement, la delicateffe & la vivacité pour tout ce qui a rapport à la gloire du Roy & au bonheur des Peuples, voulut que la Ville de Montauban fe signalât & donnât l'exemple à toutes les autres de la Generalité. Il trouva les habitans dans une agreable disposition à feconder son zele. Ainfi les Bourgeois & les Artisans se mirent d'abord fous les armes, & fi l'on en avoit eu fuffifamment, il ne feroit demeuré dans les Maisons que ceux qui n'auroient pas eſté en état de les porter. On

154 MERCURE

en trouva toutefois assez pour armer douze cens hommes , qu'on divisa en quatre Compagnies d'Infanterie , & une Compagnie de Cavalerie. Le jour destiné pour faire la publication de la Paix , fut le Dimanche 15. du mois passé. Toutes les Troupes s'étant rassemblées devant l'Hôtel de Ville , on commença de les faire défilier à onze heures du matin ; l'Infanterie marcha la première avec les Officiers à la tête. Elle fut suivie par le Maire & les Consuls à cheval & en robes Consulaires pré-

GALANT. 155

cédez par leurs Gardes à cheval & par huit Trompettes & un Timbalier; la marche estoit fermée par la Cavalerie qui se trouva fort nombreuse. Ce fut dans cet ordre qu'on se rendit à la grande Place où la Paix fut publiée aux acclamations réitérées de *Vive le Roy*, ce qui fut suivi d'une décharge que firent toutes les Troupes, & dans le mesme instant on vit jaillir dans le milieu de cette Place deux fontaines de vin qui coulerent jusques à la nuit pour faire goûter au peuple les commencemens d'une

156 **MERCURE**

agreable abondance qui est la compagne inseparable d'une heureuse Paix. De là M^{rs} de la Jurade allerent avec toutes ces Troupes, & au bruit des Trompettes, des Timballes, & des Tambours, ils firent la mesme publication dans toutes les autres Places & endroits accoûtumez de la Ville & des Fauxbourgs. Les Etrangers qui virent cette Ceremonie, convinrent qu'elle ne pouvoit estre plus auguste, & que la marche de l'Infanterie étoit si fiere & si gaye tout ensemble, que des troupes reglées

n'auroient pas esté mieux disciplinées. On se rendit ensuite à l'Eglise Cathedrale pour assister au *Te Deum*, qui fut chanté avec beaucoup de solennité, & accompagné du bruit de la Mousqueterie, des Trompettes, des Tambours, & des Hautbois. Au sortir de cette Ceremonie, M^{rs} de la Jurade allerent mettre le feu à un bucher qu'on avoit dressé à la Place apellée des Monges. L'Infanterie se mit en bataille, & fit une belle décharge en défilant devant le feu, tandis que toute la Ville ré-

158 MERCURE

tentissoit des cris de *Vive le Roy* & des aclamations du peuple. Cependant on avoit dressé dans la grande Place où couloient les deux fontaines de vin, un magnifique feu d'artifice qui representoit le Temple de la Paix. La machine estoit un Arc de triomphe de figure octogone, dont les piliers & les arcades estoient ornez de festons, de branches d'oliviers & de lauriers entrelassez, & au bout des festons qui pendoient au milieu de chaque arcade, il y avoit un cartouche avec ces

GALANT. 159

mots. *Victoria & pax osculatae sunt.* Sur ces arcades regnoit une galerie tout autour, composée de huit grands cartouches qui faisoient les huit faces, & qui representoient les fruits de la Paix & le bonheur des peuples. Sur cet Arc de triomphe s'élevoit le Temple de la Paix, aussi de figure octogone. Il avoit quatre portes & quatre faces accompagnées de colonnes de marbre avec leurs pedestaux & leurs chapiteaux dorez, soutenant une corniche ou cordon aussi de marbre qui regnoit tout au-

160 MERCURE

tour du Temple , & qui portoit le toit peint en ardoise , coupée à écailles , se terminant en pyramide octogone. A la pointe de la pyramide il y avoit une Renommée en relief avec la trompette, dont la banderole portoit cette inscription, *Olim victorias, nunc pacem.* Chaque porte du Temple estoit ornée de colonnes , & d'une inscription sur le frontispice , & à chaque face estoient des colonnes avec une figure de grandeur naturelle. Ces figures représentoient le triomphe de la Paix.

GALANT. 165

Sur chaque angle de la corniche ou cordon du Temple, il y avoit des vazes d'or jettant des flames, & sur chaque angle de la galerie de l'Arc de triomphe estoient des Soleils remplis de feux d'artifices. Voici les Inscriptions des portes du Temple. On lisoit sur la premiere, *Templum almae Pacis Herculeis Ludovici Magnæ Laboribus erectum*. Sur la seconde, *Regem miremur invictum, solo Pacis desiderio victum*. Sur la troisiéme, *Innumeris potior Pax una triumphis*, & sur la quatriéme, *Pacem gignit victor*.
Janvier 1698. O

162 MERCURE

via moderatione victoris. La première face du Temple représentoit Mars des-armé, assis & apuyé contre une des colonnes du Temple, son épée & son bouclier, pendus à une autre colonne, avec ces mots *Mars diu jacebit inermis.* La seconde, la Discorde enchaînée à une colonne du Temple, & son flambeau éteint à ses pieds avec ces mots, *extincta jam discordia lampade fletit.* La troisième, l'Envie enchaînée à une colonne, les yeux enflammés, arrachant ses cheveux d'une main, & portant

GALANT. 163

de l'autre à la bouche une
couleuvre qu'elle avaloit avec
fureur , & ces mots , *impaca-*
tam invidiam virtute ligavit.

La quatrième , la Licence
ayant les mains enchaînées à
une colonne du Temple, avec
ces mots , *indomita refranata*
licentia pace.

Les huit Cartouches pla-
cez autour de la galerie de
l'Arc de triomphe , represen-
toient les fruits de la Paix & le
bonheur des peuples. La pre-
miere representoit la Déesse
de l'Abondance avec sa corne
pleine de fruits. *Opotannus*

○ ij

164 MERCURE

aderit pleno abundantia cornu.

Si la Guerre a causé le trouble &
l'indigence,

LOUIS par ses soins glorieux,

Va faité regner en tous lieux,

La Paix & l'Abondance.

Le second, l'Agriculture. Se-

*curus agros colet arator, nec jam
squallebunt abductis arva colo-
nis.*

Les Laboureurs ne craindront plus,

D'estre donnez pour la Milice,

Au travail de nos champs ils feront
assidus,

Sans estre détourné par un autre
exercice.

La troisiéme, les Sciences &
les Arts. *Apolline Pacere vocato,
blandientur Musæ artesque negle-
cta.*

Malgré les fureurs de Bellone,
Les sciences & les Arts,
Par la Paix que LOUIS nous donne
Vont refleurir de toutes parts.

Le quatrième, le Commer-
ce. Restituta florebit Gallia Com-
mercio.

Que les fruits de la Paix nous seront
salutaires !

Tous les Peuples de l'Univers,
Par un Commerce heureux ouvert
dans les deux Mers,
Vont devenir nos tributaires.

Le cinquième, l'Amour.
Pacis amor deus est, Pacem vene-
rantur amantes.

La Paix a banni les allarmes
Tous les Amans seront contents
Le retour du Printemps

166 MERCURE

Ne fera plus verser de larmes.

L'Amour, les Plaisirs & les Jeux

Rendront tous les mortels heureux.

Le sixième, les Festins &

les Dances. *Nunc est bibendum,*

nunc Pede libero pulsanda tellus.

Dulcis pax nobis hæc otia fecit.

C'est maintenant que dans un doux
loisir.

On peut goûter le solide plaisir

De dancer, de boire, & de rire.

Celebrons ce beau jour au son des
instrumens.

Que les échos répondent à nos
chants,

Et faisons leur cent fois redire

Le Ciel a comblé nos souhaits;

Un Heros tout couvert de gloire

Nous a conduits par la Victoire

Aux douceurs de la Paix.

GALANT. 167

La septième , la Chasse.

Bello succedit venatio placens.

LOUIS rend le calme à la terre ,
La Paix a couronné ses glorieux tra-
vaux ,

Si l'on fait désormais la guerre

Ce ne sera qu'aux Animaux.

Le huitième , le Sommeil.

*Vigilat Rex, securo, populi, quies-
cite somno.*

Après tant de travaux , de trouble &
de souffrance ,

Que le repos est doux !

Dormons en assurance

LOUIS veille pour nous.

Tous nos voisins de sa gloire jaloux
N'osent plus troubler le bonheur
de la France.

Dormons en assurance

LOUIS veille pour nous.

168 MERCURE

L'heure estant arrivée qu'on devoit faire jouer le d'artifice , les Troupes se rangèrent autour. L'affluence du Peuple y fut extraordinaire , & toutes les fenestres des maisons furent éclairées par une infinité de bougies. M^r Sanlon , Intendant de la Province, qui honora ce spectacle de sa présence, fit passer d'une fenestre où il estoit une lance à feu qui alla s'attacher à l'un des huit Soleils qui estoient placez sur les angles de la galerie de l'Arc de Triomphe. Ce Soleil embrasé

GALANT. 169

embrasé jetta en tournant avec rapidité une si grande quantité de feux, qu'ils se communiquèrent à toute la machine, & dans le même instant, l'ouye & la vûe furent également frappées par la confusion surprenante de boîtes, de perards, de lances à feu, de serpenteaux, & de fusées volantes, dont les unes alloient se perdre dans les vuës, & sembloient disputer entre-elles à qui monteroit plus haut, & feroit appercevoir de plus loin la solempnité de cette feste. Les autres serpentoient

Janvier 1698.

P.

170 MERCURE

en l'air, & formoient mille chiffres enflammés. Les autres en achevant leur course se dissipent en éclats ou se partageoient en petites étoiles. Enfin l'éclat des boîtes & le sifflement des fusées mêlées avec le bruit des Tambours, des Trompettes & des Hautbois, faisoient le plus charmant effet du monde. Cet agréable désordre n'eut pas plutôt cessé que l'Infanterie fit plusieurs décharges, & défila en très-bon ordre. Les réjouissances de ce beau jour finirent par un grand repas que

Messieurs de la Jurade donnèrent dans l'Hostel de Ville aux Conseillers Politiques , & à plusieurs personnes de consideration. La nuit eut ses beautez & ses plaisirs. Tous les Habitans , jusqu'au moindre Artisan , firent des feux devant les portes de leurs maisons & mirent aux fenestres des lanternes de différentes couleurs. On entendoit chanter les uns dans leurs maisons , on voyoit danser les autres autour des feux qu'ils avoient allumez ; on tiroit incessamment dans routes les rues , & le bruit de

la Mousqueterie redoubloit à mesure que la joye faisoit de temps en temps de plus fortes impressions. Mais rien n'approcha de la magnificence avec laquelle M^r Sanson celebra en son particulier la Publication de cette Paix. Son Hostel brilla pendant toute la nuit par une infinité de tres-belles illuminations. Il fit tirer dans sa cour une quantité de feux d'artifices, & donna un magnifique regale aux Personnes de qualité de la Ville. Quarante Dames des plus qualifiées furent

GALANT. 173

priées au repas. Elles se placèrent toutes ensemble à une seule table à Fer à cheval. Chacune avoit choisi son Chevalier pour la servir , & l'on n'a jamais rien vû de plus galant ny de mieux entendu. Deux autres tables de trente couverts chacune , furent servies avec la même propreté & la même magnificence, & la profusion fut agréablement mêlée avec la délicatesse de la bonne chere. La santé du Roy fut bûë au bruit des Trompettes & des Violons avec le respect & la tendres-

P iij

174 **MERCURE**

se que sa bonté imprime dans tous les cœurs. Enfin cette brillante feste se termina par un bal qui fut aussi magnifique que le repas. La beauté des dances, une collation qu'on servit aux Dames sur des corbeilles dorées, avec quantité de liqueurs, tout y parut si charmant que ce ne fut qu'avec peine qu'on vit arriver le jour qui obligea cette belle Compagnie à se séparer.

Le premier jour de ce mois, les Habitans de la Ville de Clamecy s'estant mis sous les

GALANT. 175

armes selon les ordres qu'ils avoient receus , s'assemblerent au nombre de six cens, chacun devant la porte de son Capitaine, & ayant formé cinq Compagnies , elles se joignirent ensemble , & après avoir fait un tour de Ville en bon ordre , elles se rendirent à la porte du logis de M^r Grasset , maire de la Ville, qui accompagné de tous les Officiers de l'Hôtel de Ville se mit à leur teste. Elles firent de nouveau un tour dans la Ville & dans les Fauxbourgs , avec les Trompettes, les Tambours,

P iiij

176 MERCURE

les Hautbois, les Musettes & les Violons. Cela fait, ces mêmes Officiers entendirent Vespres, & assisterent au *Te Deum* qui fut chanté à l'Eglise Collegiale, où se trouverent les Peres Recolets, & les Officiers de tous les Corps. Après ces actions de graces rendues à Dieu pour la Paix, le Chapitre mena la Procession au bucher, où Mrs de Ville qui suivoient, mirent le feu, pendant qu'on y chantoit l'*Exan diat* pour le Roy. Les cinq Compagnies y estoient rangées. De là, Mrs de Ville à la

GALANT. 177

reste , elles se rendirent dans la Place publique où le feu d'artifice avoit esté préparé. C'estoit un Theatre , sur les quatre faces duquel on voyoit une balustrade haute de deux pieds. Les colonnes , bases , chapiteaux , & toutes les autres parties estoient peintes de différentes couleurs. Sur les quatre angles de la balustrade on avoit posé quatre pyramides triangulaires , dont chaque pointe estoit garnie d'un globe doré , & d'une Fleur de Lis à quatre faces de même. Au milieu de la balustrade de

178 MERCURE

la face de devant estoit un tableau, où estoit le Soleil royal avec sa Devise au dessus, & au dessous on lisoit, *Bellatori pacifico*. Sous cette Inscription paroissoit un grand globe d'azur, où une branche d'olivier étoit passée en sautoir avec une épée dans le fourreau. Il y avoit dans l'angle supérieur de cette figure une couronne de Laurier, & dans les trois angles, trois Fleurs de Lis, ce qui designoit que la Paix ne regne dans la France que sous les auspices des Victoires de nostre Auguste Monarque. Plus bas dans

GALANT. 179

un cartouche attaché au pilier, qui soutenoit le milieu de cette face, on lisoit ces Vers.

*Ne donner des Combats que pour
donner la Paix ,
Immoler ses Lauriers à la fin de
la guerre ,
C'est où jamais Heros n'a porté
ses projets ,
C'est ce qu'a fait Louïs pour rem-
plir nos souhaits.
Qu'il soit beny du Ciel, & toné
sur la Terre.
Que son regne éclatant ne finisse
jamais.*

180 MERCURE

In gloria non est inventus similis. Eccles. 44.

Au pilier droit on voyoit un Tableau où estoient peintes les Armoiries de M^r le Duc de Nevers , Gouverneur de la Province , avec cette Devise, *Juste & placide* , pour marquer combien sa maniere de gouverner est juste & agreable. A l'autre pilier estoient les Armes du Maire de la Ville, & au bas cette Devise, *Ornant & recreant*. A la face droite du Theatre dans le milieu de la balustrade, on lisoit *Fortunata etati*. Ces Vers estoient au

dessus dans un cartouche.

Nous avons tout sujet de chanter

Et de rire,

Les Cieux sont appaisez, les hom-

mes réunis.

Plus de jaloux, plus d'Enne-
mis.

Nous vivons glorieux sous le char-

mant Empire

D'une Foy, d'une Loy, d'un Roy

toujours vainqueur.

Sçauroit-on trop payer, trop van-

ter ce bonheur?

Suaviter disponens omnia,

Sap. 8.

A l'autre face, dans le mi-
lieu de la balustrade, on lisoit

182 MERCURE

*Secura tranquillitati, & ces Vers
plus bas dans un cartouche.*

*S'estant gardé du bec de l'Oiseau
des Césars,*

*Des ongles des Lyons, des dents
des Leopards,*

*S'estant purgé des vers qui pi-
quoient sa racine,*

*Le Lis est à present d'une extrême
beauté.*

*On n'ose plus toucher à cette fleur
divine.*

*Dormons donc sous son ombre en
toute seureté.*

*Auferens bella usque ad fi-
nes terræ. Psal. 45.*

A la face de derriere, on

GALANT. 183

voyoit dans le milieu de la balustrade les Armoiries de la Ville de Clamecy, avec cette Devise, *Clarior assurgit*, & au bas dans un Cartouche, on lisoit ces Vers.

*Faisant plus que jamais pour la
reconnoissance*

*Que l'on doit aux grandeurs, aux
bontez de mon Roy;*

*Consacrons ce grand jour à la ré-
jouissance*

*Que la Paix amene avec soy.
Je vous invite tous à faire comme
moy.*

Tous les Tableaux, Titres,
& Cartouches estoient en tou;

184 **MERCURE**

rez de cordons de lierre, & le haut du Theatre estoit garni du même cordon. Dans le milieu du plancher de ce Theatre, il y en avoit un autre plus petit, élevé de deux pieds & demi, sur lequel estoit posé un Fort, au bas duquel on avoit écrit *Paci regnanti*, & dans le milieu de ce Fort, sur un gros trophée de canons éclatés, encloüez, embouchez d'épées, de piques rompuës, de mousquets brisez, de trompettes cassées, de quaiſſes crevées, de Drapeaux & d'Etendarts déchirez, on voyoit une

GALANT. 185

figure de la Paix à plein relief & plus grande que nature. Elle avoit un habit doublé d'hermine, & sur la teste une couronne d'or à l'antique, dans la main droite une corne d'abondance, dans la gauche un sceptre, & sous ses pieds au dessous du trophée, des monstres égorgés.

Sitôt que les Troupes furent rangées autour du Feu d'artifice, on vit couler de dessus le Theatre deux Fontaines de vin. Au dessus du tuyau de chacune, on lisoit ces mots, *Vive le Roy. Orieur*
Janvier 1698. Q

186 MERCURE

in diebus ejus abundantia Pacis.

Ces deux Fontaines coulerent deux heures, nonobstant l'extrême disette de vin qui est dans tout le Pays; & la nuit commençant, on tira une fusée pour avertir qu'on alloit mettre le feu à la machine. Aussitôt un Ange vint du haut d'une maison le porter dans une rouë à feu, posée sur la face du theatre, d'où il se communiqua aux autres pieces d'artifice, où l'on vit en même temps briller les lances à feu, on entendit tonner les boëtes, & l'air parut tout rempli de

Serpenteaux & d'étoiles, ce qui fut suivi de trois décharges que fit chaque Compagnie.

Le 13. de ce mois les Chevaliers du Jeu de l'Arquebuse de Rheims firent une fête particulière pour marquer leur joye sur la publication de la Paix. La machine du feu qui fut élevé devant leur Hôtel, estoit un Theatre à quatre faces, sur lequel s'élevoit une espece d'Autel dressé sur une Estrade, surmontant d'un pié ou deux le corps de la machine qui servoit de base à huit Colonnes d'ordre composite,

Q ij

288 MERCURE

avec leur Architrave, Frise & Corniche , suportant toutes les pieces de l'Architecture qui faisoient une maniere de Temple tres-bien orné, & terminé d'un Dôme magnifique en forme de couronne. Sur cette Estrade estoient vis-à-vis , à deux des côtez , les statues de Mars & de la Paix , prenant l'une & l'autre du Jeu de l'Arquebuse sous la figure d'un petit Amour , un bouquet d'Olivier & de Laurier , comme le symbole de leur alliance. Aux deux autres côtez opposez estoient d'autres Jeux

GALANT. 189

enchaînant des Furies , dont Mars estoit resolu de ne se plus servir , pour ne presider à l'avenir qu'à des combats innocens , selon le genie de la Paix , avec laquelle il juroit une alliance eternelle. Sur les quatre coins du Theatre estoient des Urnes pleines de feu pour conserver les cendres des Chevaliers de l'Arquebuse morts au lit d'honneur , avec ces mots d'Ovide.

Urna dedit sonitum. Met. 3.

*Le bruit de ces Guerriers se fait
encore entendre ,*

*La Gloire de leur mort en oste la
douleur ,*

190 MERCURE

*Et nous retrouvons dans leur
cendre.*

La semence de leur valeur.

A deux des faces du Theatre
estoit peints des Jeux & des
Amours. A l'une ils se bat-
toient en riant, & ces mots
qui servoient d'inscription,
exprimoient l'innocence de
leurs combats ; *sine eade &
sanguine.*

*Sans haine & sans fureur nous
entrons dans la Lice,*

*Nos coups n'ont rien de dur;
Nous n'avons des combats que le
noble exercice,*

Le plaisir en est par.

GALANT. 191

A l'autre face, ils sautoient
après des Couronnes qu'offroit
une main sortant de la nuë
avec ces mots *addit honor stimu-*
les, pour marquer l'émulation
que donne dans le Jeu de l'Ar-
quebuse la magnificence du
Prix que messieurs de la Ville
proposent aux Chevaliers:

*Quelque riches que soient les Prix
que l'on nous donne,
L'honneur d'éterniser leur nom
Est icy le seul éguillon,
Qui pique nos Guerriers du gain
de la Couronne.*

A la troisième face estoient
des branches d'Olivier passées

192 MERCURE

en sautoir avec des Armes; & ces mots, *☿ Marti ☿ Paci*, declaroient la disposition des Chevaliers à faire dans la Paix l'honneur de l'Etat par leurs Jeux, & à en faire la force dans le temps de la Guerre par leurs Armes.

*Nous ne quittons jamais les
Armes,
Toujours prêts dans la Guerre à
deffendre l'Etat,
Dans le temps de la Paix nous en
faisons l'éclat
Par des Jeux pleins de charmes.
Enfin à la quatrième face
qui faisoit comme celle de
tout*

GALANT. 193

tout l'appareil, estoit peint un
étendart où estoient des bran-
ches d'Olivier, Armes de la
Ville, & une Couronne de Lau-
rier, Armes de la Compagnie,
unies ensemble avec ces mots
qui marquoient l'union de
Mrs de la Ville & des Che-
valiers. *nexu sociantur odem*

*L'Olive & le Laurier vivent
d'intelligence,
Du Senat avec Nous rien ne rom-
pra les nœuds.
Il aimera toujours la douceur de
nos Jeux,
Et nous suivrons les Loix de sa
haute prudence.*

Janvier 1698. R

194 MERCURE

Les Chevaliers au nombre de deux cens cinquante; tous fort lestes & dans la mesme parure, se rendirent en l'Hôtel de Ville, pour y prendre Messieurs du Conseil en Corps & aller ensemble en l'Eglise des Cordeliers, où devoit estre chanté le *Te Deum*. Cette Inscription estoit sur le Portail de cette Eglise.

Nous ne vous annonçons ni Guerre
ni Combats.

Le bruit de nos Tambours ne cause
point d'alarmes,

Ministres du Seigneur, ne nous re-
fulez pas

D'unir vos Chants sacrez au doux
bruit de nos Armes.

GALANT. 195

Le Dieu, dont la clemence a com-
blé nos souhaits,

Ne nous empêche pas d'avoir les
mains armées,

Et luy même se plaist, en nous don-
nant la Paix,

De conserver le nom du grand Dieu
des Armées.

Ces autres Vers estoient sur
la porte de l'Hôtel de Ville.

Auguste & nombreux Corps, dont
l'ame est la prudence,

Dont l'inclination est la magnifi-
cence,

Dont chaque membre est grand,
liberal, sage, humain,

Et vaut bien en un mot le plus
grave Romain.

Rome a beau nous vanter, dans sa
flateuse Histoire,

R. ij

196 MERCURE

Ses Grâques, ses Catons, tous cour-
ronnez de Gloire ;

Reims en compte autant qu'elle en
son fameux Senat,

Qui n'ont pas tant de faste, & n'ont
pas moins d'éclat.

Reims peut même sur Rome avoir
la préférence,

Si nous faisons ensemble une étroite
Alliance,

Vos Sages s'uniront à nos braves
Guerriers,

La Douceur à la Gloire, & l'Olive
aux Lauriers.

On lisoit ceux-ci sous un
Portrait du Roy, qu'on avoit
mis sur la porte de l'Hôtel de
l'Arquebuse.

LOUIS a triomphé de ses fiers
ennemis,

GALANT. 197

Tous armés contre luy , seul il les
a soumis

Par l'effort de ses Armes ;
Mais la Paix aujourd'huy triomphe
du Vainqueur ,

Pour desarmer son bras elle inspire
à son cœur

La douceur de ses charmes ;
Et l'oblige , au milieu de ses vastes
Projets ,

D'immoler la Victoire au bien de
ses Sujets.

Vis à-vis de l'appareil du
feu , on lisoit ces autres Vers ,
qu'adrescoient la Paix & Mars
à Messieurs de la Ville.

Dans l'illustre Carrière où brille
la Victoire ,

Nous dressons un Autel ,
Pour y jurer ensemble un accord im-
mortel.

R. iij

198 MERCURE

Achêvez le bonheur de nostre destinée ,

Couronnez vos bienfaits.

Vous les couronnerez, de Mars & de la Paix

Si vous daignez signer le charmant Hymenée.

On lisoit dans un autre endroit ces deux Vers que la Paix adressoit aux Chevaliers de l'Arquebuse.

Plus de feu, plus de bruit, plus de sang, plus d'alarmes, Guerriers, le Ciel l'ordonne, adieu, quittez les Armes.

Les Chevaliers de l'Arquebuse répondoient à ces deux Vers par ceux ci.

Le feu, le fer, le bruit, ici n'ont rien d'affreux,

GALANT. 199

Nous jouissons des biens que le Ciel
nous envoie :

Nos feux sont feux de joye,

Et nos Combats des Jeux.

En ces lieux tout conspire à la Fête
publique,

Mars, sous qui nous vivons, est un
Mars pacifique.

Unissez vous à luy, belle & char-
mante Paix,

Vos nœuds ne se rompront jamais.

Unissant au doux son des Armes

Le bruit des vetres & des pots,

Le Concert n'aura que des charmes,

Et rien ne troublera vostre aimable
repos.

Les mesmes Chevaliers fai-
soient lire ailleurs ces derniers
Vers pour les Dames.

Necraignez ni Mousquet ni Pique,

R. iij

200 MERCURE

Beau Sexe digne de nos Vœux.

Venez prendre part à nos Feux.

Mars est devenu pacifique,

Ses Combats ne sont plus de ces

Combats affreux ;

De sang, de meurtre & de carnage ;

Ce ne sont que paisibles Jeux,

Où tous les coups ont l'avantage

D'emporter leur prix avec eux,

Le Te Deum ayant esté chanté

chez les Peres Cordeliers, les

Chevaliers de l'Arquebuse re-

tournerent en leur Hostel, où

ils firent l'ouverture du Prix

que les Magistrats donnoient

à leur Compagnie, à l'occar-

sion de la Paix. Après les avoir

rendus spectateurs de leurs

combats, ils les conduisirent

Sur les six heures du soir, dans la place où estoit dressé l'appareil du Feu, qui fut mis à la machine par M^r le Lieutenant des Habitans, accompagné de Mrs du Conseil & des Officiers & Chevaliers de la Compagnie de l'Arquebuse. Cette machine estoit chargée de toutes parts d'un grand nombre de pieces d'artifice, de la composition des Sieurs Eget, Pere & Fils, Artificiers & Chevaliers de la même Compagnie. Pendant tout le temps qu'elle demeura embrasée, le bruit des Trompettes, Hautbois, Fifres & Tambours, se

messia aux décharges continues des mousquets. Mrs du Conseil , au nombre de trente-deux , furent regalez ensuite magnifiquement par la Compagnie du Jeu de l'Arquebuse, à une seule table faite exprés. Outre cette table, trois cens couverts se trouverent dans la grande Salle de l'Arquebuse, & ils furent tous remplis des Chevaliers. Le vin de Sillery , & toutes sortes d'autres liqueurs s'y donnerent avec profusion. M'Gayer, Lieutenant de Roy de la Ville de Châlons en Champagne, & Capitaine en chef de la

Compagnie des Arquebusiers de la même Ville, s'y trouva avec plusieurs de ses Chevaliers, ainsi que M^r de Barbeaux, premier Assesseur de la Ville de Soissons, & Capitaine en chef de la Compagnie des Arquebusiers de la même Ville de Soissons, & plusieurs Chevaliers des Villes voisines, de Compiègne, Dormans, Epernay, & autres. Le feu de la Compagnie du Jeu de l'Arbuse de Reims, est le quatorzième feu d'artifice qui ait esté fait depuis la Paix en differens quartiers de la Ville.

204 MERCURE

Cette Compagnie s'est augmentée considérablement depuis quelque temps. M^r Frison, qui en le plus ancien Officier, a présenté M^r Frison, son arriere petit Fils, qu'on y a receu en presence de M^r Frison, son Pere, qui est le huitième de sa Famille & de son nom, Capitaine de la même Compagnie.

Je vous appris le mois passé le mariage de Mr de la marceliere, M^{re} des Requestes. Puis que vous voulez estre instruite plus particulièrement de sa Famille, je vous diray qu'il est

GALANT. 205

Fils unique de feu Mr de la Marteliere , aussi maitre des Requestes , & d'Angelique d'Hodic, Fille de Mr d'Hodic, President à la Chambre des Comptes de Paris , & de N. Phelypeaux , Tante de Mr de Pontchartrain , Contrôleur General. C'est par là que Mr de la Marteliere est Neveu de ce ministre à la mode de Bretagne. Antoine de la Marteliere, son Grand-pere , Conseiller au Parlement, avoit épousé madelaine marescot , proche Parente du Cardinal marescoti, dont la Famille est origi-

206 MERCURE

naire de Normandie. Cet Antoine de la Marteliere avoit une Sœur mariée à N. Comte de Longueval, issu d'une ancienne maison de Picardie, qui fut Pere du dernier Comte de Longueval, Lieutenant general des Armées du Roy, tué en Catalogne en 1696. & de madame la marquise de Senneterre, & Grand-pere de madame la marquise de Florenzac. Mr de la Marteliere est allié avec les maisons d'Argouges, de Creil, de Senneterre, Pheypeaux, Bignon, Larcher, Bailly, Barillon, & plusieurs

autres. Madame de la Marteliere, son Epouse, est Fille de Mr de Thuisy, marquis du même lieu, Comte d'Autry, maître des Requestes, & d'Anne-Françoise d'Hauſſonville de Vaubecourt, petite Fille de Messire Hierôme de Thuisy, Senechal hereditaire de Reims, & de N de Gilaucourt, Sœur de Mr de Gilaucourt, mort Conseiller d'Etat. Ce Hierôme de Thuisy estoit Fils de Regnaud, Senechal hereditaire de Reims, & petit-Fils de Hierôme de Thuisy, premier du nom, aussi Sene-

208 MERCURE

chal de Reims, lequel fut Délégué de la Noblesse de Champagne avec le Seigneur d'Appremont, pour la convocation des Etats tenus en l'année 1588. La dignité de Senechal hereditaire de Reims, qui est possédée depuis plusieurs siècles par les Seigneurs de Thuisy, est un titre de Noblesse considerable, puisque, comme remarque du Tillet dans le recueil des rangs des Grands de France, les Senechaux hereditaires avoient toujours rang parmi les Comtes. Ce fut Erard de Thuisy

GALANT. 209

qui fut premier Senechal de Reims, lors que Henry, Archevêque de cette même Ville, Frere du Roy Louis le Jeune, fut créé Pair de France; & comme les Pairs Ecclesiastiques établis alors prirent les Fleurs de Lis pour leurs Armes; cet Erard de Thuisy, comme premier Officier du premier Pair de France, eut aussi des Fleurs de Lis pour les siennes; qui sont de gueules au sautoir engreslé d'or, cantonné de quatre Fleurs de Lis d'argent, comme elles se voyent au Tombeau de Retny de Thui-

Janvier 1698.

S

210 **MERCURE**

sy, Senechal de Reims, décedé en 1230. qui est en l'Abbaye de Saint Remy de Reims; & en celuy de Thibaut de Thuisy, dans la même Eglise. Madamede Thuisy, mere de madame de la Marteliere, est Fille de feu M' le Comte de Vaubecourt, Lieutenant general des Armées du Roy, Gouverneur de Châlons, & auparavant de Landrecy & de Perpignan, petite-Fille du Comte de Vaubecourt, Chevalier des Ordres du Roy, qui alla commander une Armée en Hongrie au service de l'Empereur,

GALANT: 211

& prit la Ville de Javarin sur les Turcs en 1598. Les Freres & Sœurs de madame de Thuify sont M^{le} Comte de Vaubecourt, Lieutenant general & Gouverneur de Châlons, M^l l'Abbé de Vaubecourt, Aumônier du Roy, madame la Comtesse de l'Aubepin, & madame la Comtesse d'Estain. La maison de Thuify est alliée outre cela à cela à celles de Fors, Livron, Boufflers, Lhery, Saint-Souplet, Savigny, Netancourt, Fleurigny, Lenoncourt, &c.

M^{le} de Bacotmar de Pole-

S ij

212 MERCURE

mieux, Conseiller au Parlement de Grenoble, a épousé Mademoiselle de Simiane de la Coste, Fille de M^r le Marquis de Moirans-Simiane en Dauphiné. Les noms de ces deux Mariez suffisent pour faire connoître la Noblesse de leurs Maisons. M^r de Polemieux est un parfaitement honneste homme, & Mademoiselle de Simiane, une des plus belles & plus aimables personnes du Royaume.

M^r Jobelet de Montcheux, Conseiller au Parlement de Besançon, Neveu de M^r

GALANT. 213

Jobelèt, premier President en ce même Parlement, a épousé mademoiselle de Bereux, Fille de M^r de Bereux, ancien Conseiller au Parlement du Comté de Bourgogne, qui estoit cy-devant à Dole. M^r de Montheureux est un jeune homme qui promet beaucoup. Il a un beau modele devant les yeux, M^r son Oncle étant un des plus dignes & des plus sçavans Magistrats du Royaume. Je vous en parlay il y a quelques années, à l'occasion de la mort de madame son Epouse.

214 MERCURE

Mademoiselle d'Argence, l'un des ornemens de la Ville de Coutance, a épousé depuis peu un jeune Gentilhomme de Vire, nommé M^r de la Catherie, qui a servi dans la maison du Roy. Il est Fils unique, riche & fort bien fait. Mademoiselle d'Argence, qui est aussi Fille unique, & qui a eu un gros mariage, ne pouvoit manquer de trouver un Parti digne d'elle, puis qu'outre ces avantages, elle est de fort bon mailon, étant du costé de Madame sa mere proche Parente du feu Comte de Tour-

GALANT. 215

ville, Frere du Maréchal, & du jeune Marquis de Cotentin, Fils d'un maistre des Requestes de ce nom, & de Mr de Brioude, President à la Cour des Aides de Paris. Le jour de ses Noces, Mr de la Févrerie, dont je vous ay envoyé divers Ouvrages, luy fit donner les Vers que vous allez lire.

A LA

CHARMANTE URANIE.

CEst aujourd'huy qu'on vous
marie,

216 MERCURE

Je me trompe c'est cette nuit,
Que vous dire, belle Uranie,
Qu'à d'autres l'on n'ait déjà dit ?
Et d'ailleurs de l'Hymen je suis fort
mal instruit,
Car je n'y passay de ma vie.

2

Mais, ignorant ou non, sur un Hy-
men si beau,

Quand je devrois vous faire rire,
En me brûlant à son flambeau,
Il faut pourtant icy vous dire
Quelque chose qui soit nouveau.

3

La Fortune & l'Amour, le Ciel & la
Nature.

Tout vous pronostiquoit une bonne
aventure,

Et je ne dois pas oublier

Dans cette heureuse conjonctu-
re,

Que

GALANT. 217

Que la Paix qu'en ces lieux on vient
de publier,

Vous est encor d'un bon augure.

E

Goustez donc de l'Hymen les plus
charmans appas,

Goustez tout le bonheur que le Ciel
vous envoie;

Vos jours filez d'or & de soye,

Couleront jusques au trépas,

Dans l'abondance, & dans la joye.

S

Et vous, heureux Epoux, après mille
soupirs,

L'Hymen couronne vostre zele,

Et va vous combler de p'aisirs.

Un Amant constant & fidelle,

Vient à bout de tous ses desirs.

E

Jouïssiez du bonheur où l'Hymen
vous appelle,

Janvier 1698.

T

218. MERCURE

Mais pour le voir durer jusqu'au dernier moment,

Que sans cesse chez vous l'Amour se renouvelle,

Car l'Hymen sans l'Amour a bien peu d'agrément.

Vous serez un Epoux charmant,

Et votre Epouse toujours belle,

Si vous êtes toujours Amant.

Que l'Amour & l'Hymen ensemble
A jamais regnent dans vos cœurs,
Et conservent par leurs douceurs,
L'heureux lien qui vous assemble.

Qu'une illustre Postérité
Dans la Paix & dans l'abondance,
Soit de votre fidélité
Et le prix & la récompense.

Enfin, couple heureux & content,

Allez par les douceurs du bien qui
vous attend,

Commencer vostre destinée,
Après avoir chanté l'Amour & l'Hy-
menée.

Quelques jours après l'arri-
vée des ratifications de la Paix
entre le Roy, l'Empereur &
l'Empire, cette Paix fut pu-
bliée le 7. de ce mois en douze
endroits de Paris, avec les ce-
remones dont je vous ay déjà
parlé plusieurs fois, mais les
réjouissances ne se firent que
le 8. à cause que le *Te Deum*,
ne fut chanté que ce jour-là
à Notre-Dame, suivant la
Lettre du Roy à M^r l'Arche-

T ij

220 MERCURE

vêque de Paris, dont voicy
les termes.

MON COUSIN,

*Le moment que le Ciel avoit
marqué pour reconcilier les Na-
tions est arrivé. L'Europe est tran-
quille. La ratification du Traité
que mes Ambassadeurs avoient
conclu depuis quelque temps, avec
ceux de l'Empereur & de l'Empi-
re, achève de rétablir par tout
cette tranquillité si désirée. Stras-
bourg, un des principaux remparts
de l'Empire & de l'Hérésie, réuni
pour toujours à l'Eglise & à ma*

Couronne ; le Rhin rétabli pour
 barrière entre la France & l'Al-
 lemagne, & ce qui me touche en-
 core plus, le culte de la véritable
 Religion autorisé par un Traité so-
 lemnel chez des Souverains d'une
 Religion différente, sont les avan-
 tages de ce dernier Traité. L'Au-
 teur de tant de graces se manifeste
 trop clairement pour ne le pas re-
 connoître, est le caractère visi-
 ble qu'elles portent de sa main
 toute Puissante, est comme le sceau
 qu'il semble y avoir mis pour
 justifier mes intentions. Occupé
 désormais à le faire servir dans mes
 États, & à rendre mes Peuples

222 MERCURE

heureux, je commence par satisfaire
 à l'obligation où je suis de luy
 rendre les actions de grâces que je
 luy dois. C'est pourquoy je desire
 que vous fassiez chanter le Te
 Deum dans l'Eglise Metropolitaine
 de ma bonne Ville de Paris.
 Le Grand Maître ou le Maître
 des Ceremonies à qui je donne or-
 dre d'y convier mes Coars, & ceux
 qui ont accoustumé d'y assister;
 vous avertira du jour & de l'he-
 re que j'ay pris pour cette Cere-
 monie. Sur ce, je prie Dieu qu'il
 vous ait, mon Cousin, en sa sainte
 & digne garde. Ecrit à Versailles
 le cinquième jour de Janvier 1698.

GALANT. 223

Signé, **LOUIS.** & plus bas,
PHÉLYPEAUX.

Le soir de ce même jour
les réjouissances furent gran-
des dans tout Paris, & une
foule extraordinaire de Peuple
se rendit devant l'Hostel de
Ville, où M^{rs} le Prevost des
Marchands & les Echevins
avoient fait dresser un Feu
d'artifice. La principale par-
tie de la décoration de ce Feu
estoit un Obellisque surmonté
par un globe, au-dessus du-
quel on voyoit paroître un
Soleil avec un Aigle, qui s'e-

T iiij.

224 MERCURE

panouïssoit en le regardant, ce qui estoit un simbole de la joye que ressent la terre, par la reconciliation que vient de produire la Paix entre la France & l'Empire. Ces mots étoient écrits sur le Globe.

Aspectu gaudes amico.

Je trouve mon repos dans leur intelligence.

Sur les quatre angles du piedestal de l'Obelisque, estoient quatre Figures de Bronze, représentant la Valeur, la Prudence, la Fermeté & la Moderation ; vertus héroïques du Roy, auxquelles

on doit la confirmation de ce grand ouvrage , puisque pour parvenir à la Paix , il a fallu que ce Monarque , par une valeur sans exemple , ait forcé les obstacles infinis que la plus puissante ligue dont on ait entendu jamais parler, luy a opposé. C'est ce que marquoit une Devise qu'on avoit placée sur le milieu du balustre de la face qui regardoit l'Hôtel de Ville. On y avoit dépeint un grand Fleuve arrêté par plusieurs Dignes , & qui passant par dessus se répandoit dans la Campagne , avec ces

226 MERCURE

paroles : *Geminato ex obice crescit.*

L'obstacle redoublé fait sentir sa puissance.

La Prudence estoit aussi nécessaire que la Valeur, pour dissiper tant de conseils si bien concertez, & quoy qu'il n'y eust pour estre jamais de ligue dont les desseins ayent esté cachez avec plus d'artifice & de secret, que celle des Alliez, le Roy n'a pas laissé de les obliger à recevoir la Paix, en penetrant par sa sagesse ce qui paroïssoit impénétrable. Cela estoit exprimé

par la seconde Devise, qui representoit le Soleil au Zenith, éclairant jusques au fond des puits les plus creux, & ces paroles pour ame ; *Tanta nox nulla impervia luci*

Rien n'est inaccessible à ses vives lumières.

Il ne suffisoit pas que le Roy eust decouvert que la fin principale des Alliez estoit le rétablissement de la Religion Prétendue réformée dans ses Etats, il falloit encore que pour nous procurer une Paix solide au dedans de nous aussi bien que par rapport au

128 MERCURE

dehors, ce Prince demeurast inébranlable à cet égard sous leurs artifices. Cette fermeté heroïque, qui assure pour toujours la paix de l'Eglise de France, aussi bien que celle de l'Etat, estoit marquée dans la troisième Devise, qui representoit un rocher au milieu des flots, avec ces paroles, *Certus radicibus haret.*

Contre tous leurs efforts, il est inébranlable.

La jalousie que presque tous les Princes de l'Europe avoient conçue de la gloire du Roy, & qui avoit esté augmentée

GALANT. 229

par les Victoires qu'il avoit remportées de toutes parts pendant la dernière guerre, estoit encore un puissant obstacle. La seule moderation du Roy ayant pû le surmonter, on avoit appliqué à cette vertu la dernière Devise, qui avoit pour corps une chaussée d'Etang, & ces paroles pour ame, *Justus sic conteret iras.*

J'arreste ainsi l'effort de son juste courroux.

Parmy les réjouïssances qui ont esté faites à Paris, M^r Tiron, Secrétaire du Roy, & Directeur du magasin Royal

230 MERCURE

des Armes , s'est distingué d'une maniere qui merite que je vous en fasse part. Le 7. de ce mois, jour de la publication de la Paix entre la France & l'Empire, il fit dresser devant le magasin Royal dans la place de la Bastille; un Feu d'artifice construit en cet ordre. Sur quatre colonnes hautes de huit pieds, & distantes l'une de l'autre de douze pieds, regnoit une balustrade, & aux quatre coins estoient posées quatre pyramides, surmontées d'une boule avec une fleur-de-lys dorée au

dessus, le tout rempli d'une infinité de lampes pour illuminer tout le feu. Au milieu l'on voyoit sur un piedestal la figure de la Paix, ayant la main droite appuyée sur les Armes de la France, & de la gauche tenant celles de l'Empire. Derrière cette figure estoient des trophées d'armes véritables, composées de Tambours, de Guitarses, de haches, d'épées, avec des Drapeaux de la France & de l'Empire qui croisoient à droite & à gauche, & au milieu des balustrades pendoit entre chaque colonne

223. MERCURE

les Armes de Savoye , d'Espagne , d'Angleterre & de Hollande pour les comprendre dans cette Fête. Outre ce feu, M^r Tiron avoit mis sur la terrasse du Magazin Royal une illumination de *Vive le Roy*, avec une Couronne Royale au dessus , toute garnie de lampes, & des illuminations tout le long de la balustrade. Cette decoration qui parut dès dix heures du matin , promit au Peuple une joye nouvelle pour la nuit. En effet sur les six heures du soir on commença à allumer sur la terrasse

toutes les lampes dont j'ai parlé. On ouvrit les portes du grand Salon qui donne sur cette terrasse & qui conduit au Magasin Royal. Celui-ci estoit éclairé jusqu'au bout, & faisoit voir dans le plus grand calme de la Paix un nombre prodigieux d'armes que M^r Tiron entretient pour les besoins de l'Etat. Le Salon estoit illuminé de plusieurs lustres garnis de bougies. Cependant le Canon de la Bastille commença de tirer, & entre chaque coup les Trompettes, les Tambours & les Haut-bois,

Janvier 1698.

V.

224 MERCURE

qui estoient sur la terrasse, firent des fanfares qui formoient un bruit de guerre tres-agréable. On tira ensuite deux douzaines de fusées volantes, & le feu suivit aussitôt avec les fanfares continuelles des mêmes Trompettes, Tambours & Haut-bois qui occupent l'attention du peuple durant près d'une heure. Après le feu tiré, les illuminations continuerent, pendant que dans le grand Salon on servit trois tables à plusieurs personnes de qualité qui s'y trouverent, & durant le re-

GALANT. 235

pas il y eut Musique & Symphonie ; laquelle fut suivie d'un Bal qui finit la Fête.

Les Comédiens du Roy n'oublierent pas de montrer leur zèle dans la même occasion. Le grand Balcon qui regnoit le long de leur Hôtel, estoit enfermé d'une Balustrade dorée, enrichie de Façons & de Trophées d'Armes & soutenue de plusieurs Pilastres. Au milieu du Balcon la Statue du Roy sur un piédestal, estoit couronnée par la Victoire & par la Paix, & comme toutes les

V ij

246 MERCURE

Vertus sont rassemblées dans la Personne de Sa Majesté, que ce Prince ne doit qu'à ces Vertus cette sublime élévation de gloire où il est parvenu, que la France leur doit aussi son bonheur, & que toute l'Europe leur est redevable de la Paix dont elle commence à jouir, les Comédiens avoient pris de là sujet de faire mettre sur le piédestal cette Inscription.

LUDOVICUS MAXIMUS.

*Fide, Spe & Charitate
Rex vere Christianissimus.*

GALANT. 237

Fortitudine victor,

Prudentiâ nodum solvit,

Iustitiâ duc Pacem,

Temperantiâ subsidia revocat.

La Foy, l'Espérance & la
Charité, chacune sur un pie-
destal moins élevé que celui
de la Statuë du Roy, sem-
bloient contempler avec plai-
sir la figure d'un Prince qu'el-
les ont rendu si parfait, & on
lisoit ces paroles sur leurs pie-
destaux.

*Fidei Protector, Charitatis
exemplum,*

Quid non sperabit?

La Force, la Prudence, la

238 MÉRITURE

Justice & la Tempérance un
 peu plus éloignées que les au-
 tres Vertus, paroïssent pour-
 tant leur disputer la gloire de
 l'élevation du Roy, & ou du
 moins y contribuer égale-
 ment, & elles se témoignent
 par ces Vers.

LA FORCE.

Par moy toujours invincible,
 France, voy la grandeur où j'é-
 leve ton Roy, & ton
 Au repos du monde sensible,
 En luy donnant la Paix, il luy
 donne la Loy.

LA PRUDENCE.

Qu'as-tu sans moy le plus ar-
 dent courage?

GADANT. 219

Des grands évènements je dispose à
mon gré ;

L'ordre seul de LOUIS m'a fait
finir l'ouvrage

Que sa force avait préparé.

LA JUSTICE.

En vain la Force & la Prudence
Avoient travaillé pour la

Paix.

Si LOUIS n'eust pesé ses droits
dans ma balance ,

La Guerre n'eust fini jamais.

LA TEMPERANCE,

Peuples , le Ciel comble vos
vœux ,

Des vertus de LOUIS goûtez
tout l'avantage.

240 MERCURE

*Je fais ceder son grand courage
Au seul soin de vous rendre
heureux.*

Ce groupe de Figures estoit environné d'une colonnade qui soutenoit une grande Couronne d'or, dont le cercle & les fleurons estoient formez par une illumination. Quatre Obelisques élevez le long du Balcon le sépareroient en égale distance. Les Obelisques étoient transparens, & garnis de Fleurs de lis d'or. Cette Architecture estoit surmontée d'un Soleil tres lumineux qui de tous costez écarroit des nuages.

uages. Toute la façade du Bastiment estoit éclairée d'une illumination tres-belle & tres bien ordonnée, qui dura jusques à deux heures après minuit. On distribua beaucoup de vin sans qu'il y eust le moindre d'ordre. Les Timbales, les Trompettes & l'Orchestre de la Comedie se mêlèrent souvent aux cris de *Vive le Roy*, & des acclamations du Peuple. Sur les onze heures du soir on tira un tres-beau feu d'artifice.

En vous parlant de l'Audience donnée par Son Al.
Janvier 1698. X

242. MERCURE

tesse Royale Monsieur, à M^r
le Comte de Couvonges, lors
qu'il fit la demande de Ma-
demoiselle pour monsieur le
Duc de Lorraine, j'ay oublié
de vous dire que ce Comte,
toujours accompagné de Mr
Aubert, Introdacteur des
Ambassadeurs auprès de mon-
sieur, fut mené chez Madame
par Son A. R. d'où après un
quart d'heure de conversa-
tion, ils sortirent tous pour
aller chez Mademoiselle, où
Monsieur dit à cette Prin-
cesse, que Monsieur le Duc
de Lorraine venoit de la leur

faire demander, & qu'ils l'a-
voient accordée, ce que Ma-
demoiselle receut avec le res-
pect & la soumission qu'elle
devoit à Leurs Alteſſes Roya-
les. Dans cette conversation
Monsieur parla de cette Prin-
ceſſe en Pere qui connoiſſoit
& qui aimoit la Pille.

Le 29. du mois paſſé, le
Roy fit une nouvelle promo-
tion d'Officiers de Galeres,
dont voicy la Liſte.

Chef d'Eſcadre.

Mr le Comte du Beſeil.

Capitaines de Galeres.

Mrs de Gratien.

X ij

244 **MERCURE**

De Chaumont de Tallemant.

De Cheyladet de Montvilliers,

*Capitaines Lieutenans sur la
Reale.*

Mrs de la Roche Vernassal.

De Serignan.

Ces deux messieurs ne sont point de la dernière promotion. Ils estoient déjà Capitaines-lieutenans, & ont esté seulement nommez cette année pour servir sur la Reale.

*Capitaines Lieutenans sur les
autres Pavillons.*

Mrs de Cambray.

Ferrant.

Le Chevalier de Simiane.

GALANT. 245

Lieutenans de Galeres.

Mrs de Malezieu.

Le Chevalier de l'Aubepin.

Le Chev. de Feüquerolles.

Le Chev. de la Malle du Bar.

Le Chev. d'Agut.

Le Comte de Neuvy Duchon.

Le Chev. de Villepanam.

De Montalieu.

Des Pennes.

Le Chev. de Transtouretes.

Sous Lieutenans de la Reale.

Mrs le Chev. de S. Mayne.

De Villages.

Sous Lieutenans des autres

Galeres.

Mrs de Maroulie.

X iij

246 MERCURE

De Foiffa.

De Chasteüil.

Madon.

De Ruzé de Razac.

De Valence de Timbruc.

Le Marquis de Fons.

De Julianis.

De Theron d'Artignosc.

Langlois.

Gaillard.

Gassendi Campagne.

Le Chev. de Greour.

De Gotho.

Enscigne de la Reale.

M^r Clement.

Enseignes des autres Galeres.

Mrs Des Crois.

De Marle.

De Bernage.

De Pontevéz.

De Village.

De Baumette.

Du Cayron.

De Montlaur.

De Chau lieu.

Vaillant.

Du Belay de Ternay.

De Castellannes.

Le Chev. de Brancas.

Cachy de Bailleul.

Le Chev. de Beaucourfe.

Le Chev. de Montendre.

Le Chev. de Caumartin.

Le Marquis de Saint-Jairs.

X iij

248 MERCURE

Quoy que vous soyiez persuadée de la generosité, & de la magnificence de Monsieur le Duc du Maine; je ne m'étonne pas que vous ayez eu de la peine à croire ce que la renommée en a porté confusement dans vostre Province. La chose est si grande, & si nouvelle, que l'on ne doit pas estre surpris si les premiers bruits qui s'en sont répandus ont trouvé quelques incrédules. Voicy de quelle manière elle s'est passée. Ce Prince sçachant qu'il y avoit beaucoup d'Officiers à Versailles,

& qu'il y en arrivoit tous les jours pour travailler à ce qui les pouvoit regarder touchant la reforme des Troupes qu'on venoit de commencer, fit dire à son Contrôleur, de faire servir soir & matin, autant de tables qu'il en faudroit pour ne renvoyer aucun de ces Officiers, ce qui fut d'abord exécuté. De sorte que depuis plus d'un mois, il n'y en a pas eu moins de quatre-vingt-dix à chaque repas, & qu'on y en a compté jusqu'à cent dix-huit. Ces tables sont servies avec la même application, & le mê-

250 MERCURE

me ordre qu'elles le feroient si le Prince y estoit en person. Chaque table est tenuë par un Gentilhomme de Son Altesse Serenissime. Tous les gens d'office de la maison, & une bonne partie de la livrée y sont employez, sans qu'il y ait la moindre confusion. Ce Prince ordonna qu'il y eust le jour des Rois un gasteau à chaque table. Il arrive presque tous les jours que quinze ou vingt Officiers retenus par leurs affaires ne pouvant se rendre à l'heure marquée se presentent seulement pour le

GALANT. 251

fruit , & ils sont surpris de se voir sur le champ aussi magnifiquement servis que les autres. On ne peut rien voir de plus genereux ny qui doive attirer plus de loüanges à monsieur le Duc du Maine, Tout luy est dû , l'invention & l'exécution , sans que personne y ait la moindre part , & l'on a vû naistre dans le cœur de ce Prince la premiere pensée d'une bonté si magnifique , s'il m'est permis de parler ainsi , & si digne d'un Prince de son Sang.

252 MERCURE

Un fort habile homme, qui ne veut point estre nommé, croit avoir trouvé la Quadrature du Cercle, & n'a fait prier d'insérer le Memoire suivant dans cette Lettre, afin qu'on s'adresse à moy pour répondre à ce qu'il contient. Je ne suis point assez profond dans cette Science, pour asseurer qu'il ait trouvé ce qu'il a cherché. Je sçais seulement que c'est un homme sage, sçavant & incapable de s'entêter de fausses idées, & que l'on a veu de luy de grandes choses, qui ont esté admirées de toute la Cour & du Public.

On donne avis que le véritable Theorème de la Quadrature du Cercle est trouvé, & que sa Demonstration est aussi facile, qu'évidente, & fondée sur les mesmes Principes de la Geometrie ordinaire. Par ce Theorème on demontre,

1. Que le Cercle Inscrit est Rationnel à son carré circonscrit, & comme un nombre est à un nombre.
2. Que le semidiametre du Cercle est Rationnel à sa circonference, & comme un nombre à un nombre.
3. Que le Semidiametre du Cercle est Rationnel au Semidiametre

254 MERCURE

du carré égal audit Cercle, & comme un nombre est à un nombre.

Par ce mesme Théoreme on voit comment & pourquoy la troisième proposition d'Archimede de la dimension du Cercle, quoy qu'elle soit évidente & incontestable; ne peut néanmoins servir sans quelque erreur à la mesure des Plans & Corps Spheriques, ny à l'observation des Mouvements Celestes; & par le mesme Théoreme on demontre aussi la Quadrature de l'Ellipse, & de plusieurs autres Théoremes, qui ont esté jngés jusques à present impossibles à démontrer.

GALANT. 255

Celuy qui m'a donné ce
Memoire, ma témoigné de
la part de l'Auteur, qu'ayant
travaillé près de vingt cinq
ans à cette découverte, & de-
sirant s'assurer une Récom-
pense proportionnée à la lon-
gueur & à l'utilité de son tra-
vail, avant que de le donner
au Public; il convie les Uni-
versitez, Academies & Profes-
seurs particuliers des Sciences
Mathematiques, d'y vouloir
contribuer, chacun à sa vo-
lonté, & de s'adresser à moy,
qui veux bien recevoir leurs
billers, ou qui me feront don-

256 MERCURE

nez de leur part, payables six mois après la publication du Livre, & aux conditions, que si on peut trouver quelques objections à faire audit Théoreme, l'Auteur sera tenu de les refuter auparavant. J'ay trouyé le Memoire si important, & la proposition de l'Auteur si raisonnable, que j'ay crû faire plaisir au Public, de ne pas refuser mon entremise pour les faire reüssir.

Voici les noms de quelques autres Personnes distinguées, mortes depuis celles dont je vous ay déjà parlé dans cette Lettre.

GALANT. 257

Dame Angelique d'Aspremont, veuve de François d'Anglure de Bourlemont, Marquis de Sy. Elle estoit Fille de Jean d'Aspremont, Seigneur de Vandy, & d'Innocente de Marillac. Deffunt François d'Anglure de Bourlemont son Mary estoit Frere de Louis d'Anglure de Bourlemont deffunt Archevêque de Bordeaux.

Dame Anne de Cuigy, Veuve de Pierre de Maridas de Serviere, Conseiller du Roy en son Grand Conseil. Elle laisse un Fils, Jean-Pierre
Janvier 1698. Y

258 MERCURE

Maridet, Conseiller au Parlement de Metz.

Messire Claude le Tonnelier + Breteuil, Evêque de Boulogne, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris. Il estoit Fils de Louis le Tonnelier - Breteuil, Seigneur du même lieu & de Boissette, Maître des Requestes, Contrôleur General des Finances, Intendant de Justice en Languedoc, puis en la Generalité de Paris, & enfin Conseiller ordinaire du Roy en tous ses Conseils & Direction de ses Finances, & de Chrestienne

GALANT. 259

Court; Petit-Fils de Claude le Tonnelier-Breteuil, Conseiller, puis Procureur General en la Cour des Aides, & ensuite Conseiller d'Etat ordinaire, & de Marie le Fèvre, Nièce de Louis le Fèvre, Seigneur de Caumartin, Garde des Sceaux de France, & Fille de François le Fèvre de Caumartin, Seigneur de Mormant & de Boissette, & de Gabrielle de Chanteclerc; & arriere-Petit-Fils de Claude le Tonnelier-Breteuil, & de Marie le Charron, Fille de Jean le Charron, Maître des Requêtes.

Y ij

260 **MERCURE**

ies. M^r l'Evêque de Boulogne qui vient de mourir, avoit plusieurs Freres, & entre autres, François le Tonnelier - Breteuil, marquis de Fontenay, Conseiller d'Etat ordinaire, Intendant des Finances, cy-devant Maître des Requestes & Intendant en Picardie, Flandres & aux Armées du Roy, qui a épousé N. de Calonne, Fille de Charles de Calonne, Baron de Courtebonne, Lieutenant de Roy à Calais, & d'Anne de Chaulnes, Fille de Jacques de Chaulnes, Maître des Re-

GALANT 261

questes, M^r le Tonnelier Breteuil, dit le Chevalier de Ruville, Louis le Tonnelier-Breteuil, Capitaine au Régiment des Gardes. Louis Nicolas le Tonnelier-Breteuil, cy-devant Lecteur de la Chambre du Roy, & N. le Tonnelier-Breteuil, veuve de M^r le marquis de Saint Blimon.

Messire Ignace de Bellevallée de Famechon, maréchal des Camps & Armées du Roy. C'estoit un Gentilhomme d'Artois, parfaitement honneste-homme, & qui avoit mérité par plusieurs actions

Y iij

262 MERCURE

de bravoure le degré d'honneur où il est mort. Tous les Officiers, avoient beaucoup d'estime pour luy, & le grand nombre d'Amis qu'il s'estoit acquis, estoit une preuve de son mérite.

Louis Sebastien le Nain de Tillemont, Prestre, qui a fait l'Histoire de l'Eglise, & celle des Empereurs Romains, dont il y a déjà huit volumes imprimez. Il estoit Frere de Dom Pierre le Nain, Sous-Prieur de l'Abbaye de la Trappe. Auteur de l'histoire de Cîteaux, imprimez en neuf volumes; de

GALANT. 263

Jean le Nain, Seigneur de Guignonville, Conseiller en la Grand' Chambre, & de N. le Nain, Epouse d'Antoine Portail, aussi Conseiller en la Grand' Chambre. Ils sont tous Fils de Jean le Nain, Maître des Requestes honoraire, & de Marie le Ragois, & Petits-fils de Jean le Nain, Conseiller en la Grand' Chambre, & de N. de Bragelongne.

Nicolas Guyet de Chevigny, qui ayant esté Aide de Camp, puis Capitaine au Regiment des Gardes, se retira dans les Peres de l'Oratoire.

264 MERCURE

où il a mené une vie exemplaire. Une de ses Sœurs ; Claude Guyet , avoit épousé Pierre Guibert , Secrétaire du Roy, dont est venu le Pere Guibert, Prestre de l'Oratoire, celebre Prédicateur , & une autre de ses Sœurs, Marguerite Guyet, avoit épousé défunt Claude Robert, fameux Avocat, dont est venu M'Robert, Procureur du Roy au Chastelet , & M' Robert , aussi Avocat, qui s'est acquis une si grande estime dans le Barreau.

Dame Gabrielle Coquelin,
Veuve de René Choppin, Seigneur

gneur d'Arnouville, Hoyfan-
grey, Chassy, & autres lieux
inhumée à Saint Benoist. Elle
laisse deux Enfans, René
Choppin, Seigneur d'Arnou-
ville, cy-devant Conseiller
puis Lieutenant Criminel au
nouveau Chastelet, & Augu-
stin Jean Baptiste Choppin,
Chevalier du Guet. René
Choppin, mary de la défunte,
estoit Fils d'Augustin Chop-
pin, Seigneur d'Arnouville,
Avocat au Parlement, & de
Marguerite Huez, & petit
Fils de René Choppin, Sei-
gneur de Chatou, un des plus

Janvier 1698.

Z

266 MERCURE

celebres Avocats de son
temps, qui a enrichi le public
de plusieurs doctes Ouvrages
de Droit.

M^r Vautier, ancien Avocat,
et l'un des plus celebres du
Parlement. Il s'estoit acquis
beaucoup de réputation par
sa maniere de plaider vive &
foudroyante. Au milieu de
de toute son impetuositè il
avoit une présence d'esprit
admirable, & jamais homme
de sa profession n'a eu la ré-
plique plus juste.

Leonor Boutard Audi-
teur honoraire en la Cham-

bre des Comptes. Il est mort dans un âge extrêmement avancé.

Dame Henriette Aubery, Veuve d'Alexandre, marquis de Vieuxpont, de Saint-Vaubourg, de Saint-Pierre & autres lieux. Elle estoit fille de défunt Robert Aubery, Conseiller au Parlement, puis maître des Requestes, & enfin President en la Chambre des Comptes.

Dame Marguerite Danés, Veuve de Claude Foucault, Conseiller au Parlement. Elle s'estoit retirée à la Comma-

Z ij

268 MERCURE

naute des Filles de la Croix, où elle est décedée.

M^r Pradon. Il estoit de Rouën, & nous a donné plusieurs Pièces de Theatre, & entr'autres *Pyrame & Thisbé*, & *Regulus*, qui ont paru avec beaucoup de succez.

Dame Magdelaine Druillon Fille de M^r Druillon Maître des Comptes, Sœur & Tante de M^r Druillon Lieutenants Generaux du Présidial, morte à Blois après une maladie de neuf mois, pendant laquelle tous ceux qui l'ont veüe ont esté édifiés de sa pieté, & de

soumission aux ordres de Dieu.
 Elle épousa en 1665. M. Begon
 à présent Intendant de la Ma-
 rine & de la Generalité de la
 Rochelle auquel elle a laissé
 une belle famille, trois gar-
 çons & cinq filles. L'aîné est
 Conseiller au Parlement de
 Metz, Commissaire de la Ma-
 rine, & subdelegué de M^r son
 Pere dans l'Intendance de la
 Province. Le second est enco-
 re au College, & eut l'année
 dernière six Prix en Rétorique
 en présence de S. A. R. Mon-
 sieur qui luy donna les louan-
 ges qu'il meritoit. Le troisié-

76 MERCURE

me est Garde de la marine, & quoy qu'il n'ait pas encore quinze ans, il a fait six Campagnes à la mer, & s'est trouvé en plusieurs occasions périlleuses. Il est né à l'Amerique où M^r son Pere a esté Intendant. L'aînée des Filles est veuve de M^r d'Arcussia Officier de Galeres, Fils aîné de M^r du Revest, qui est un Gentilhomme d'une des plus anciennes maisons de Provence alliée de toutes les meilleures Familles de la Province, elle a deux garçons qui promettent beaucoup. La seconde &

la quatrième se sont consac-
crées à Dieu dans le Convent
des Carmelites de Blois. La
troisième a épousé M^r le Com-
te de la Gallissonniere Che-
valier de S. Louis & Capitaine
de Vaisseau, Fils de M^r de la
Gallissonniere Conseiller d'E-
tat dont la memoire est en ve-
neration dans toutes les Pro-
vinces du Royaume où il a
esté envoyé pour le service du
Roy. M^r le Comte de la Gal-
lissonniere a déjà commandé
plusieurs Escadres, & depuis
l'année 1672. qu'il est entré
dans la marine il s'est distin-

272 MERCURE

gué dans tous les Combats & Batailles qui se sont données, il a deux enfans. La cadette des Filles est entrée depuis peu dans le Convent des Veroniques de Blois où elle a pris l'habit de Chanoinesse de l'Ordre de S. Augustin. Madame Begon, dont je vous apprens la mort estoit une Dame sans faste, qui a esté occupée toute sa vie aux exercices de pieté & au gouvernement de sa famille, economique sans avarice, magnifique lors qu'il le falloit estre, complaisante, affable & tres charitable. Elle

a travaillé pendant dix ans à l'établissement d'un Hôpital à Rochefort pour les Orphelines qu'elle regardoit comme ses propres enfans , pour lesquelles elle avoit une tendresse de mere. Elle en a laissé en mourant le soin aux Filles de la Charité. Le Blefois , l'Aunis , & la Saintonge l'ont pleurée. Tous les Corps & toutes les Communautés ont rendu à sa memoire tous les honneurs possibles , ayans tous fait faire des services solennels , & témoigné à sa famille que la douleur qu'ils ont

274 MERCURE

sentie de la perte qu'elle a faite.

Si je n'estois pressé de finir, je vous ferois une ample relation, de tout ce qui s'est passé en l'Abbaye de S. Germain Desprez le jour que M^{re} Cardinal de Furstemberg y fit chanter le *Te Deum* pour la Paix entre la France, l'Empereur & l'Empire, mais il ne me reste de place que pour vous dire succinctement ce qui se passa le lendemain chez Madame la Duchesse de la Ferté. Monseigneur le Dauphin ayant bien voulu luy faire l'honneur de venir l'honorer dîner chez elle; cette Duchesse luy donna un repas aussi magnifique que délicat & bien entendu. On passa ensuite dans un autre appartement, où l'on joua, après quoi il y eut un divertissement intitulé, *Venus; Feste Galante*, dont voici le Prologue.

GALANT. 279

APOLLON & sa suite.

Le Fils du plus grand Roy du monde ,

Quitte l'éclat pompeux d'une brillante Cour ,

Et vient de sa présence honorer ce séjour.

Qu'à mon empressement en ces lieux tout réponde.

Vous qui suivez mes pas , par les chants les plus doux

Marquez ley vostre zele ,

Tâchez par les attraits d'une feste nouvelle ,

De payer les plaisirs qu'il a quittez pour vous.

CHOEUR.

Qu'au bonheur de la voir , nostre cœur est sensible.

Animons nos Chansons ,

Montrons, s'il est possible ,

Le plaisir dont nous jouissons.

276 MERCURE

SCENE II

PALLAS. APOLLON.

PALLAS.

Je viens prendre part à vos jeux,
J'ay suivi ce Héros dans l'horreur
de la Guerre,

Quand LOUIS sensible à ses vœux,
A voulu dans ses mains remettre
son tonnerre.

Pour flater les nobles desirs,
J'ay toujours à ses pas attaché la Vi-
ctoire ;

Après avoir servi la gloire,
Je viens partager ses plaisirs.

APOLLON.

Dans les jeux qu'Apollon arrête,
Pouvez vous trouver des appas !
'Venus sera l'objet de cette illustre
feste,

Peut-elle plaire aux yeux de la fière
Pallas ?

GALANT.

277

PALLAS.

Je me souviens encore de la cruel-
le offense

Que fit à mes appas un injuste Ber-
ger ,

Lorsque choisi pour nous juger ,
A Venus il donna sur moy la pré-
férence.

Je viens en goûter la vangeance ,
Dans ces aimables lieux ,
Les Graces & les Ris présentent à
nos yeux ,

Une auguste Princesse.
Ses attraits vont ravir le prix de la
beauté ,

Qu'une trop superbe Deesse ,
Avoir autrefois remporté ,
Je vois avec plaisir la gloire
Que luy prepare ce beau jour ;
J'aime mieux mille fois luy céder la
victoire ,

278 MERCURE

Qu'à la Mere d'Amour.

APOLLON.

L'Amour dans cet azile
Pour la voir aujourd'hui rassemble
tous les Dieux.

Un cœur en la voyant, peut-il être
tranquille ?

Heureux en ce moment qui n'auroit
que des yeux.

De ses appas on ne peut se def-
fendre.

Ils ont un souverain pouvoir
L'Amour est un tribut qu'elle a droit
de pretendre.

Pour payer le plaisir que l'on goûte
à les voir.

PALLAS.

On vient, c'est Venus qui sa-
vance.

Les Amours empressez la suivent en
ces lieux.

Laiſſons-là ſ'applaudir d'une vaine
puiffance,

Que luy vont ravir d'autres yeux
Personne n'eut peine à deviner
qui eſtoit la Princeſſe dont Pallas
parloit, & l'on entendit auſſi-toſt re-
tentir le nom de Madame la Prin-
ceſſe de Cony.

Le divertiffement continua par les
Graces, les Amours, & les Plaiſirs
aſſemblez pour chanter la Viſtoire
de Venus à qui Paris avoit donné la
Pomme d'or. Après cela, tous les
Plaiſirs rendirent leurs hommages à
cette Princeſſe. Mars & Venus firent
enſuite une Scene, & Mars ayant
congratulé cette Deeſſe ſur ſa Vi-
toire luy declare ſa paſſion, Venus
y répond & un Plaiſir les enſeſſcite.
Jupiter paroît dans la dernière
Scene avec un Chœur de Divini-
tez & de Peuples, & dit ce qui ſuit.

286 MERCURE

JUPITER.

Cessez de vous flater d'un frivole
avantage;

Venus ne pensez pas]

- Avoir seule en partage

- Les plus charmans appas.

J'ay vû dans ce séjour briller une
Mortelle,

Tout cede à ses attraits si doux;

Un Berger a jugé pour vous,

Tous les Dieux ont jugé pour elle.

Les plus grands cœurs suivent ses
loix.

Que vos plaintes icy ne troublent
point la feste

- IV Que le Dieu des beaux Arts ap-
pre-

Pour le Fils du plus grand des
Rois.

- V *Chœur de la suite d'Apolon.*

GALANT. 281

Qu'au bonheur de le voir nostre
cœur est sensible ?

Animons nos chansons.

Montrons, s'il est possible,

Le plaisir dont nous jouïssons.

Les Vers de ce divertissement sont
de Mr Danchet, & la Musique est
de Mi Campra. A peine fut-il finy,
que Monseigneur eut le plaisir d'un
tres-beau Feu d'artifice, qui fut tiré
dans le jardin du Palais Royal, par-
ce que Madame la Duchesse de la
Ferté loge dans la rue de Richelieu.
Ceux qui occupent les maisons qui
sont face à celle de cette Duchesse,
avoient fait illuminer toute la façade
de leurs logis, où l'on voyoit une
infinité de lampes, qui formoient
diverses figures, mêlées de Giran-
doles de cristal. Le logis de Mr

Janvier 1698.

A a

282 MERCURE

Dettanchau, Secrétaire des Com. mandemens de Monseigneur le Dauphin s'estant trouvé de ce nombre, il joignit à l'illumination des Trompettes, des Timbales & des Hautbois, qui divertirent fort le Peuple, accoutu en foule pour voir entrer & sortir Monseigneur.

Le mot d'*Estrenne* estoit celuy de l'Enigme du mois passé, & il a esté trouvé par M^{rs} le Chevalier de Romainval: l'Abbé Boudier: Sinterre; l'Abbé sans Abbaye, près l'Abbaye Saint Germain, l'Amateur des livres du coin de la rue de Lorraine au Marais, & par son bon Ami le Bachelier de Sorbonne: Mademoiselle de Tontere: Javoté du coin de Richelieu: Madame la Marquise Despont, & Lisette du coin de la rue neuve des Bons Enfans.

GALANT. 283

ENIGME.

A Prés le Cœur, principe de la
vie,

L'Homme n'a rien de plus à conser-
ver que moy,

Et c'est en le formant, pourquoy,
La Nature m'a faite, en l'ay, dou-
ble partie.

Pour un très-grand besoin de Crui-
leur prouvé,

Il est vray que l'Homme est de deux
Guides pourvu,

Mais ces guides, en moy, introduent
un autre guide,

Et moy, dis-je, que j'en croi, d'abord,
le plus sçavant, qui m'a vué,

De l'innocence de poins de sang, d'or,
de l'ay de voir,

Et qu'à la fin, par voy, d'indurer
le toucher,

Seul, m'a vué, A u i j

284 MERCURE

Mais la mesme nature, à ma garde
de prouider, *Il*
ne m'a donné de quoy me caëber.

Le Roy a renvoyé à Carthage
toute l'Argenterie qui auoit esté pri-
se dans les Eglises de cette Ville-là.
Une action si digne d'un Monarque
Tres Chrestien, demande plus de
temps & d'espace qu'il ne m'en reste
pour vous en entretenir. Je suis,
Madame, Votre, &c.

Le Exemplaire du Mercure de
Decembre ayant manqué sous à
cœur, on s'est obligé de remettre
icy la Relation du Mariage de
Monseigneur le Duc de Bourgogne,
pour satisfaire le grand nombre de
Curieux qui ont souhaité la voir.

A Paris le 31. Janvier 1698.

RELATION

*De toutes les particularitez du
Mariage de Monseigneur
le Duc de Bourgogne.*

JAmais Prince n'a tenu sa parole avec tant d'exactitude que le Roy. Par le Traité fait avec Monsieur le Duc de Savoye, Sa Majesté s'estoit engagée de marier Monsieur le Duc de Bourgogne avec Madame la Princesse de Savoye, si tost qu'elle auroit douze ans; & comme elle les eut accomplis le 6. de Decembre, le mariage se fit le lendemain. Ce jour-là, qui estoit un Samedi, tous les Princes, Princeses, & principales Dames de la Cour se rendirent entre onze heures & midy dans la Chambre de Madame la Princesse de Savoye, Monseigneur le Duc de Bourgogne, accompagné de Mr. le Duc de Beauvilliers, y fut conduit sur les onze heures & demie.

186 MERCURE

par Mr. le Marquis de Blainville Grand Maître des Cérémonies, & par Mr. des Granges Maître des Cérémonies ; & ce Prince prit un siege assez près de la Princesse, qui estoit encore à sa toilette. Le Roy l'ayant fait avertir à l'issüe du Conseil, elle sortit de sa Chambre pour aller joindre Sa Majesté qui l'attendoit dans la Galerie. Monseigneur le Duc de Bourgogne luy donna la main droite. Mr. le Marquis de Dangeau, son Chevalier d'honneur, soutenoit sa robe derrière ce Prince, & Mr. le Comte de Tessé, son premier Escuyer, en faisoit autant de l'autre costé, luy donnant aussi de temps en temps la main, pour la soulager à cause de la pesanteur de ses habits. L'Exempt des Gardes pour lors en service auprès de Madame la Princesse de Savoye, portoit sa queue. On se mit en marche pour aller à la Chapelle. Monseigneur le Duc de Bourgogne & Madame la Princesse de Savoye marchoient devant Sa Majesté, les Princes & Princesses marchoient

à leur rang. On n'a jamais poussé si loin la magnificence des habits. Le Roy en avoit un de drap d'or, relevé sur les tailles d'une épaisse & riche broderie d'or. Monseigneur estoit vêtu d'un brocard d'or, avec une broderie d'or sur les tailles. Celuy de Monseigneur le Duc de Bourgogne étoit de velours noir en manteau. Il étoit brodé d'or en plein, & le manteau doublé d'une étoffe d'argent pareillement brodée d'or, mais d'une broderie délicate. Il étoit en pourpoint, en chausses ouvertes, en grosses jaretieres, & couvertes de dentelles, telles qu'on les portoit autrefois, des ailes, & des rubans sur les fouliers, & un bouquet de plumes sur le chapeau. L'habit de Madame la Princesse de Savoye étoit d'un drap brodé d'argent avec une parure de Rubis, & de Perles. Monseigneur le Duc d'Anjou, & Monseigneur le Duc de Berry avoient des just'aucorps de velours noir, couverts d'or, & des vestes tres-riches. L'habit de Monsieur étoit superbe. Il étoit de velours noir, avec

228 MERCURE

d'épaisses boutonnières de broderie d'or, sans intervalle, & de gros boutons de diamants. Sa veste étoit d'or, & le reste de sa parure étoit de la même richesse. Monsieur le Duc de Chartres avoit un habit de velours gris-blanc, couvert d'une broderie d'or très-agréable, enrichi de Diamants, de Rubis, & d'Émeraudes. Monsieur le Prince, & Monsieur le Duc avoient des habits d'une grande beauté, & singuliers. Celui de Monsieur le Prince étoit de velours noir, brodé d'or en plein d'une très-fine broderie, & les tailles marquées par une plus forte & plus riche. Monsieur le Duc du Maine, & Monsieur le Comte de Toulouse avoient aussi des habits fort magnifiques. Madame, Madame la Duchesse de Chartres, & Madame la Duchesse, en avoient à peu près de même goût, c'est à dire des plus belles étoffes d'or, relevées d'agréments d'or les plus forts & les plus riches qui se puissent faire. Leurs coiffures & leurs corps étoient chargés de toutes sortes de pierreries. L'habit de
 Mademoiselle

Mademoiselle fut généralement admiré. Il étoit de velours vert, couvert d'une broderie d'or d'un goût exquis avec une parure de diamants & de rubis. Madame la Princesse de Conty la Douai- sière avoit aussi un habit de velours vert en broderie d'or magnifique, avec beaucoup de pierreries. L'habit de Mademoi- selle de Condé estoit de velours incarnat, brodé d'or & d'argent avec quan- tité de pierreries. Grand nombre de Sei- gneurs & de Dames avoient des habits qui n'estoient guere inferieurs à ceux dont je viens de vous parler. Les Da- mes qui ne sont plus de la grande jeu- nesse, estoient vêtues de velours noir, avec de très-belles jupes, ou brodées, ou chamarrées d'or, & estoient parées de riches croix de diamants.

- La Cour dans cet éclat passa le long de la galerie, des Appartements, & du grand escalier, & entra dans la Chapel- le. La foule des spectateurs estoit très- grande dans tout son passage, mais on avoit observé un fort bon ordre dans

Janvier 1698.

B b

290 MERCURE

la Chapelle. Monseigneur le Duc de Bourgogne & Madame la Princesse de Savoye, se mirent d'abord à genoux sur des carreaux au bas des marches de l'Autel. Mr. le Cardinal de Coislin fit la cérémonie des Fiançailles, qui fut suivie de celle du mariage, & dans l'une & dans l'autre cérémonie, Monseigneur le Duc de Bourgogne se tourna vers le Roy, & vers Monseigneur, pour leur demander leur consentement, & Madame la Princesse de Savoye en fit autant, & se tourna de plus vers Monsieur, & vers Madame, pour leur demander aussi leur consentement. Monseigneur le Duc de Bourgogne mit une bague au doigt de la Princesse de Savoye, & luy fit présent de treize piéces d'or. Ensuite Mr. le Cardinal commença la Messe. A l'Offertoire, Monseigneur le Duc de Bourgogne & Madame la Princesse de Savoye allerent à l'offrande, après avoir fait les reverences ordinaires à l'Autel, au Roy, & à Monseigneur. Mr. le Marquis de Blainville presenta à Monseigneur le Duc

de Bourgogne un cierge où estoient dix
Louis d'or, & Mr. des Granges en fit
autant à Madame la Princesse de Savoye,
avec pareil nombre de Louis. Le Poêle
fut tenu par Mr. l'Abbé de Coislin nom-
mé à l'Evêché de Mets, premier Aumô-
nier en survivance, & par Mr. l'Abbé
Morel, Aumônier du Roy. Après la
Messe, le Roy signa sur le Registre de
la Paroisse, ensuite Monseigneur le Dau-
phin, Monseigneur le Duc de Bourgo-
gne, & Madame la Duchesse de Bour-
gogne, Monseigneur le Duc d'Anjou,
Monseigneur le Duc de Berry, Monsieur
& Madame, Monsieur le Duc & Mad-
ame la Duchesse de Chartres, Mr. le
Cardinal de Coislin & Mr. Hebert Curé
de Versailles. Voicy ce qui fut écrit sur
ce Registre.

*Le 7. Decembre 1697. Tres-Haut &
Tres-Puissant Prince Monseigneur Louis
de France, Duc de Bourgogne, Fils de
Tres-Haut, Tres-Puissant & Excellent
Prince Monseigneur Louis Dauphin de
France, & de defunte Tres-Haute, Tres-*

B b ij.

292 MERCURE

Puissante & Excellente Princesse Marie Anna Chrestienne de Baviere, de cette Paroisse d'une part: & Tres-Haut & Tres-Puissante Princesse Marie Aelaine de Savoye, Fille de Tres-Haut & Tres-Puissant Prince Victor Amé second du Nom Duc de Savoye, & de Tres-Haut & Tres-Puissante Princesse Anne d'Orleans, d'autre part, Après avoir obtenu de N. S. P. le Pape la Dispense du degré de Consanguinité, les Bans de leur Mariage ayant esté publiez dans cette Paroisse une fois seulement; Monseigneur l'Archevesque de Paris ayant dispensé des deux autres, & du temps de l'Avent, avec la permission de fiancer le mesme jour, Mandit Seigneur Duc de Bourgogne & Madite Dame Princesse de Savoye ont esté fiancez & ont receu la Benediction Nuptiale dans la Chapelle du Chasteau, par Monseigneur l'Eminentissime Cardinal de Coislin, Evêque d'Orleans, Premier Aumosnier du Roy; moy present & soussigné Prestre, Supérieur des Missionnaires de Versailles & Curé dudit lieu, & en presence du Roy, de Monseigneur le Dauphin, de Monsei-

GALANT. 293

gneur le Duc d'Anjou, de Monseigneur
le Duc de Berry, de Monsieur & de Ma-
dame, de Monsieur & de Madame la
Duchesse de Chartres, & autres Princes
& Princesses, qui ont signé avec Mondit
Seigneur Duc de Bourgogne & Madame
la Duchesse de Bourgogne sa Femme.

LOUIS. Philippe d'Orleans.

Loüis. Marie Françoise de Bour-

bon.

Marie Adelaïde.

Philippe. Pierre du Cambout,

Charles. Cardinal de Coislin,

Evêque d'Orleans.

Charlotte Elizabeth. Hebert.

On sortit de la Chapelle dans le me-
me ordre qu'on y estoit entré, & l'on
retourna par l'escalier, l'Appartement &
la Galerie, dans la Chambre de Madame
la Duchesse de Bourgogne; d'où l'on
passa dans son Antichambre. Sa Majesté
y dina, sur une table en demi cercle, où
estoit placez selon leur rang Monsei-
gneur le Dauphin, Monseigneur le Duc
de Bourgogne, Madame la Duchesse de

B b iij

294 MERCURE

Bourgogne, Monseigneur le Duc d'Anjou, Monseigneur le Duc de Berry, Monsieur, Madame, Monsieur le Duc de Chartres, Madame la Duchesse de Chartres, Mademoiselle, Madame la grande Duchesse, Monsieur le Prince, & Madame la Princesse, Monsieur le Duc & Madame la Duchesse, Madame la Princesse de Conty la Doniaisiere, Mademoiselle de Condé, Monsieur le Duc du Mayne, Monsieur le Comte de Thoulouse, & Madame la Duchesse de Verneuil.

A la sortie de table, l'on entra dans la chambre de Madame la Duchesse de Bourgogne, où le Roy ne demoura qu'un instant, & retourna chez luy, toujours plus occupé des affaires de son Etat, que des plaisirs, mesme dans les plus grandes festes. Sur les 6. heures du soir, l'Ambassadeur de Savoye, avec une assez nombreuse suite, vint faire compliment à cette Princesse sur son Mariage, & luy presenta quelques jeunes Seigneurs Piémontois. A sept heures & un quart, Madame la Duchesse de Bourgogne, suivie d'un grand nombre de Dames, se rendit dans l'Appartement

du Roy, où Sa Majesté l'attendoit dans le Salon, pour recevoir le Roy & la Reine d'Angleterre, qui arriverent un moment après. L'on entra dans la Galerie, qui estoit éclairée par trois rangs de Lustres & grand nombre de Girandoles. De là l'on passa dans la chambre du Portique, auquel on joua l'espace d'une heure; ensuite de quoi le Roy & leurs Majestez britanniques, & toute la Cour, vinrent dans le Salon, du bout de la Galerie qui regarde l'Orangerie, pour voir tirer le Feu d'artifice, qui avoit esté préparé au bout de la pièce d'Eau, appelée la Pièce des Suisses, à cause que les Suisses y ont travaillé. Elle a plus de cent toises de large, & environ cent cinquante de long. Il n'y avoit point de Theatre dressé, comme on le fait ordinairement pour les Feux d'artifice, mais l'artifice estoit autour de cette pièce d'Eau, & particulièrement au bout, sur une espee d'amphitheatre naturel. Tous ces endroits estoient disposez en sorte, qu'il en devoit partir de l'artifice pour former des berceaux de feu qui auroient couvert la pièce

B b i ij

296 MERCURE

d'eau, & cette pièce d'eau devoit estre bordée d'un nombre infini de terrines remplies de grosses méches, qui auroient fait voir un parterre de lumieres; mais le grand vent & la pluye violente qu'il faisoit pour lors, furent fort contraires à ce spectacle, qui neanmoins parut grand & extraordinaire. Toute la Cour passa ensuite par la chambre de Madame la Duchesse de Bourgogne, qui estoit extrêmement éclairée, & dans laquelle dès le jour précédent l'on avoit tendu un Lit magnifique de velours vert en broderie d'or & d'argent. L'on y voyoit aussi la Toilette de cette Princesse, qui fut admirée, tant pour les pièces d'orfèverie, que pour la broderie & les Points. Ces pièces d'orfèverie estoient d'un dessein, d'un goust & d'un travail admirable. On y voyoit en quelques endroits de petites têtes antiques en forme de Medailles, mêlées parmi les ornemens, si belles & si bien faites, qu'on n'a jamais rien vû de plus beau en ce genre. Ce qu'il y a de fort remarquable, c'est qu'aucune de ces têtes ne se ressembloit. Ce merveilleux ouvrage est de

Mr. de Launay. Le drap du Lit & le Couvre-pied furent aussi fort regardez & fort admirez. On se mit à table, & le Roy soupa au même endroit avec le Roy & la Reine d'Angleterre, & les mêmes personnes qui avoient esté du dîné. Pendant le repas l'on disposa dans le grand Cabinet de Madame la Duchesse de Bourgogne, la Toilette de Monseigneur le Duc de Bourgogne, dont la richesse & le bon goust mirent dans l'embarras de juger à laquelle des deux Toiletttes on devoit donner la préférence, à l'égard des points & de la broderie. Après le soupé, le Grand-Maître & le Maître des Ceremonies allerent querir Mr. le Cardinal de Coislin, qui fit la Benediction du Lit. Monseigneur le Duc de Bourgogne vint se deshabiller dans le Cabinet, où l'on avoit mis sa Toilette, & l'on deshabilla dans le mesme temps Madame la Duchesse de Bourgogne, qui se mit ensuite à son prie-Dieu dès qu'on eut fait sortir de sa chambre toutes les personnes qui n'y devoient pas rester. Le Roy d'Angleterre vint donner la chemise à Monseigneur le Duc de Bourgogne, & la

298 MERCURE

Reine la donna à Madame la Duchesse de Bourgogne, qui donna ses jaretieres & son bouquet à Mademoiselle. Si tost que Madame la Duchesse de Bourgogne fut au lit, le Roy fit appeller Monseigneur le Duc de Bourgogne qui entra dans la chambre en robe de chambre le bonnet à la main, & les cheveux nouëz par derriere avec un ruban couleur de feu, & se mit au lit du costé droit. Les rideaux du pied estoient fermez; mais ceux des costez demurerent à demi ouverts. Le Roy fit entrer Mr. l'Ambassadeur de Savoye, & luy dit qu'il pouvoit mander qu'il avoit veu les Mariez couchez ensemble. Ensuite le Roy & leurs Majestez Britanniques se retirerent, mais Monseigneur resta dans la chambre. Un moment après Monseigneur le Duc de Bourgogne se releva, passa dans le grand Cabinet où il se rhabilla, & s'en retourna coucher chez luy.

Le Dimanche 8. il y eut sur les six heures du soir dans le grand Cabinet de Madame la Duchesse de Bourgogne, un grand cersle, où se trouverent les Princesses & les Duchesses en tres-grand nombre, & ma-

richement vêtues. Le Roy s'y rendit à 7 heures. Le cercle se leva, & l'on passa dans les Appartemens, où il y eut Musique, jeu de Portique & une collation surprenante, tant par la quantité que par son ordonnance. Madame la Duchesse de Bourgogne avoit ce jour-là un habit de velours couleur de feu, brodé d'or, avec une parure de diamans. Le matin de ce même jour Mrs les Cardinaux d'Estrées, de Janion, de Furstemberg & de Coislin, vinrent en rocher & en camail à la toilette de cette Princesse, prendre possession du tabouret.

Le Lundi 9. Feste de la Conception de la Vierge, le Roy avec toute la Cour entendit la Predication du Pere Bourdaloue & Vespres, & Madame la Duchesse de Bourgogne y parut pour la premiere fois en son rang. Elle avoit ce jour-là un habit de velours noir avec une parure de diamans & une jupe de drap d'or, brodée d'or.

Le Mardy 10. Monsieur le Prince de Galles, & Madame la Princesse d'Angleterre vinrent sur les trois heures rendre visite à Madame la Duchesse de Bourgo-

300 MERCURE

gne, qui avoit ce jour-là un habit de satin couleur de rose brodé d'argent avec une parure de diamans. Ils allèrent ensuite chez Monseigneur le Duc de Bourgogne.

Le Mercredi 11. il y eut dans la Galerie de Versailles le plus grand & le plus magnifique Bal, qui se soit jamais vû à la Cour. La Place disposée pour la danse estoit de cinquante pieds de long sur dix-neuf de large, dans le milieu de la Galerie, avec double rang de Sièges pour les Seigneurs & les Dames du Bal. Les Fauteuils du Roy & ceux du Roy & de la Reine, d'Angleterre, estoient en face du Salon qui regarde l'Orangerie, & vis-à-vis ces Fauteuils, l'enceinte du Bal avoit une ouverture de six pieds, pour y entrer & pour en sortir. On avoit élevé des gradins dans toutes les croisées de la Galerie, & on les avoit couverts de tapis de la Savonnerie; la Galerie estoit éclairée par trois rangs de Lustres d'un bout à l'autre. Celui du milieu estoit de huit, qui estoient les plus forts, & les deux autres de dix-sept chacun, mais plus petits. Il y avoit aussi de chaque costé trente-deux Girandoles sur

des gueridons dorez ; mais ce qui l'éclair-
roit davantage , c'estoit huit grandes py-
ramides rondes , de dix pieds de haut ,
qui portoient chacune cent cinquante
bougies dans des flambeaux d'argent ,
posez sur huit degrez , qui s'élevoient en
pointe , & qui estoient revêtus de gaze
d'or. Ces Pyramides estoient portées par
des pedestaux quarréz , de quatre pieds
& quatre pouces de haut , & de quatre
pieds de diametre , revêtus de velours
cramoisi , avec des franges d'or. Quatre
de ces Pyramides estoient placées aux
quatre coins de l'encinte du Bal , & les
quatre autres aux deux bouts de la Galé-
rie , à côté des portes des Salons , les-
quels estoient élairez par cinq lustres
chacun , & par quatre girandoles sur des
gueridons dorez. On avoit élevé dans
les trois portes du Salon du petit Apparte-
ment du Roy , qui donnent dans le mi-
lieu de la Galerie , des échafauts pour les
Violons & pour les Hautbois , & ces écha-
fauts n'avoient point de saillie dans la
Galerie. Avant quatre heures , tous les
les gradins des croisées furent remplis de

302 MERCURE

monde, & entre six & sept tous les Seigneurs & toutes les Dames de la Cour se rendirent dans l'Appartement de Madame la Duchesse de Bourgogne. Je n'entreprendray point la description de la richesse & de la diversité des habits. Il suffit de vous dire que l'imagination ne peut aller plus loin, & que les yeux en estoient éblouis. L'habit de Monseigneur estoit d'une étoffe d'or, avec des agrémens en broderie d'argent. Messieurs les Ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry estoient en habits de velours brodez d'or en plein. Celuy de Monseigneur le Duc de Bourgogne estoit noir & les deux autres de couleur, avec beaucoup de diamans, Monsieur avoit le même habit qu'il avoit porté le jour du Mariage, de velours noir, avec des boutonnières en broderie d'or & de gros boutons de diamans. Celuy de Monsieur le Duc de Chartres estoit riche & galant. Il estoit d'une étoffe relevée par des agrémens d'or. Une partie des Seigneurs qui estoient en grand nombre, avoit des habits de velours, ou brodez, ou couverts de boutonnières appli-

quées . & l'autre en avoit de riches brocards d'or. Il y en avoit quelques-uns de simples , mais la plupart estoient relevés de broderie , ou d'agrémens d'or & d'argent appliquez. Ils avoient tous des nœuds d'épaules fort riches , des bouquets de plumes à plusieurs étages , les manches du justaucorps chargées de dentelles d'or & d'argent & de rubans , & les gans pareillement garnis de dentelles , des bas de soye de diverses couleurs , brodez d'or , & des rubans sur les fouliers. Les Dames estoient encore plus superbement vêtues. L'habit de Madame la Duchesse de Bourgogne estoit d'une étoffe d'or avec une garniture de Diamans, dans laquelle , ainsi que dans sa coëffure , entroient les plus beaux diamans de la Couronne. Madame , Madame la Duchesse de Chartres , Mademoiselle , Madame la Duchesse , Madame la Princesse de Conry & Madame de Condé , avoient toutes des habits qui se disputoient de richesse & d'agrément. Ceux de Madame de Chartres & de Madame la Duchesse é-

304 MERCURE

toient d'étoffes d'or, rehaussé de boutonnières d'or, & les juppes chatarrées d'une richesse qu'on ne sçauoit exprimer, les corps & les coëffures chargées de pierreries. Mademoiselle, & Madame la Princesse de Conty avoient des habits de velours brodez d'or. Enfin toutes les Dames du Bal estoient generalement habillées, ou d'étoffes d'or garnies d'or & d'argent, ou de velours de toutes couleurs brodez d'or, & elles estoient brillantes de pierreries sur leurs habits & dans leurs coëffures.

Le Roy se rendit sur les sept heures dans la Chambre de Madame la Duchesse de Bourgogne, son habit estoit magnifique & majestueux. Il estoit de velours noir, couvert en plein d'une broderie d'or fine & délicate, & marqué sur les tailles d'une plus épaisse & plus riche, avec des boutons de diamans. Le Roy & le Reine d'Angleterre arrivèrent peu après. La Reine estoit magnifiquement vetue d'une étoffe d'or avec des agrémens d'or. L'on passa dans la Galerie, & le Bal commença, Monseigneur le Duc de Bour-

gogne ouvrit la danse par le branle , menant Madame la Duchesse de Bourgogne , & lors que le branle fut fini , ils dansèrent ensemble la première courante , & tout le monde en fut charmé. Madame la Duchesse de Bourgogne prit Monseigneur le Duc d'Anjou , & il prit Madame la Duchesse de Chartres , laquelle prit Monseigneur le Duc de Berry , qui prit Mademoiselle , & le reste se passa dans l'ordre & selon le rang. Comme le nombre des Danseurs estoit fort grand , plusieurs de ceux qui avoient esté nommez ne dansèrent point faute de Dames qui se trouvèrent en plus petit nombre. Madame la Duchesse de Bourgogne se fit admirer dans le Menuet & le Passepié. L'on dansa souvent le Menuet à quatre , afin de faire danser plus de monde.

Sur les huit heures le Roy demanda la Collation , qui fut apportée sur douze tables de formes inégales , couvertes de mousse & de verdure au lieu de napes , & chargées par compartimens de toutes sortes de fruits de la saison , & de confitures seches entremêlées de fleurs. Elles

Janvier 1628.

C c

306 MERCURE

furent portées dans l'enceinte du Bal, & lors qu'elles furent rassemblées ; elles formerent une espee de Parterre tres-agréable où paroissoient quatre Orangers portant des Oranges confites. Ces tables furent ensuite séparées, & passerent l'une après l'autre autour de l'enceinte, au moyen des roulettes qu'elles avoient sous les pieds, On apporta aussi à la main une quantité prodigieuse de corbeilles, pleines de paquets de confitures & de massépains, & une infinité de soucoupes chargées de liqueurs & de glaces. Après la Collation qui fut entierement pillée ; l'on fit nettoyer la place, & l'on continua le Bal jusqu'à dix heures & demie. Lors qu'il fut fini, le Roy & leurs Majestez Britanniques entrerent dans le petit Appartement de Sa Majesté, où le Soupé estoit servi dans l'Antichambre. Tous les Seigneurs & Dames du Bal sortirent par l'Appartement de Madame la Duchesse de Bourgogne. La table du Soupé estoit en demi cercle, ainsi que celle du jour du Mariage. Elle estoit remplie par Sa Majesté, le Roy & la Reine d'Angleterre,

Monseigneur, Monseigneur le Duc & Madame la Duchesse de Bourgogne, Messeigneurs les Ducs d'Anjou & de Berry, Monsieur & Madame, Monsieur & Madame de Chartres, Mademoiselle, Madame la Duchesse, & Madame la Princesse de Conty. Après le Soupé le Roy & la Reine d'Angleterre retournerent à Saint Germain, & chacun se retira.

Le Samedi suivant, il y eut encore un grand Bal qui commença plus tard que le precedent, parce qu'on ne soupa qu'après le Bal, & qu'il y eut *media nocte*. La foule des spectateurs avoit esté si grande au premier, qu'on trouva moyen d'accommoder le lieu où l'on dança, de maniere qu'il y eut encore plus de places pour les personnes de la premiere qualité. Madame la Duchesse de Bourgogne mit ce jour-là un habit de velours noir tout couvert de diamans. Ses cheveux estoient narez de perles, & tout le reste de sa coëffure estoit si rempli de diamans, qu'on peut dire sans exageration, que la vue en pouvoit à peine supporter l'eclat.

C.c. ij.

308 MERCURE

La plupart des Princesses de la Maison Royale mirent ce jour-là des habits de velours noir. Madame en avoit un chamarré de rubis & de diamans, la jupe d'entre-deux estoit de brocard d'or rebrodé d'or. L'habit de Madame la Duchesse de Chartres estoit de velours noir chamarré sur toutes les tailles de diamans brillans, & celuy de Mademoiselle estoit aussi de velours noir chamarré de gros diamans & de perles sur toutes les tailles. La jupe d'entre d'eux de cette Princesse estoit du même velours chamarré en plein de point d'Espagne or & argent. Toutes les coëffures estoient couvertes de pierreries. Les Princes estoient en habit de brocard d'or rebrodé. Les uns avoient des Brandebourgs de pierreries, & les autres seulement de gros boutons. Monsieur avoit des Brandebourgs d'argent avec des boutons de rubis d'Orient & de diamans. L'habit de Monsieur le Duc de Chartres estoit de velours noir, les Brandebourgs d'or mêlés de brandebourgs de diamans doublées de velours couleur de rose. Ses manches estoient garnies de

dentelles d'argent. Monsieur le Duc du Maine & Monsieur le Comte de Thoulouse se faisoient distinguer & admirer tout ensemble, tant leurs habits estoient riches, brillants & bien entendus. Enfin à voir chaque habit en particulier, il sembloit que rien ne se pouvoit ajouter à tous ceux des Princes, Princesses, Seigneurs & Dames qui dançoient à ce Bal, tant ils estoient somptueux & brillans; en sorte que sans compter les pierreries, les habits seuls des deux Bals revenoient à plusieurs millions. L'habit que la Reine d'Angleterre avoit au second Bal estoit de velours noir, avec une tres-belle parure de diamans. La Collation ne fut pas servie sur des tables comme la premiere, mais elle fut portée dans un nombre infini de corbeilles. Jamais il ne s'est rien vû de si brillant que ce Bal. Il y avoit, tant dans la Galerie où l'on a dancé que dans les Appartemens des environs, quatre à cinq mille lumieres, ce, qui faisoit beaucoup briller la richesse des habits & la magnificence des Appartemens. Il y a eu à Tri-

310 MERCURE

non une représentation de l'Opera d'Apollon & d'Illé qui avoit esté préparé comme un des divertissemens qui devoient suivre le Mariage de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Il estoit accompagné de tout le spectacle que peut permettre le lieu. L'Assemblée fut nombreuse, & en sortit tres-satisfaite. Tous les habits de cet Opera estoient neufs & bien entendus, & faits sur les desseins & sous la conduite de Mr. Berrin.

SSSS 2222 SSSSSSSSSSS

TABLE.

P Relude.	
<i>Sonnet à la gloire du Roy.</i>	9
<i>Vers sur la Paix.</i>	11
<i>Publication de la Paix, & réjouissances faites à Montpellier,</i>	12
<i>Autres faites à Perigueux sur le mesme sujet.</i>	16
<i>Lettre écrite à Me de Bouillon, sur ce qui s'est passé à Chasteau-7 hierty,</i>	21

TABLE

<i>Réjouissances faites à Lombez.</i>	61
<i>Autres faites à Candebec sur Seine.</i>	63
<i>Autres faites à Reims par les Bourgeois du quartier du Marché au bled.</i>	68
<i>Autres faites au Chasteau de Marigny</i>	76
<i>Mr le Comte de Fontaine-Berenger se se distingue en cette occasion.</i>	82
<i>Audiences données par le Roy & S. A. R. à Mr le Comte de Couvonges.</i>	118
<i>Charge donnée par le Roy.</i>	122
<i>Traité du Cancer, par Mr Alliot, Medecin ordinaire du Roy.</i>	124
<i>Relation du voyage de Mr de Gennevilliers.</i>	127
<i>Rejouissances faites à Bourbon l'Archambaud.</i>	128
<i>Autres faites en la Ville de Mante.</i>	136
<i>Autres faites à la Ferté-Milon.</i>	141
<i>La Ville de Montauban donne des marques de distinction dans ses rejoyssances.</i>	152
<i>Rejouissances faites à Clamecy.</i>	174
<i>Autres faites par les Chevaliers du jeu de l'Arquebuse de Reims.</i>	187
<i>Mariages.</i>	204
<i>Audience donnée par Madame à Mr le Comte de Couvonges.</i>	241

TABLE.

<i>Promotion d'Officiers de Galeres.</i>	243
<i>Tables servies chez Mr le Duc du Maine pour les Officiers des armées du Roy, que leurs affaires obligent d'aller à Versailles.</i>	248
<i>Proposition d'un Incannu, qui pretend avoir trouvé le veritable Theorème de la quadrature du Cercle.</i>	252
<i>Moris</i>	257
<i>Feste donnée à Monseigneur par Madame la Duchesse de la Ferté.</i>	274
<i>Article des Enigmes.</i>	284
<i>Le Roy renvoye à Carthagene toute l'argenterie qui avoit esté prise dans les Eglises de cette Ville-là.</i>	284
<i>Relation de toutes les particularitez du Mariage de Monseigneur le Duc de Bourgogne.</i>	285

Les Jettons doivent regarder la page 120

CATALOGUE DES LIVRES

*Imprimez chez MICHEL BRUNET,
Libraire, à l'entrée de la grande Salle
du Palais, au Mercure Galant. 1697.*

Histoire de la Monarchie Françoisse sous le
Regne de LOUIS LE GRAND, contenant ce
qui s'y est passé de plus remarquable depuis 1643.
Jusqu'à présent, par M. de Corneille de l'Acade-
mie Françoisse, in 12. 3. vol. 5. l. 8. f.

Les Memoires de M. de Saint - Evremont,
contenant diverses aventures qui peuvent servir
d'instruction à ceux qui ont à vivre dans le grand
monde, in 12. 4. vol. 8. l.

Les Contes & Fables de M. le Noble, Ouvra-
ge enrichi de Figures en taille douce, in 12. 2.
vol. 4. l.

Mylord Courtenay ou Histoire secrette des
premieres amours d'Elisabeth d'Angleterre, par
M. le Noble, in 12. 1. l. 16. f.

L'Histoire des Religions de tous les Roya-
umes du monde; in 12. 3. vol. 3. l. 12. f.

Les Lettres nouvelles de M. Boursault, accom-
pagnées de Fables, de Remarques de bons Mots
& d'autres particularitez aussi agréables qu'uti-
les, in 12. 2. l.

L'Illustre Mousquetaire, Nouvelle Galante,
in 12. 1. l. 5. f.

La Vie de l'admirable Chevalier d'Industrie
Dom Gusman d'Alfarache, enrichi d'un grand
nombre de figures en taille douce, in 12. 3. vol. 6. l.

Histoire des Revolutions de Suede, où l'on

voit les changemens qui sont arrivez dans ce Royaume , au sujet de la Religion & du Gouvernement , in 12. 2. vol. 3. l. 12. f.

Metamorphose d'Ovide en Vers ; par M. de Corneille de l'Academie Françoise , avec les figures , in 12. 3. vol. 9. l.

Arlequiniana , ou les Bons Mots , les Histoires plaisantes & agréables , recueillies des Conversations d'Arlequin , in 12. Seconde Edition augmentée , 1. l. 16. f.

—— Tome 2. sous le titre de Livre sans Nom , in 12. 1. l. 16. f.

Pratique Curieuse , ou les Oracles des Sybilles , pour se divertir en Compagnie , in 12. 1. l. 5. f.

Les Paroles Remarquables , les bons Mots , & les Maximes des Orientaux , in 12. 1. l. 16. f.

Le Duc de Guise , surnommé le Balafre , in 12. 1. l. 16. f.

L'Ambassade de M. de Saint-Olon en Maroc , enrichi de figures , in 12. 1. l. 16. f.

La découverte des Mysteres du Palais , où il est traité des Parties en general , des Intendans des Grandes Maisons , des Procureurs , Avocats , Notaires & Huissiers , in 12. 1. l. 10. f.

Histoire de France , depuis Pharamond jusqu'à present 1697. in 12. 10. vol. 18. l.

Portraits Serieux , Galands & Critiques , in 12. 1. l. 16. f.

Memoires de M. d'Angoulesme , in 12. 1. l. 10. f.

Traduction de M. de Martignac.

Les Oeuvres de Virgile , Latin-François , in 12. 3. vol. 6. l.

Les Oeuvres d'Horace , in 12. 2. vol. 4. l.

Les Satyres de Juvenal & de Perse , in 12. 2. l. 10. f.

De M. Felibien.

Entretiens sur les Vies & les Ouvrages des

plus excellens Peintres, Anciens & Modernes ;
4. 2. vol. 12. l.

Recueil Historique de la Vie & des Ouvrages des plus celebres Architectes, in 4. 3. l. 10. s.

Description des Peintures faites pour le Roy, avec une Description sommaire du Chasteau de Versailles, in 12. 2. l.

Dictionnaire des Arts & Sciences, ou Principes de l'Architecture, avec figures, 4. 12. l.

De M. de Mezeray.

Histoire de France, folio 3. vol. 50. l.

—— La même en abrégé, 4. 3. vol. 20. l.

De M. d'Herbelot.

Bibliotèque Orientale, ou Dictionnaire Historique de l'Orient, fol. 15. l.

Livres de M. Descartes.

Les Principes de la Philosophie 4. avec figures en taille douce, 6. l.

La Methode, Dioptrique & Metcres, 4. 4. l.

Meditations Metaphysiques, 4. 6. l.

Traité de l'Homme, & de la formation du fœtus, & le Monde ou Traité de la Lumière, avec les Remarques de M. de la Forge, 4. 6. l.

Le Monde, ou le Traité de la Lumière, & des autres principaux objets des Sens, avec un Discours du Mouvement Local, & un autre de la Fièvre, 8. 2. l.

Les Passions de l'Ame, in 12. 1. l. 10. s.

Copie d'une Lettre écrite à un sçavant Religieux, pour montrer, 1. Que le Systeme de M. Descartes, & son opinion touchant les Bêtes, n'ont rien de dangereux, 2. Et que tout ce qu'il en a écrit semble estre tiré du premier Chapitre de la Genèse, in 12. 15. s.

Oeuvres d'Etmmuller.

Pratique general de la Medecine de tout le

A ij

Corps humain, 8, 2. vol. 6. 12

Pratique speciale du même Auteur, sur les
maladies propres des hommes, des femmes, &
des petits enfans, avec des Dissertations du même
Auteur sur l'Épilepsie, l'Yvresse, le mal Hy-
pocondriaque, la douleur Hypocondriaque, la
Corpulence, & la morsure de la Vipere, 8. 3. l.

Les Instituts de Medecine, 8. 3. l.

La nouvelle Chirurgie Medecinale & Raisonnée,
avec une Dissertation sur l'infusion des li-
queurs dans les vaisseaux, in 12. 1. l. 10. f.

La nouvelle Chimie raisonnée du même Au-
teur, in 12. 1. l. 10. f.

*Ouvrages de M. l'Abbé Goussault, Conseiller
au Parlement.*

Le Portrait de l'honneste Homme, in 12. 1. l. 10. f.

— De l'honneste Femme, in 12. 1. l. 10. f.

Les Conseils d'un Pere à ses Enfans sur les di-
vers estats de la vie, in 12. 1. l. 10. f.

*Oeuvres de M. de Fontenelle, de l'Academie
Françoise.*

Nouveaux Dialogues des Morts, in 12. 2. vol. 3. l.

Jugement de Pluton sur les deux Parties des
nouveaux Dialogues des Morts, in 12. 1. l. 10. f.

Entretien sur la pluralité des Mondes, in 12. 1. l. 10. f.

Histoire des Oraçles, in 12. 1. l. 10. f.

Poësies Pastorale, avec un Traité de la Na-
ture, de l'Eglogue, & une Digression sur les
Anciens & les Modernes, in 12. 1. l. 10. f.

Lettres Galantes de M. le Chevalier d'Her, in
12. 2. vol. 3. l.

De Mademoiselle de La Force.

Histoire Secrete de la Maison de Bourgogne,
in 12. 2. vol. 4. l.

Histoire de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, sœur de François Premier, 12. 2. vol. 3. l. 12. f.

Gustave Vasa, 12. 2. vol. 3. l. 12. f.

De M. Daumet.

Les Loix Civiles dans leur ordre naturel, 4. 3. vol. 18. l.

Du R. P. Bouhours.

La Maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit, 12. 2. l.

Les Entretiens d'Ariste & d'Eugene, nouvelle Edition, où les mots des Deviles sont expliquez, 12. 3. l. 10. f.

Oeuvres diverses de M. de Saint-Evremond, 12. 4. vol. 8. l.

Recueil des Ouvrages de Madame de Villedieu.

La Vie de Henriette Sylvie, de Moliere, 12. 2. vol. 2. l.

Les Amours de Catulle, 12. 4. vol. 4. l.

Le Journal amoureux de France, 12. 3. vol. 4. l. 10. f.

— d'Espagne, 12. 2. vol. 3. l.

Les Caprices de l'Amour, 12. 2. vol. 2. l.

Les Amours des grands Hommes, 12. 2. vpl. 3. l.

Les Exilez, 12. 2. vol. 3. l.

Les desordres de l'Amour, 12. 4. vol. 3. l.

Nouvelles Oeuvres mêlées, 12. 1. l. 10. f.

Livres d'Assortimens.

Les Oeuvres de Moliere, 12. 8. vol. 15. l.

— de Racine, nouvelle Edition, 12. 2. vol. 6. l.

— de Corneille, 12. 10. vol. 20. l.

— de Scarron, 12. 10. vpl. 15. l.

L'Arithmeticien Familier, enseignant la maniere d'apprendre sans Maître l'Arithmetique en sa perfection, 12. 1. l. 16. f.

Essais de Jurisprudence, 12. 2. l.

Histoire des Guerres Civiles de France, contenant tout ce qui s'est passé de plus memorable sous les Regnes de quatre Rois, François II. Charles IX. Henry III. & Henry IV. surnommé le Grand, jusqu'à la Paix de Vervins inclusivement, par Davila, 12. 4. vol. 8. l.

L'Art de la Poësie Françoisë & Latine par M. de la Croix, 12. 2. l.

L'Histoire de l'Empire Ottoman, par M. de la Croix, 12. 3. vol. 6. l.

La Turquie Chrestienne, 12. par le même, 2. l.

Histoire de Charles VI. par le Laboureur, fol. 2. vol. 12. l.

Antimenagiana, 12. 1. l. 10. f.

Histoire Generale d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, enrichie de Figures, 12. 4. vol. par M. Vattel, Historiographe de France, 6. l.

—— Idem des Turcs, 12. 4. vol. du même, 6. l.

—— Idem d'Espagne, 12. 3. vol. du même, 4. l. 10. f.

Fite-Live réduit en Maximes, 12. 2. l.

Le Nouveau Estat de la France, 12. 3. vol. de 1697. 5. l. 8. f.

Nouvelle Methode du Blason, du Pere Menestrier, enrichi de figures, 12. 2. l. 10. f.

Les Satyres de Perse, avec des Remarques de M. le President de Silvecanç, 12. Latin-François. 1. l. 10. f.

Journal du Voyage de Siam, de M. l'Abbé de Choisy, 12. 1. l. 10. f.

Recherches Curieuses d'Antiquitez, par M. Spöth, 4. 9. l.

Lettres familières sur toutes sortes de sujets, 12. 1. l. 10. f.

L'Arioste Moderne, ou Roland le Furieux,

12. 4. vol.

Histoire de la feuë Reine d'Angleterre , 2. l. 10.

Oeuvres de Voiture , 12. 2. vol.

Memoires de la Reine Marguerite, 12. 1. l. 10.

Histoire du Gouvernement de Venise de M
Amelot de la Houffaye , 8. 2. vol.

Le Tibere , du même , 8.

Le Prince de Machiavel , du même , 12

1. l. 10.

Les Annales de Tacite , avec des Reflexions
Politiques , Historiques , 12. 2. vol. du même

4. l.

Toutes les Histoires de M. Maimbourg , 4
14. vol.

50. l.

Le même in 12. 26. vol.

40. l.

Histoire de l'Afrique , Ancienne & Moderne
enrichie de 400. figure en taille douce, 12. 4. vol.

8. l.

Histoire des Troubles de Hongrie , 12. 6. vol.

2. l.

Vies des Saints , fol. 2. vol.

15. l.

—— Idem fol. 2. vol. de Rouën ,

9. l.

—— Idem 8. 4. vol. de Paris ,

12. l.

—— Idem fol. 2. vol. de Simon Martin, 24. l.

Voyage des Ambassadeurs de Siam en France,
rempli d'une infinité de choses curieuses , 12.
4. vol.

6. l.

Histoire Romaine , où l'on voit tres-exacte-
ment recüeilly tout ce qui s'est passé depuis la
Fondation de Rome , sous les Rois , sous les Con-
suls , sous les Tribuns Militaires , sous les De-
cemvirs , & sous les Empereurs , tant d'Orient
que d'Occident , jusqu'à ptesent , nouvelle edi-
tion , 12. 8. vol.

12. l.

Histoire Sainte , 12. 4. vol.

6. l.

L'Histoire entiere d'Alexandre le Grand, tirée

Arien, Plutarque, Justin, Joseph, Quinte-
 rce & de Freinhemius, 12. nouvelle Edition, 2. l.

Estat de la Cour des Rois de l'Europe, par M.
 Sainte-Marthe, Historiographe de France, 4. vol. 4. l.

La Science Universelle de M. Sorel, divisée
 4. volumes, dont le premier traite de la Ter-
 re, de l'Eau, de l'Air, du Ciel & des Astres.

Le second, des Meteores, des Pierres, des
 Metaux, des Plantes & des Animaux, des Ames
 humaines, des Anges & de Dieu.

Le troisieme, de l'Usage, de la Melioration
 ou perfection, & de l'imitation de toutes les cho-
 ses du Monde.

Le quatrieme, de l'Usage, des Idées, qui pro-
 uient les Sciences & les Arts, & leur enchainement,
 du Langage, de l'Ecriture & des Chif-
 res; & où l'on trouve la refutation des erreurs
 vulgaires, derniere Edition bien augmentée, 12.
 4. vol. 6. l.

Traité de la Guerre de M. le Marquis du Châ-
 telet, 12. 1. l. 10. f.

Les Epistres & Evangiles de toute l'Année, 12.
 1. l. 10. f.

Les Meditations de Busée, 12. 2. vol. 4. l.

— Idem un volume, 1. l. 10. f.

Journal des Saints, nouvelle Edition, 12. 3. vol.
 5. l.

Meditations sur la Concorde des Evangiles,
 par M. Feydeau, 12. 3. vol. 4. l. 10. f.

Vie de Dom Barthelemy des Martyrs, par
 Messieurs de Port-Royal, 8. 4. l.

Histoire des Juifs de Joseph, traduite par M.
 Arnould d'Andilly, 12. 5. vol. 12. l.

Messe en Latin & en François par M. de Voi-
 sin, 12. 6. vol. 12. l.

Tableau de la Penitence , par M. Godeau , 1.
Figures , 3.

La Voye qui conduit au Ciel par Drexellius
12. 1. l. 10. f.

Histoire de Tamerlan , 12. 1. l. 10. f.

Philosophie des Images , du Pere Menestrier
avec figures , 12. 2. f.

Oeuvres de Lucien d'Ablancourt , 12. 3. vol.
4. l. 10. f.

Histoire de Tacite , 12. 3. vol. du même
4. l. 10. f.

Conference de Cassien , 8. 2. vol. 4. l. 10. f.

Catechisme de Turlot , 4. 3. l.

Le saint Travail des mains , 4. 4. l.

Traité de la Religion Chrestienne , 12. 2. vol.
3. l. 10. f.

Morale Pratique de S. Gregoire , 12. 2. vol.
3. l. 12. f.

L'Art de se connoistre soy-même , par Aba-
die , 12. 2. l.

Semaine Sainte Latine & François , 12. 2. l.

Nouveau Testament en François , 12. 1. l. 10. f.

—— Idem 2. volumes de grosse lettre , 3. l.

La Vie de Jesus-Christ , 12. 3. vol. par le Pe-
re Brignon Jesuite , 6. l.

Traité des Monnoyes par Boizard , 12. 2. l.

Memoire de M. de Guise , 12. 2. l.

—— Idem de Rouen , 12. 2. vol. 3. l.

Histoire de Geneve de Spon , 12. 2. vol. 3. l.

Histoire de Hollande , 12. 4. vol. 8. l.

Le Triomphe de l'Humilité , 12. 1. l. 16. f.

Guerre des Turcs contre la Pologne , 12.
1. l. 10. f.

Academie Galante , 12. 2. vol. 3. l.

L'Histoire du Comte de Soissons , 12. 1. l. 10. f.

Le Portrait Geographique & Historique de
l'Europe , où l'on voit la description des Païs , 12.

- Religion, & l'établissement des Monarchies, 12.
 vol. 4. l. 10. f.
 L'Art de laver, ou nouvelle maniere de Peindre
 sur le papier, 12. 1. l.
 La Vie d'Elisabeth d'Angleterre, de Létý, 12.
 vol. 4. l.
 Epistre & Elegie amoureuse d'Ovide, 12.
 1. l. 10. f.
 Pièces Galantes de Mad. de la Suze, 12. 4. vol.
 5. l.
 Fortifications de Gautier, 12. 1. l. 10. f.
 Le Traité de l'Artillerie, 12. par le même,
 1. l. 10. f.
 Remedes de Madame Fouquet, 12. 2. vol. 3. l.
 — Idem un volume, 1. l. 10. f.
 Dictionnaire Royal, 4. 6. l.
 — Idem 8. 3. l.
 Maison Rustique, 4. 3. l.
 Arithmetique raisonnée, 12. 1. l. 10. f.
 Les Secrets des Cours, ou les Memoires de
 Walsingham, 12. 2. l.
 Discours du Comte de Bussy Rabutin à ses en-
 fans, 12. seconde Edition, 2. l.
 La Promenade de Versailles, ou Celanire,
 nouvelles historiques, par Mademoiselle Scude-
 ry, 12. 1. l. 16. f.
 Eleonore d'Ivrée, ou les Malheurs de l'A-
 mour, 12. 1. l. 10. f.
 Le Napolitain ou le deffenseur de sa Maïstres-
 se, 12. 1. l.
 Le Mary jaloux, 12. 1. l. 10. f.
 Le Secretaire-Turc, 12. 1. l. 10. f.
 Le Seraskier Bacha, 12. 1. l. 10. f.
 Estat present de la Puissance Ottomane, 12.
 2. l.
 L'Illustre Genoïse, 12. 1. l. 10. f.
 Le Grand Visir Cara Mustapha, 12. 1. l. 10. f.

Les Nouvelles Galantes & Avantures
Temps , 12. 2. vol. 2.

La Guerre des Auteurs Anciens & Modernes
12. 1. l. 10.

La Chevalerie Ancienne & Moderne , par
Pere Menestrier , 12. 2.

Ambassades de M. le Comte de Guilleragues
& de M. Girardin , auprès du Grand Seigneur
12. 1. l. 10. 1

Les differents caracteres de l'Amour , 12
1. l. 10. 1

Bibliotèque choisie de Colomiens , 8. 2. 1

Histoire de Polybe , 12. 3. vol. 4. l. 10. 1

Discours Satyriques , 12. 1. 1

Dialogues Satyriques & Moraux , 12. 2. vol
3. 1

Epistres en vers de M. Sabatier , 12. 1. 1

Reflexions ou Sentences , & Maximes Mora-
les , & Politiques , dediez à Madame de Mainte-
non , 12. 1. 1

Voyages de Chardin en Perse , & autres lieux ,
12. 2. vol. figures , 4. l. 10. f.

Les Travaux de Mars , 8. 3. vol. 15. l.

Biblia Sacra fol. Lugd. 10. l.

—— Idem 8. *Lugd.* 3. l.

—— Idem 24. 6. vol. de Cologne , 7. l. 10. f.

—— Idem 12. 2. vol. Paris. 4. l.

Novum Testamentum 24. Colonia. 1. l. 10. f.

Concilium Tridentinum 24. Colonia. 1. l. 10. f.

Catechismus Concilii 24. Colonia. 1. l. 10. f.

Concilium Tridentinum 12. *Lugd.* 1. l. 10. f.

—— Idem *Catechismus Concilii* 12. *Lugd.*
1. l. 10. f.

Concordantia Bibliorum Colonia 8. 6. l.

—— Idem 4. *Lud.* 7. l.

Edouard , Histoire secrete d'Angleterre , 12.
2. vol. 3. l. 12. f.

- Histoire du Cardinal Ximenès de M. Flechier ,
 2. vol. 4. l.
 Histoire de S. Louis , 4. 2. vol. par M. de Sa-
 12. l.
 Les devoirs de la Vie Civile , 12. 3. vol. 3. l.
 Histoire de France par demandes & réponses ,
 2. l.
 — Idem des Papes , 12. 1. l. 10. f.
 — Idem de la Bible , 12. 1. l. 10. f.
 — Idem Romaine , 12. 1. l. 10. f.
 Les Oeuvres Posthumes de M. de la Fontaine ,
 12. 1. l. 16. f.
 Histoire de la Republique de Genes , depuis
 Fondation de Rome jusqu'à present , 12. 3. vol.
 6. l.

Livres de Droit.

- Corpus Juris Canonici de Pithæo* , fol. 2. vol.
 20. l.
Corpus Juris Civilis , 8. 2. vol. *Amstelodami* ,
 10. l.
 Oeuvres de Baquet , fol. par Ferriere , 15. l.
 Les Arrests de Louët , fol. 2. vol. 24. l.
 La Bibliothèque Canonique de Blondeau , fol.
 1. vol. 22. l.
 Questions notables de Droit décidées par plu-
 sieurs Arrests de la Cour de Parlement , divisées
 en 4. Centuries par M. Claude le Prestre , Con-
 seiller du Roy en sa Cour de Parlement de Paris ,
 & augmentées en cette dernière Edition par M.
 Gueret Avocat en Parlement , fol. 15. l.
 Les Arrests du Parlement de Paris de M. Bar-
 det , avec les Dissertations de M. Beroyer , fol.
 2. vol. 14. l.
 Les Plaidoyez de M. Gaultier , ancien Avocat
 au Parlement , avec les Arrests intervenus sur
 iceux , donnez nouvellement au public par M.
 Gueret , Avocat au Parlement , 4. 2. vol. 8. l.

13
Le Praticien François de M. Lange , nouvel
Edition , 4. 7.

Abregé de la Jurisprudence Romaine , divisé
en sept Parties , à l'imitation des Pandectes d
Justinien , avec son rapport à ce qui est de nostr
usage , par M. Colombet , 4. 3. l.

Remarques du Droit François sur les Instituts
de l'Empereur Justinien , comment ils se doivent
pratiquer en France , & se rapporter à l'usage du
Palais , par M. Mercier , Avocat en Parlement , 3.
4. 3 l.

Maximes Generales du Droit François de M.
de l'Hommeau , 4. 4. l.

Institution du Droit Romain & du Droit Fran-
çois , par un Auteur Anonyme , avec des Remar-
ques de M. de Launay , Avocat au Parlement , 4.
6. l.

Coutume de Paris de Messieurs C. du Moulin,
Tournet , Labbé & Jolly , Avocats au Parlement,
12. 2. vol. 3. l.

Coutume de Rheims de Buridan , fol. 10. l.

Borcholten , super Instituta , 4. 3. l.

Le Journal des Audiences du Parlement de Pa-
ris , fol. 4. vol. 36. l.

Nouveau Traité des Matieres Beneficiales ,
par M. Hory , Auteur du Notaire Apostolique ,
4. 6. l.

Questions notables de Droit , de Duperiere ,
4. nouvelle Edition augmentée , 4. l.

Il se trouve chez le mesme Libraire toutes les
nouveautés qui s'impriment à Paris. 1697.







Digitized by Google

